



**HAL**  
open science

# La création d'un centre de documentation spécialisé : l'exemple du centre de documentation d'Arbas sur l'ours brun des Pyrénées

Stereden Hervagault

## ► To cite this version:

Stereden Hervagault. La création d'un centre de documentation spécialisé : l'exemple du centre de documentation d'Arbas sur l'ours brun des Pyrénées. Sciences de l'Homme et Société. 2021. dumas-03407672

**HAL Id: dumas-03407672**

**<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03407672>**

Submitted on 28 Oct 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Mémoire de recherche appliquée

La création d'un centre de documentation  
spécialisé: l'exemple du centre de documentation  
d'Arbas sur l'ours brun des Pyrénées.

Par Stereden HERVAGULT

Master 2 Sciences Humaines et sociales

Métiers du livre et de l'édition – parcours métiers des bibliothèques.

Année 2020/2021

Sous la direction de Madame Marie-Madeleine SABY et Madame Anne  
BEROUJON.



**Déclaration sur l'honneur de non-**

# plagiat

Je soussignée Stereden Hervagault, déclare sur l'honneur :

-Être pleinement consciente que le plagiat de document(s) ou d'une partie d'un document publié(s) sur toutes formes de supports y compris Internet, constitue une violation des droits d'auteur et est un délit de contrefaçon, sanctionné, d'une part par l'article L335-2 du Code de la Propriété intellectuelle et, d'autre part, par l'université.

-Que ce mémoire est inédit et de ma composition, hormis les éléments utilisés pour illustrer mon propos (courtes citations, photographies, illustrations, etc) pour lesquels je m'engage à citer la source.

-Que mon texte ne viole aucun droit d'auteur, ni celui d'aucune personne et qu'il ne contient aucun propos diffamatoire.

- Que les analyses et les conclusions de ce mémoire n'engagent pas la responsabilité de mon université de soutenance.

## Remerciements

Je remercie tout d'abord toute l'équipe de l'association Pays de l'Ours - ADET pour leur accueil lors de mon stage, et en particulier Monsieur Alain REYNES pour sa bienveillance et son accompagnement régulier en tant que tuteur de stage ainsi que Monsieur Adrien DEROUSSEAU pour nos échanges et les animations dans les écoles.

Je remercie ensuite les documentalistes Madame Zoé LACORNERIE (Maison de la Nature et de l'Environnement de l'Isère), Madame Magali BRILHAC (centre de documentation de l'Office Français de la Biodiversité), Madame Hélène BELMONTE (centre de documentation du parc national des Écrins et de Bib'Ecrins) et le bénévole Monsieur Jean-Paul LE COZ (centre de documentation Bretagne Vivante) qui ont accepté de réaliser un long entretien pour me présenter le fonctionnement de leur structure et répondre à mes questions, ainsi que tou-te-s les autres professionnel-le-s de l'ours ou de la documentation avec lequel-le-s j'ai échangé notamment par mail dans le cadre de ce mémoire.

Je remercie également mes directrices de mémoire Madame Marie-Madeleine SABY et Madame BEROUJON ainsi que mon ancien professeur du cours d'Épistémologie des Sciences de l'Information et de la Communication Monsieur Jean-Stéphane CARNEL pour leurs conseils sur mon stage et ce travail de recherche. Je remercie enfin ma mère Madame Nelly CHARPENTIER pour son soutien et la relecture de ce rendu.

# SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	5
<b>1. L'ASSOCIATION PAYS DE L'OURS-ADET ET SON NOUVEAU CENTRE DOCUMENTAIRE.....</b>	<b>7</b>
1.1 L'ASSOCIATION PAYS DE L'OURS – ADET.....	7
1.2 LE CENTRE DE DOCUMENTATION.....	11
1.3 MES MISSIONS DE STAGE.....	15
<b>2. LA CREATION D'UN CENTRE DE DOCUMENTATION SPECIALISE.....</b>	<b>20</b>
2.1 METHODOLOGIE DU TRAVAIL DE RECHERCHE.....	21
2.2 LES RAISONS A L'ORIGINE DU PROJET.....	26
2.3 LA CREATION D'UN CENTRE DE DOCUMENTATION SPECIALISE.....	33
2.4 L'EVALUATION, LE MAINTIEN ET LA VALORISATION.....	48
CONCLUSION.....	62
BIBLIOGRAPHIE.....	64
ANNEXES.....	68
RESUME.....	131

# INTRODUCTION

**"Un seul être vous manque, et tout est dépeuplé", écrivit Lamartine. Les Pyrénées le seraient, si l' "Autre" n'était plus là."**<sup>1</sup>

Jean Dorst, préface de *La quête de l'ours* d'Yves SALINGUE

Autour de l'ours, beaucoup d'éloges et de louanges, de mythes et de légendes, de rites et de croyances, mais aussi de beaucoup de crainte, de haine, et des grandes polémiques. Dans les Pyrénées, l'ours est encore et toujours un sujet très sensible, à l'origine de manifestations et propos régulièrement d'une grande violence. Pour ses défenseur·euse·s, ses admirateur·trice·s, le plantigrade tient une place à part: il est l'âme des Pyrénées, leur histoire et leur espoir, et il est nécessaire de le protéger pour la sauvegarde du patrimoine et de la biodiversité. De cela en témoigne par exemple le retentissement et la vague d'indignation en France en 2004 après la mort de l'ourse Cannelle, dernière représentante de la lignée pyrénéenne, tuée par un chasseur. Pour les opposant·e·s à l'ours toutefois, les "anti-ours", l'animal est vu comme la cause de multiples attaques, de dégâts, de pertes, et devrait être éradiqué pour que les troupeaux et promeneur·euse·s puissent selon leurs dires circuler en paix dans les Pyrénées. A l'image de cette dualité, on observe ainsi sur les voitures, dans ces montagnes, des autocollants "Pyrénées Pays de l'Ours", avec tantôt le logo avec une petite tête d'ours devant la montagne de l'association Pays de l'Ours - ADET œuvrant pour sa protection, tantôt le logo sous une forme dérivée, où l'ours est remplacé par une brebis éborgnée.

Le débat sur le thème de l'ours a été particulièrement intense ces dernières décennies à cause de sa quasi-disparition puis des réintroductions. En effet, suite à la régression de son habitat avec l'activité humaine ces derniers siècles, au prélèvement d'oursons pour les montreur·euse·s d'ours, et surtout suite à la chasse à l'ours qui pendant longtemps dans les Pyrénées, en plus d'être légale, était encouragée, la population d'ours est descendue bien en deçà du seuil de viabilité. Dans les années 1990, il ne restait que quelques individus sur toute la chaîne des Pyrénées et la survie de l'espèce sur le territoire était alors très peu probable. Grâce à une forte mobilisation d'associations naturalistes pour protéger cette espèce menacée, plusieurs lâchers d'ours slovènes, aux caractéristiques proches de l'espèce pyrénéenne, ont alors été effectués depuis 1996<sup>2</sup>. Il existe maintenant une soixantaine d'ours dans les Pyrénées, un plan national d'action "ours brun" et l'on sait que plus de 80% des Français·e·s et des Pyrénéen·e·s sont favorables au maintien de cette population<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup>Yves Salingue, *La quête de l'ours* (Rodez : Éditions du Rouergue, 2005), 11

<sup>2</sup>Lâchers d'ours dans les Pyrénées : 1996, 2006, 2016 et 2018.

<sup>3</sup>Selon la source suivante, 84% des Français·e·s y sont favorables : Institut Français d'opinion publique, *Les Français et le maintien d'une population d'ours dans les Pyrénées* (Paris : Institut Français d'opinion publique, 2018)

En 2020, l'association Pays de l'Ours-ADET a décidé de créer un centre de documentation dédié à ce grand prédateur, ambassadeur des Pyrénées. De mars à juillet 2021, j'étais en stage au sein cette association afin de finaliser la création de ce centre documentaire sur l'ours brun des Pyrénées. De cette mission et des questionnements qu'elle a suscités découle directement la problématique de ce mémoire de recherche appliquée : pourquoi et comment créer un centre de documentation spécialisé ? Dans une première partie, je présenterai brièvement l'association Pays de l'Ours-ADET, son nouveau centre documentaire, et le travail effectué durant mon stage. Dans une seconde partie, plus axée sur la recherche, je rapporterai, à travers l'exemple du centre de documentation sur l'ours brun des Pyrénées, des raisons qui peuvent amener à créer un centre de documentation spécialisé et indiquerai différentes étapes qu'il est possible de suivre pour procéder à sa mise en place.

# 1. L'ASSOCIATION PAYS DE L'OURS – ADET ET SON NOUVEAU CENTRE DOCUMENTAIRE

## 1.1 L'association Pays de l'Ours – ADET<sup>4</sup>

### 1.1.1 Statut, historique, missions et actions

L'association Pays de l'Ours – ADET est une association à but non lucratif, créée en 1991 (initialement seulement sous le nom de l'ADET: Association pour le Développement Economique et Touristique) pour restaurer le patrimoine naturel des Pyrénées centrales et initier et promouvoir le retour de l'ours sur son territoire.<sup>5</sup> L'association, qui fête cette année ses trente ans et les vingt-cinq ans du retour de l'ours, est à l'origine des premiers lâchers d'ours en 1996-1997.

Aujourd'hui, l'ours est bien à nouveau présent en Pyrénées centrales mais pas encore en nombre suffisant et dans des conditions tout à fait favorables à la conservation de l'espèce<sup>6</sup> : l'association a de fait toujours comme objectif de restaurer une population d'ours bruns viable dans les Pyrénées et de promouvoir les activités respectueuses de l'environnement sur ce territoire. Elle défend la sauvegarde et la préservation de la biodiversité, la cohabitation avec les ours dans les Pyrénées et la valorisation du territoire par la présence du plantigrade.

Elle organise en ce sens de nombreuses actions de sensibilisation et d'information sur la question de l'ours dans les Pyrénées : création et mise à disposition de documentation sur le sujet, communication via la presse, les réseaux sociaux et son site internet, diffusion d'une lettre d'information mensuelle et d'un bulletin d'information biannuel, animations sur le terrain, stands lors de diverses manifestations... En 2020, 4 000 autocollants de l'association, 3 000 brochures "l'ours, connaître et protéger" et 205 000 de ses sets de table sur l'ours et le pastoralisme ont été distribués et utilisés dans 156 commerces et 56 restaurants partenaires, plus

---

<sup>4</sup>Site internet de l'association: Association Pays de l'Ours-ADET, « accueil ». Consulté le 7 juillet. <https://paysdelours.com>

<sup>5</sup>En Pyrénées centrales, le dernier indice de la présence de l'ours date de 1988, et l'existence probable d'un seul ours ne pouvait laisser espérer la conservation de l'espèce.

<sup>6</sup>On compte actuellement une soixantaine d'ours sur l'ensemble des Pyrénées françaises. Cependant, la plupart d'entre eux ont un patrimoine génétique très proche.

d'un million de personnes ont vu des posts Facebook de l'association et 100 animations sur l'ours ont été réalisées sur le terrain et/ou en classe auprès de 1 572 personnes pour le grand public et dans les écoles.

L'association, militante, organise de surcroît des actions de lobbying pour protéger l'ours et faire respecter la loi à tous les niveaux. Elle organise aussi ponctuellement des événements et mène des opérations pilotes de développement et valorisation économique du patrimoine naturel pyrénéen. Elle est en outre impliquée dans le suivi de l'espèce via la coordination CAP - Ours<sup>7</sup> et le Réseau Ours Brun<sup>8</sup> et participe également au suivi du percnoptère via le programme Pyrénées vivantes.<sup>9</sup>

## 1.1.2 Fonctionnement de l'association

L'association est composée d'environ 1770 adhérent·e·s<sup>10</sup> et 10 000 sympathisant·e·s (personnes abonnées à la newsletter de l'association). Les adhérent·e·s sont invité·e·s chaque année à participer à l'Assemblée Générale et ont la particularité d'être regroupé·e·s en quatre collèges: les élu·e·s, les professionnel·le·s, les associations et les particulier·ère·s. Le Conseil d'Administration, qui se réunit au minimum quatre fois par an, est constitué de quatre correspondant·e·s de chaque commune adhérente (choisi·e·s par chaque conseil municipal) et de quatre membres des trois autres collèges (associations, professionnel·le·s et particulier·ère·s donc, élu·e·s en Assemblée Générale). Les Administrateur·rice·s élisent en leur sein un bureau, habituellement composé d'un·e président·e, de quatre vice-président·e·s (un·e par collège), d'un·e secrétaire et d'un·e trésorier·ère. Sabine MATRAIRE, impliquée depuis plus de vingt ans pour la protection de l'ours, est actuellement la présidente de Pays de l'Ours – ADET.

En plus de ces nombreux bénévoles, quatre salarié·e·s travaillent pour l'association : Alain REYNES, directeur de la structure ; Dominique BRINGUE, secrétaire comptable ; Adrien DEROUSSEAU, animateur nature et accompagnateur en montagne ; Camille COUTURIER, chargée de communication et de partenariat. L'équipe est en outre régulièrement renforcée par des stagiaires et des volontaires en service civique : en 2021, l'association accueille, en effet, trois stagiaires pendant deux à cinq mois (Clélia JAILLET en droit, Anouck OLIER en animation ainsi que moi-même Stereden HERVAGULT en documentation) et trois volontaires en service civique pendant huit mois (Laurianne CHANNAC, Mélanie ROI et Corentin TROADEC). Le siège de l'association est situé à Arbas, petite commune de 300 habitants de Haute-Garonne où se trouvait à l'époque une forte population d'ours et où se sont déroulés les seconds lâchers.

---

<sup>7</sup>CAP – Ours : Coordination Associative Pyrénéenne pour l'Ours. Elle regroupe sur l'ensemble de la chaîne pyrénéenne des associations de divers horizons, et a pour objectif de faire valoir la présence de l'ours sur l'ensemble du territoire.

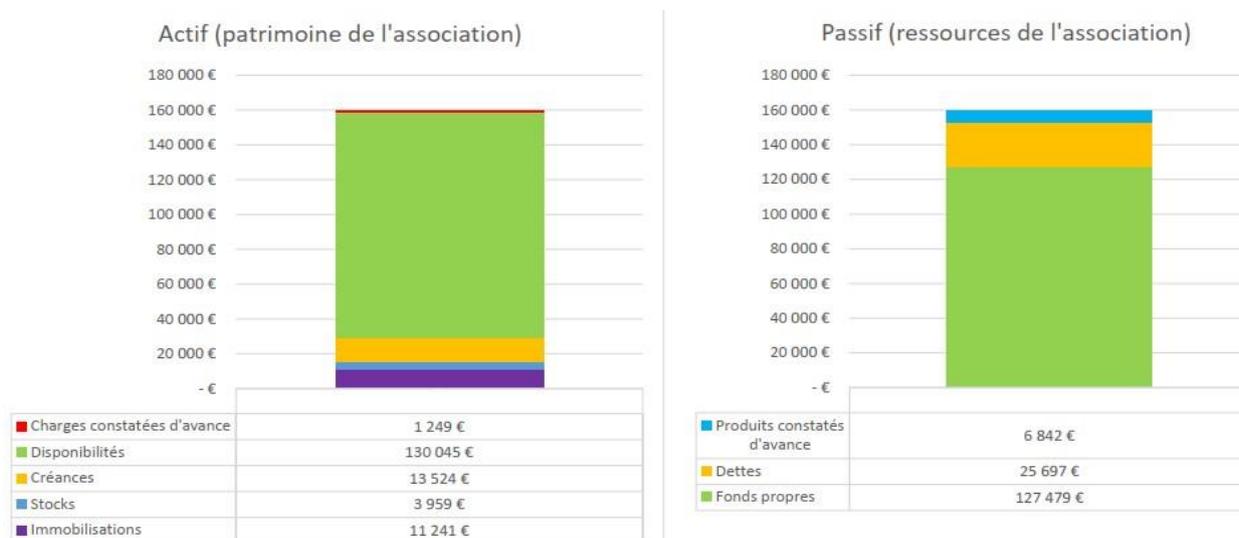
<sup>8</sup>ROB : Réseau Ours Brun : réseau d'observateurs multi-partenaires susceptibles de recueillir des indices de présence de l'espèce sur l'ensemble de l'aire de répartition qui couvre plusieurs milliers de kilomètres carrés.

<sup>9</sup>Le réseau Éducation Pyrénées Vivantes, coordonné par la Ligue de Protection des Oiseaux, sensibilise petits et grands aux patrimoines naturels et culturels pyrénéens.

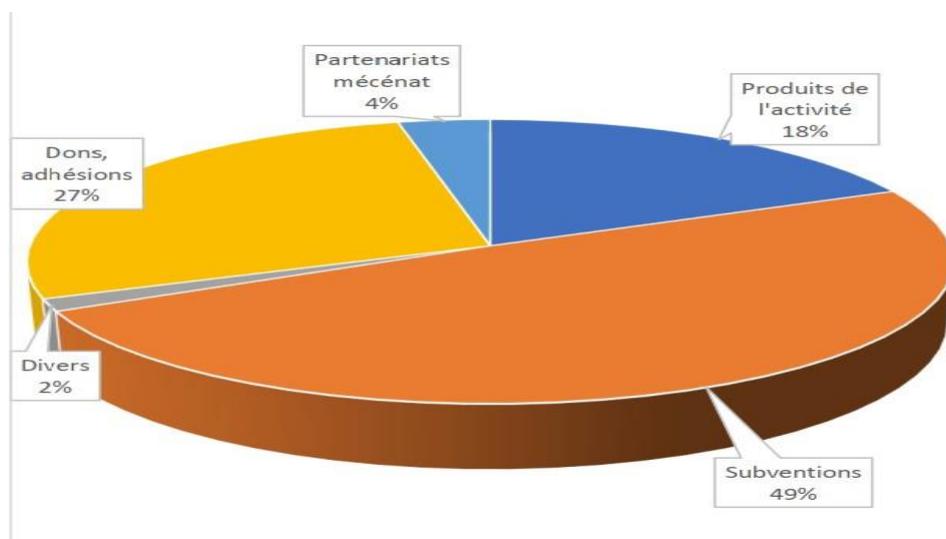
<sup>10</sup>Chiffre datant du 31 décembre 2020.

### 1.1.3 Budget et affectation du budget

Au 31 décembre 2020, le montant total de l'association Pays de l'Ours-ADET s'élève à 160 018€. La situation financière de l'association repose principalement sur des fonds propres et ne montre pas de fragilité. L'association peut ainsi assumer ses engagements et a des réserves qui lui permettent de mener ses projets et/ou faire face à d'éventuels imprévus. Le tableau suivant, présenté à l'Assemblée Générale 2021, expose le patrimoine de l'association (l'actif) et la manière dont elle finance ce patrimoine, c'est-à-dire les ressources (le passif).

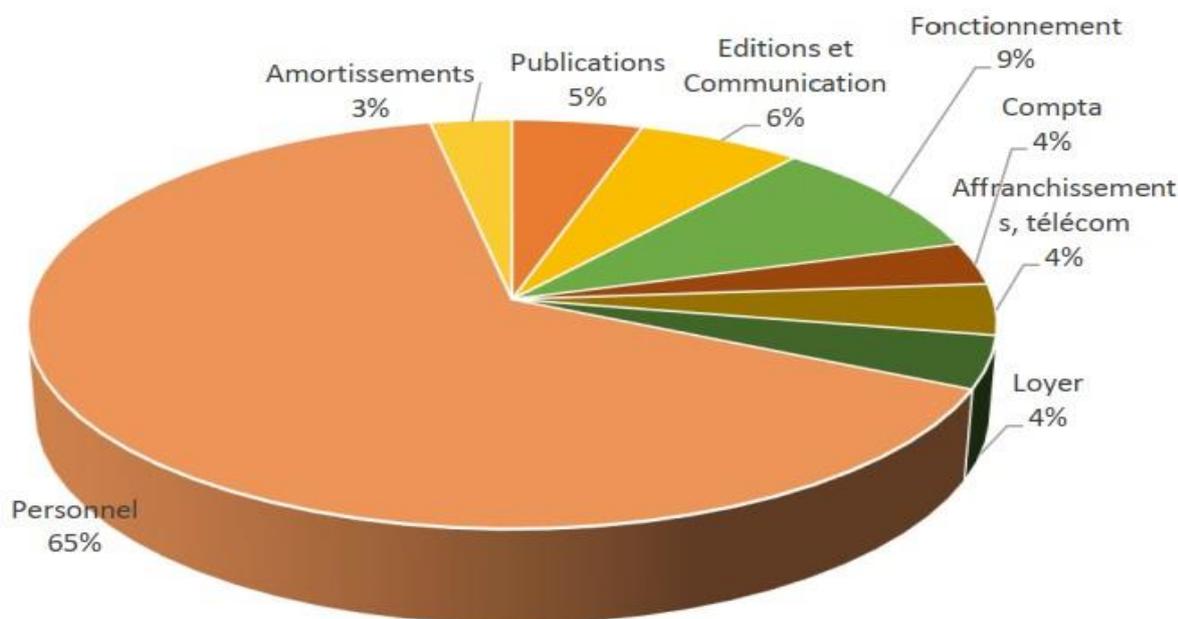


L'association Pays de l'Ours – ADET a différentes sources de financement, présentées page suivante dans le diagramme circulaire. La moitié de son budget provient de subventions accordées par la DREAL Occitanie (Direction Régionale de l'Environnement, Aménagement et Logement) et parfois l'Union Européenne. Le reste est majoritairement issu des nombreux dons et adhésions qu'elle reçoit régulièrement ainsi que des produits de l'activité qui génèrent des fonds (animations, formations, locations d'expositions, ventes réalisées via la boutique du Pays de l'ours...).



Les recettes de l'association en 2020

En ce qui concerne les dépenses de l'association, une part importante (65%) est consacrée au personnel. L'association, comme nous l'avons vu, a fait le choix de professionnaliser son fonctionnement en confiant la plupart des services (gestion, communication, animation...) à une équipe de quatre salarié.e.s. Le budget est affecté de la manière suivante :



Les dépenses de l'association en 2020

En 2020, les recettes de l'association s'élevaient au total à 182 516€ et les dépenses à 171 473€. Il y a donc eu, en dépit de la situation sanitaire qui l'a tout de même affecté, un bénéfice de 11 022€.

## 1.2 Le centre de documentation sur l'ours brun des Pyrénées

L'association Pays de l'Ours – ADET s'est lancée l'an dernier dans un nouveau projet : la création d'un centre de documentation sur l'ours brun des Pyrénées. J'en ferai ici seulement une présentation succincte, plus d'informations à son sujet seront développées dans la deuxième partie de ce mémoire.

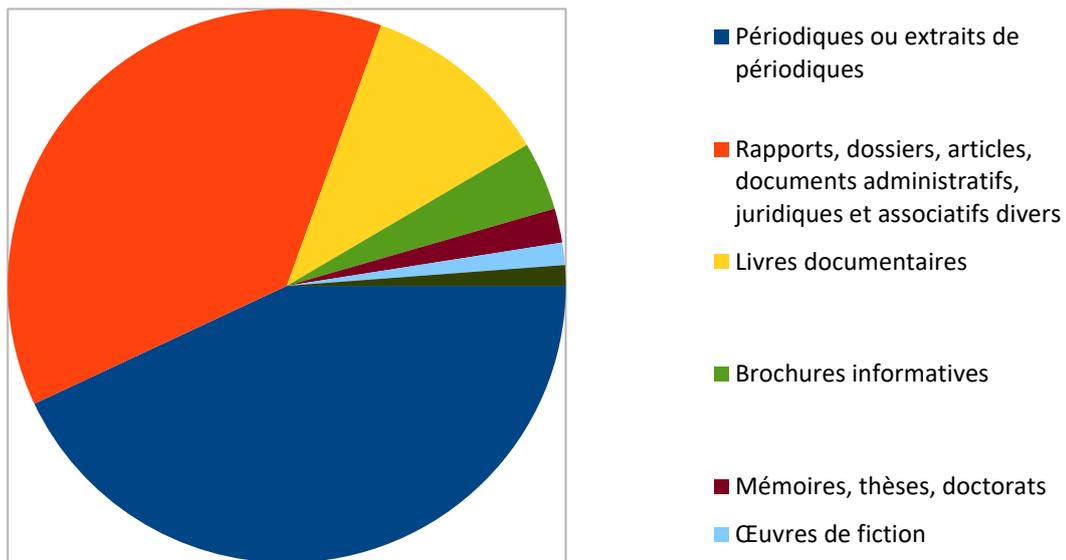
### 1.2.1 Présentation du centre : objectifs, publics cibles, collections

Le centre de documentation a vocation à rassembler la totalité de la documentation existante sur l'Ours Brun des Pyrénées afin de pouvoir la diffuser au plus grand nombre. Les publics cibles sont surtout les acteur·rice·s locaux·ales (professionnel·le·s du tourisme, enseignant·e·s, accompagnateur·rice·s en montagne, animateur·rice·s, élu·e·s...).

Le centre de documentation est constitué de textes imprimés en langue française et contient aujourd'hui environ 1 000 documents. On y trouve des livres (environ 12% du fonds), des périodiques ou articles de

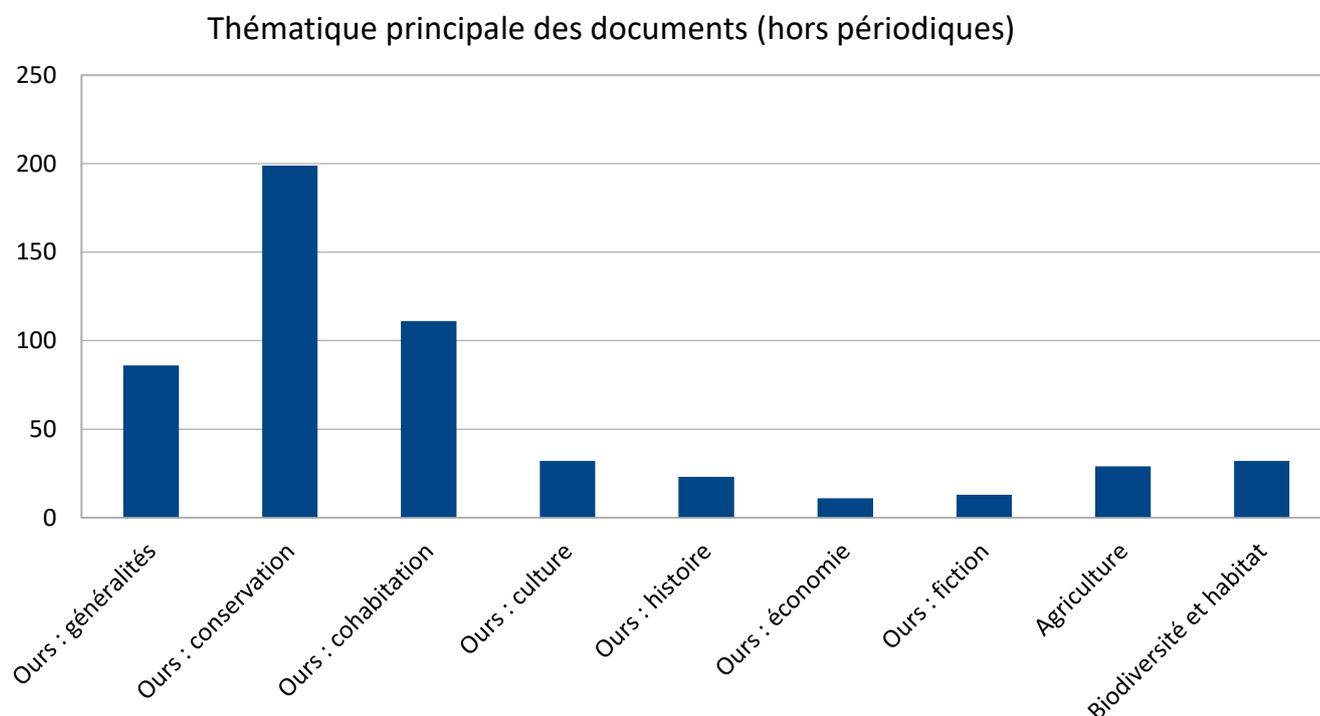
périodiques d'une cinquantaine de titres différents (environ 40% du fonds) ainsi que de nombreux documents de nature diverse : rapports, dossiers, mémoires, thèses, actes de colloques, documents administratifs et juridiques... Par suite d'imprécisions lors du catalogage, il n'est pas possible de donner ici des chiffres précis quant au nombre de documents présents au centre en fonction de leur type. Voici cependant dans le graphique ci-dessous quelques estimations.

### Les différents types de documents du centre documentaire



Les documents du centre ont pour une très grande majorité d'entre eux l'ours brun des Pyrénées (*Ursus Arctos*) comme sujet principal. Toutefois, le centre contient également quelques documents où le sujet de l'ours n'est que secondaire (dans quelques cas absent), notamment lorsque ceux-ci concernent le pastoralisme ou le territoire et la biodiversité pyrénéens, étant donné la proximité et les liens entre ces sujets. Le graphique ci-

dessous présente le nombre de documents (hors périodiques) en fonction de la "thématique principale" qui leur a été attribuée. Les termes avancés désignent les grandes catégories du plan de classement du centre documentaire que nous détaillerons dans la deuxième partie de ce compte rendu.



## 1.2.2 Le fonctionnement et l'utilisation du centre de documentation

Le centre de documentation est équipé d'un ordinateur avec le logiciel PMB. Un thésaurus et un plan de classement maison ont été élaborés et le catalogue est accessible en ligne<sup>11</sup>. Aujourd'hui, le centre documentaire n'est pas géré par un-e documentaliste mais seulement de manière occasionnelle par des stagiaires spécialisé·e·s et des volontaires en service civique.

Au centre de documentation sur l'ours brun des Pyrénées, seule la consultation sur place est autorisée: la prise de contact avec l'association est préalablement nécessaire pour convenir d'un rendez-vous et permettre en amont la création d'un compte lecteur qui permet ensuite à l'utilisateur·rice de sélectionner les documents qui l'intéressent et qui seront préparés pour elle·lui avant son arrivée.

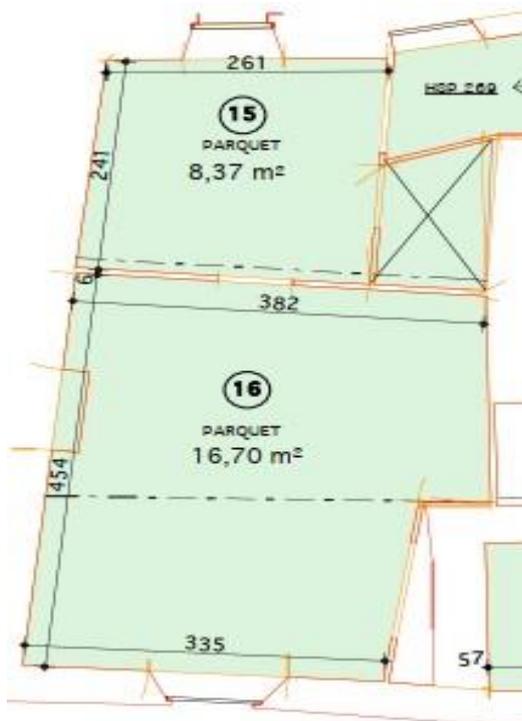
Aujourd'hui, le centre documentaire n'est pas officiellement ouvert au public. Cependant, il est tout de même occasionnellement utilisé en interne par des salarié·e·s, stagiaires ou volontaires en service civique de

<sup>11</sup>Catalogue en ligne du centre de documentation : Association Pays de l'Ours – ADET. « Accueil, centre de documentation sur l'ours brun des Pyrénées ». Consulté le 7 juillet. <https://ours-pyrenees.centredoc.fr>

l'association. L'accès y a déjà en outre été autorisé pour une troupe de théâtre et un concepteur de jeux de société ayant des projets de création sur la thématique de l'ours.

### 1.2.3 Le plan et l'aménagement du local

Le Centre de Documentation sur l'Ours et son retour dans les Pyrénées dispose d'un local spécialement aménagé pour stocker et classer la documentation, avec un espace réservé aux utilisateur·rice·s pour consulter les documents de leur choix. Voici ci-dessous le plan du centre de documentation :



Ici, se trouve la salle de consultation (8,37 m²). Il s'y trouve un grand placard où il sera possible de stocker des documents, ainsi qu'une table et un fauteuil confortable.

Ici, se trouve le centre de documentation avec les étagères et un bureau avec un ordinateur pour la personne qui s'occupe du centre.

### 1.2.4 Le financement du projet

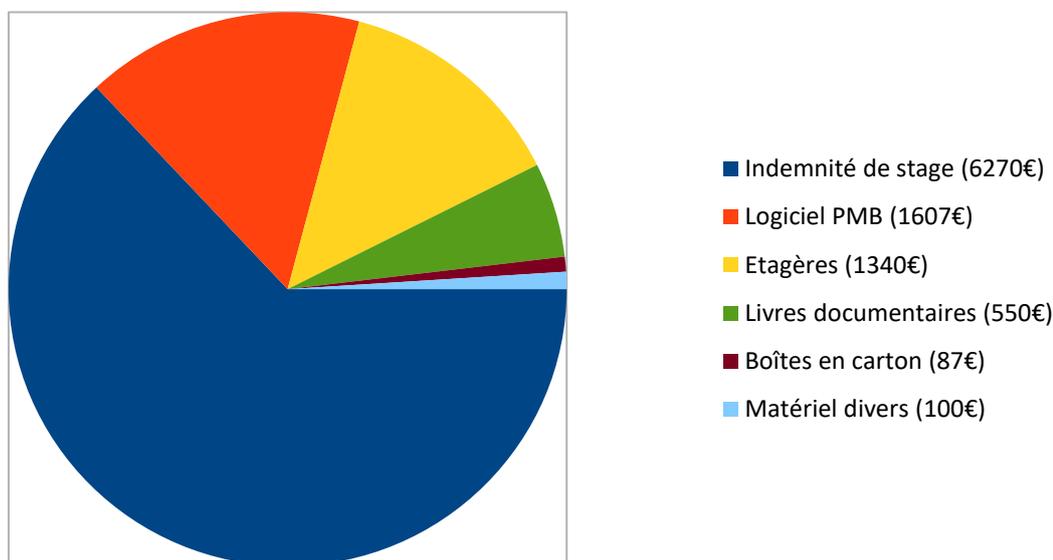
Pour financer la mise en place du centre documentaire, l'association a fait appel au don. Le parc animalier Sainte-Croix, partenaire de l'association, a donné 5 000€ pour le projet et 2 452€<sup>12</sup> ont été récoltés via le crowdfunding. L'association a ensuite complété avec ses ressources propres.

Pour ce projet, un budget précis n'a pas été défini et il n'y a pas eu ensuite de comptabilité analytique des dépenses. Il n'est donc pas possible d'exposer ici de manière certaine et précise l'argent utilisé jusqu'à

<sup>12</sup>Chiffre datant du 02/06/2021

présent pour le centre documentaire. Voici tout de même dans le graphique ci-dessous quelques estimations, que j'ai réalisées à partir de factures qu'il a fallu rechercher et d'une discussion avec le directeur de l'association, Alain REYNES qui a suivi l'avancée du projet depuis son commencement :

Les dépenses effectuées pour le centre de documentation



Quelques précisions : l'indemnité de stage comprend en tout dix mois de stage (cinq pour la précédente stagiaire, et cinq pour moi-même), les frais pour le logiciel PMB sont relatifs au contrat d'hébergement et au coût de sécurisation du logiciel pour deux ans, le matériel divers désigne par exemple l'achat d'étiquettes autocollantes et de planches autocollantes pour l'équipement des documents, l'encre pour l'impression de documents ou encore l'huile de lin pour les étagères. Cela fait en tout un total de 9 954€. Nous pouvons donc globalement dire que la mise en place du centre documentaire a, jusqu'à ce jour, coûté presque 10 000€. A cela s'ajoute toutefois également le temps passé par des volontaires en services civiques et les salarié-e-s (en particulier par Alain REYNES, directeur de l'association) pour la conception et la mise en place du projet, la recherche de financement, le recrutement et l'encadrement de stagiaires, ce qui est difficilement calculable en termes d'argent.

### 1.3 Mes missions de stage

Pour permettre la création du centre de documentation, l'association a décidé, au printemps 2020, de faire appel, dans le cadre d'un stage, à une étudiante spécialisée en documentation. Des volontaires en service civique ont ensuite poursuivi le travail commencé, et j'ai également été engagée pour un stage (de début mars à fin juillet 2021) afin de finaliser la création du centre et le développer.

### **1.3.1 Mes missions principales**

Mes missions principales, indiquées dans ma convention et l'offre de stage, étaient les suivantes : collecte, catalogage, indexation, classement, animation, communication, accueil du public et perspectives de développement pour l'avenir.

Dans les faits, j'ai effectivement réalisé un travail conséquent de collecte, de tri de documents et de catalogage. J'ai également cherché à améliorer les outils d'indexation et de classement déjà présents, en concevant un nouveau thésaurus et en adaptant le plan de classement quand cela était nécessaire. Cependant, en raison de la situation sanitaire, mes missions ont été révisées : il était prévu que je communique au sujet du centre (communication sur les réseaux sociaux, envoi de mails aux acteur·rices locaux·ales, conférence de presse...) pour les informer de l'existence du lieu puis que j'organise son ouverture et gère l'accueil du public. Toutefois, eu égard aux circonstances sanitaires<sup>13</sup>, l'association a préféré reporter l'ouverture du centre à l'automne, escomptant qu'à ce moment-là les publics seront plus disposé·e·s à se déplacer pour venir au centre et se réunir. La dernière semaine de mon stage, j'ai toutefois accueilli et organisé la venue d'un concepteur de jeux de société qui souhaitait venir se documenter au centre sur le plantigrade pour un futur projet.

En ce qui concerne les perspectives de développement pour l'avenir, j'y ai réfléchi en considérant deux options possibles: que le programme Life<sup>14</sup> auquel l'association a candidaté soit retenu, ainsi le centre serait doté d'un réel budget et un·e documentaliste serait dès l'automne embauché·e à plein temps pour six ans ; que le programme soit refusé, et donc le centre conserverait davantage son fonctionnement actuel, son budget modique et serait géré occasionnellement par des volontaires en service civique et peut-être même l'an prochain un·e nouveau·elle stagiaire. J'ai ainsi réalisé en complément de ce mémoire une note à l'intention des éventuelles prochaines personnes qui s'occuperont du centre (en tenant compte du fait qu'elles n'auront peut-être aucune connaissance en bibliothéconomie) pour leur expliquer les enjeux de celui-ci et indiquer les tâches à réaliser pour continuer son développement.

Pour en savoir plus sur la teneur et le déroulé de mes missions principales, je vous invite à lire la deuxième partie de ce mémoire où certains aspects y sont détaillés.

### **1.3.2 Mes missions secondaires**

---

<sup>13</sup>Le stage a été réalisé en 2021, pendant la crise de la COVID-19.

<sup>14</sup>Je détaillerai les perspectives de développement du centre de documentation et reviendrai sur le programme Life en seconde partie de ce mémoire.

En plus de mes missions principales précédemment présentées, j'ai également réalisé des tâches et activités annexes pour l'association Pays de l'Ours – ADET.

#### -Diffusion d'une offre de service-civique et réalisation d'une mini-formation sur la gestion du centre documentaire auprès des deux volontaires recruté·e·s

L'équipe salariée de l'association Pays de l'Ours-ADET est chaque année renforcée par des volontaires en service civique, généralement avec un profil naturaliste, qui diffusent notamment des brochures informatives, autocollants et sets de table sur l'ours dans toute la région, participent aux animations sur l'ours et s'occupent des pièges photographiques<sup>15</sup>.

Vu le projet du centre documentaire, l'association aurait souhaité cette fois recruter un·e volontaire avec un profil plus littéraire et des connaissances en gestion documentaire. En tant qu'étudiante en master métiers du livre, j'ai été chargée de diffuser l'offre : je l'ai ainsi postée sur différents sites internet et des pages Facebook en lien avec les métiers du livre et j'ai contacté les secrétaires de formation des différents DUT de France pour qu'elles·ils communiquent l'offre à leurs étudiant·e·s et ancien·ne·s étudiant·e·s. Malgré cette communication importante, nous n'avons cependant pas reçu de candidature intéressante pour cette offre (exceptée celle d'une personne ayant malheureusement dépassé l'âge légal pour réaliser un service civique). Cela est peut-être en partie dû aux problèmes de communication que nous avons rencontré à la suite de l'incendie d'OVH<sup>16</sup>, qui a eu lieu peu de temps après la diffusion de l'offre : pendant quelques jours, les boîtes mails ainsi que le site internet de l'association ont été inaccessibles et nous n'avons jamais reçu les mails qui nous ont été envoyés durant cette période.

L'association n'a donc accueilli aucun volontaire spécifiquement missionné·e pour le centre documentaire, toutefois, deux volontaires ont été recruté·e·s pour d'autres missions et elles·ils s'investiront probablement quand même de manière ponctuelle dans la mise en place du centre de documentation dans les prochains mois. Aussi, je leur ai présenté le fonctionnement du centre, montré comment procéder pour collecter des documents, les cataloguer puis les équiper via le logiciel PMB. Je leur ai également expliqué comment créer un compte lecteur et gérer les réservations des utilisateur·rice·s en vue de la prochaine ouverture de la structure au public.

#### -Rédaction d'une proposition de contribution pour le 41ème colloque francophone de mammologie

Afin de faire connaître le centre de documentation et présenter le projet, j'ai rédigé une proposition de contribution pour le 41ème colloque francophone de mammologie, organisé par la SFPEM (Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères), qui se déroulera les 23 et 24 octobre 2021. Si nous sommes sélectionné·e·s, mon tuteur de stage, Alain REYNES, s'y rendra et présentera le centre de documentation (mon stage prenant fin en juillet, je ne pourrai pas y assister).

---

<sup>15</sup>Les pièges photographiques permettent de piéger l'être vivant (animal, humain) qui passe devant l'appareil en déclenchant une photo ou une vidéo.

<sup>16</sup>De nombreuses pertes de données ont eu lieu suite à l'incendie du data-center OVH à Strasbourg le 10 mars 2021.

### -Animation dans les écoles

A ma demande, mon tuteur de stage a répondu favorablement et donc accepté que je participe à quelques animations sur l'ours dans les écoles organisées par Adrien DEROUSSEAU, l'animateur nature de l'association. J'ai alors cherché à concevoir une animation complémentaire à ce qu'il proposait, pour des élèves du primaire, liant la thématique de l'ours à celle des livres. Tout d'abord, j'ai pensé à organiser une animation autour de la lecture d'une légende sur le thème de l'ours. Toutefois, j'ai constaté en discutant avec une enseignante que c'était quelque chose qu'ils faisaient déjà assez souvent en classe avant d'accueillir un animateur sur le thème de l'ours. J'ai alors décidé de réaliser une animation pour faire découvrir la chaîne du livre aux enfants et leur en apprendre davantage sur les différent·e·s acteur·rice·s en m'appuyant sur des documents ayant trait à l'ours. Celle-ci durait environ 15/20 minutes selon les classes et a plutôt bien fonctionné.

### -Quelques tâches et activités annexes

Pendant ce stage, j'ai également découvert certaines activités/missions de l'association Pays de l'Ours-ADET: les sciences participatives via Phenoclim, le suivi percnoptère et ours brun, les animations nature... J'ai en outre participé aux réunions d'équipe, à l'Assemblée Générale, et lors d'une matinée, j'ai tenu un stand pour représenter l'association à la Bourse d'Échanges de documentation touristique de Haute-Garonne Tourisme.

## **1.3.3 Les compétences développées au cours de ce stage**

Durant ce stage, j'ai appris à gérer seule un centre de documentation. Il n'y avait personne de qualifié dans le domaine de la documentation à l'association pour m'aider et m'expliquer comment faire les choses. Je les ai donc découvertes et apprises par moi-même. C'est de cette manière-là que j'ai développé des compétences professionnelles, et non comme cela l'est traditionnellement via les explications du ou de la tuteur·rice de stage et des collègues. L'avantage de ce fonctionnement est que j'ai été amenée à prendre les choses en main, à me définir des tâches, à prendre des responsabilités, des décisions, et à réfléchir à certains faits et actions qui sont rarement du ressort des stagiaires durant un stage classique. Pour la première fois, entourée de personnes non-qualifiées en bibliothéconomie mais qui me faisaient confiance et me voyaient comme la personne référente dans le domaine, je me suis réellement sentie et définie au bout de peu de temps comme une "professionnelle de la documentation" et j'ai pris conscience des connaissances acquises durant mes études. Toutefois, j'ai également pris conscience du hiatus entre les connaissances théoriques et la mise en pratique, ainsi que des différences entre les bibliothèques municipales et universitaires (sur lesquelles étaient plutôt centrées mes études dans le parcours "bibliothèque" de mon master) et les centres de documentation, beaucoup plus spécialisés, et avec des besoins et un fonctionnement qui sur certains aspects se distinguent de ces dernières. Ce qui m'a le plus manqué durant ce stage est le fait de ne pas avoir eu de retour précis sur mon travail, de réponse à certaines de mes questions, et d'aide pour maîtriser le logiciel PMB<sup>17</sup>. Je n'avais par exemple jamais

---

<sup>17</sup>Pour quelques aspects relatifs à la gestion du portail et des sauvegardes, Camille COUTURIER, informaticienne de l'association,

réalisé un réel travail de catalogage : j'ai fait comme cela me semblait être le mieux, en m'appuyant sur des guides d'utilisation, des tutoriels en ligne et des fiches explicatives laissées par l'ancienne stagiaire (qui avait, elle, déjà réalisée plusieurs stages en bibliothèque avant de venir à l'association Pays de l'Ours - ADET). Toutefois et précisément en raison de mon manque de formation professionnelle, il y a sûrement dans mon travail quelques erreurs/imprécisions.

Ce stage, pour résumer, m'a appris à gérer un centre de documentation et/ou un fonds spécialisé. Voici un récapitulatif un peu plus précis des compétences professionnelles principales acquises (ou du moins développées et en cours d'acquisition) que je pourrai à l'issue de ce stage ajouter à mon C.V :

- maîtrise du logiciel PMB (j'ai touché à la fois à la partie "circulation" pour la gestion des comptes-lecteurs, à la partie "catalogage" pour, comme son nom l'indique, le catalogage des documents, la partie "portail" pour la gestion du catalogue en ligne et du site où celui-ci est présent et la partie "administration" pour le paramétrage du logiciel)
- collecte, catalogage, équipement et rangement des documents
- réadaptation d'un thésaurus et ajustement d'un plan de classement spécialisé
- réflexion autour de l'élaboration d'une politique documentaire et des perspectives d'évolution d'une structure
- création et mise en pratique d'une animation
- réalisation d'entretiens semi-directifs

Par ailleurs, ce stage m'a également permis de découvrir et d'apprendre à utiliser un certain nombre d'outils numériques collaboratifs utilisés par l'association (Asana, Agora, Workflowy, compte Google et compte Zoom professionnels...) et d'outils d'ordre pratique (plastifieuse, relieuse, massicot...). De même, à la faveur de la diffusion de l'offre de service civique, j'ai également découvert et utilisé plusieurs pages, sites et organisations qui me seront probablement utiles à l'avenir pour la recherche d'emploi. J'ai également acquis du vocabulaire bibliothéconomique en anglais grâce à la rédaction des mails envoyés à différentes structures possédant de la documentation sur l'ours dans le monde. Enfin, j'ai aussi découvert de manière plus précise le fonctionnement d'une association, les problématiques qui y sont liées et la gestion des éventuels problèmes au quotidien.

Les petites animations auxquelles j'ai assisté et que j'ai réalisées m'ont pareillement beaucoup apporté. Pour la première fois, j'ai conçu un atelier pour des enfants, réfléchi à la manière dont le mettre en place, aux objectifs pédagogiques. Lors de leurs réalisations, j'ai appris à adapter mon propos et mes actions en fonction des classes et des niveaux et à m'exprimer de manière claire et ludique, de façon à intéresser les jeunes auditeurs. Sur ce point d'ailleurs, j'ai eu des retours sur mon travail de la part de l'animateur de l'association et j'ai tiré profit de son expérience car j'ai observé comment lui-même gérait un groupe. J'ai ainsi découvert ses petites

---

m'a un peu aidée. Toutefois, elle ne maîtrisait pas le logiciel PMB et n'a pas pu répondre à mes questions relatives à la gestion du thésaurus et a été en arrêt maladie pendant une grande partie de mon stage.

astuces et ses petits jeux pour intéresser petit·e·s et grand·e·s et ce fut très enrichissant.

Pour finir, durant ce stage, en parallèle des compétences scolaires et professionnelles que j'ai développées, j'ai acquis, au fil des discussions, des rencontres, des animations et des documents que j'ai catalogués, indexés, classés et parfois lus, un certain nombre de connaissances sur l'ours. En cinq mois, j'en ai en effet appris sur le comportement et la biologie du plantigrade (alimentation, déplacement, reproduction, taille...). J'ai assimilé des notions relatives au pastoralisme et aux techniques de protection des troupeaux mises en place après sa réintroduction, le vocabulaire scientifique lié au suivi de l'animal, l'histoire de sa protection, le folklore qui y est lié. Je connais désormais les grands enjeux liés à l'ours des Pyrénées ainsi que les noms des grands auteur·rice·s incontournables sur cette thématique (J.J. Camarra, G. Caussimont, C. Dendaletche, F. Benhammou...). Ce stage m'a fait prendre conscience à la fois de l'importance de l'ours pour les Pyrénées et de la sensibilité, sur place, du sujet. Avant d'arriver à Arbas, je savais qu'il y avait quelques ours dans les Pyrénées mais j'étais peu renseignée et je n'avais pas particulièrement d'avis sur la question. Au fil des jours, j'ai été amenée à me poser quelques questions liées à la préservation des grands prédateurs, aux réintroductions, à l'importance de la biodiversité, à la chasse, au pastoralisme... A l'issue de ce stage, j'ai le sentiment d'avoir globalement développé une plus grande sensibilité écologique et je me sens plus attentive et intéressée par mon environnement proche et par la découverte et connaissance de la faune et la flore qui m'entourent. J'espère qu'au fil des années le clivage "pro-ours" / "anti-ours" s'apaisera, qu'une véritable cohabitation se mettra en place, et que l'ours sera de plus en plus vu, y compris par les éleveur·euse·s, non pas uniquement comme un "ennemi à éliminer" mais comme une espèce du territoire qui a également le droit de vivre, et dont la présence peut, en outre, grâce aux mesures de protection, économiquement être souhaitée et valorisée.

La deuxième grande partie de ce compte rendu, plus axée sur la recherche, sera consacrée au centre de documentation d'Arbas sur l'ours brun des Pyrénées et à la manière dont il a été créé. Durant ce stage, j'ai découvert, appris et compris des choses sur l'ours et la biodiversité. J'ai acquis des compétences professionnelles relatives à la gestion d'un centre documentaire via les missions qui m'ont été confiées et l'environnement dans lequel j'ai baigné. Toutefois, j'ai également beaucoup appris et développé des compétences et connaissances par le biais de l'élaboration de ce mémoire de recherche appliquée. Celui-ci a en effet nécessité des recherches et surtout des entretiens qui m'ont beaucoup apporté : découvrir via des échanges avec des professionnel·le·s le fonctionnement d'autres centres de documentation m'a permis de prendre du recul par rapport au centre que j'étais en train de créer et de mieux percevoir ses atouts, ses faiblesses, et comment celui-ci pourrait se développer.

## **2. LA CREATION D'UN CENTRE DE DOCUMENTATION SPECIALISE**

L'association Pays de l'Ours - ADET, qui défend la sauvegarde et la préservation de la biodiversité ainsi que la cohabitation avec les ours dans les Pyrénées, a donc décidé de créer un centre de documentation sur l'ours brun des Pyrénées. Durant mon stage, malgré les quelques tâches et activités annexes précédemment évoquées, ma mission principale était de finaliser sa création.

Ce projet est bien spécifique, tant pour le fonds que pour le cadre de celui-ci. En effet, la thématique du centre documentaire, en plus d'être particulièrement polémique dans les Pyrénées, est très précise et exceptionnelle (l'association présente d'ailleurs le projet comme le premier et l'unique centre de documentation français dédié à une espèce protégée). En outre, la situation géographique et les conditions de fonctionnement du centre sont particulières. Généralement, un centre de documentation est, d'un point de vue administratif, un ERP (Établissement Recevant du Public) ; il est situé au cœur d'une ville et/ou est facilement accessible, est géré par un ou plusieurs salarié·e·s et chaque année un budget fixe lui est octroyé. Or, il n'en n'est pas ainsi : le centre documentaire de l'association Pays de l'Ours – ADET est actuellement géré de manière ponctuelle par des stagiaires et volontaires en service civique, il est situé dans un petit village de montagne, aménagé dans un local non homologué ERP et a un budget variable quoique restreint, l'association fonctionnant principalement grâce aux dons et subventions.

Ces différents éléments influent bien sûr sur la manière de créer et de gérer le centre, sur sa façon d'être conçu et de fonctionner. Toutefois, l'association, en dépit de l'apparence du projet que certains pourraient juger fragile et trop ambitieux, l'a pris en main et a mis en œuvre des moyens (achat d'un SIGB<sup>18</sup>, embauche de stagiaires spécialisé·e·s, valorisation auprès des partenaires et recherche de financement) pour que celui-ci voie le jour et soit réellement un outil opérationnel et professionnel. De fait, les modalités de sa création et son fonctionnement général sont certes particuliers mais ne sont finalement pas, à certains égards, si différents de ceux des centres de documentation spécialisés dits plus "classiques".

Dans cette partie axée sur la recherche, nous nous demanderons et montrerons, à travers l'exemple du centre de documentation d'Arbas sur l'ours brun des Pyrénées, comment il est possible de créer un centre de documentation spécialisé. Dans une perspective d'ordre tout d'abord théorique et méthodologique, j'expliquerai les termes clés du sujet ainsi que la méthode suivie et le cadre bibliographique de ma recherche (2.1). J'exposerai ensuite les raisons qui sont à l'origine de la création du centre documentaire sur l'ours brun des Pyrénées (2.2), avant de montrer comment il est possible de créer un tel centre de documentation spécialisé (2.3). Je m'intéresserai enfin à l'évaluation, au maintien et à la valorisation du centre documentaire, ce qui m'amènera à parler des perspectives d'évolution du centre d'Arbas. (2.4).

## **2.1 METHODOLOGIE DU TRAVAIL DE RECHERCHE**

---

<sup>18</sup>SIGB : Système Intégré de Gestion de Bibliothèque

## 2.1.1 La définition et délimitation du sujet

Ce travail de recherche porte sur la "création d'un centre de documentation spécialisé". Par "création", j'entends ici tout le processus de conception puis de mise en œuvre du projet du centre documentaire, jusqu'à ce que ce dernier devienne opérationnel et puisse officiellement ouvrir au public. Seule la dernière sous-partie de ce mémoire portant sur l'évaluation, le maintien et la valorisation à plus ou moins long terme du centre documentaire et sur ses perspectives d'évolution dépassera ce cadre.

Dans l'intitulé du sujet se trouvent également les termes "centre de documentation spécialisé". Dans quelle mesure ces mots sont-ils cependant adaptés pour qualifier le centre d'Arbas, support de ce mémoire ? Qu'est-ce qui est véritablement désigné derrière l'expression "centre de documentation" ? En quoi celui-ci est-il différent d'une "bibliothèque spécialisée" ? Par ailleurs, un centre de documentation n'est-il pas, par essence, déjà spécialisé ?

Généralement, au-delà des pratiques professionnelles et voies d'accès aux métiers, on distingue en France une bibliothèque d'un centre de documentation par le degré de spécialisation de celui-ci (le centre de documentation étant plus spécialisé), le public visé et les horaires d'ouverture au public (le centre de documentation étant souvent ouvert moins fréquemment et comportant un public cible plus réduit), l'utilisation des collections et les services proposés (insistance sur l'accès à l'information en centre de documentation via la réalisation de produits documentaires et de recherches personnalisées). Toutefois, les différences entre ces deux notions restent difficiles à caractériser, et les termes employés (unité documentaire, centre de ressources...) varient par ailleurs selon le lieu. Cela est d'autant plus le cas pour les bibliothèques spécialisées, centrées uniquement sur une thématique : elles ont des objectifs et des fonctionnements très similaires si l'on ne peut dire semblables. Les éléments avancés dans ce mémoire pour créer et développer un centre documentaire spécialisé peuvent donc, à ce qu'il me semble, y être également appliqués.

En 1935, Suzanne BRIET a défini les critères d'un centre de documentation (et encore aujourd'hui ceux-ci présentent toujours une certaine actualité). Selon elle, un centre de documentation est "un ensemble de services où une documentation générale ou spéciale, complète ou partielle, est méthodiquement organisée pour être mise à la disposition des intéressés"<sup>19</sup>. Le centre comprend en outre essentiellement trois services qui sont en étroite collaboration : un qui réunit, enregistre et classe les documents (service de conservation), un qui dépouille les documents et en dégage tous les éléments utilisables en vue de la préparation de répertoires, de dossiers et d'analyses (service de dépouillement), un autre qui met la documentation à la disposition du public, par information, communication, publication, reproduction, traduction (service de diffusion).<sup>20</sup>

Le centre documentaire d'Arbas semble répondre à ces critères, d'où l'emploi de cette dénomination.

---

<sup>19</sup>Jean-Philippe Accart et Marie-Pierre Réthy, « Le service de documentation, », dans *Le Métier de Documentaliste* (Paris : Éditions du Cercle de la Librairie, 2015)

<sup>20</sup>*Ibid.*

En outre, Suzanne BRIET précise dans sa définition que la documentation peut y être "générale ou spéciale"<sup>21</sup> : la documentation présente au centre documentaire sur l'ours brun des Pyrénées étant très spécialisée, j'ai alors préféré préciser dans l'intitulé de ce mémoire "centre de documentaire spécialisé", même si cette formule peut paraître, d'un certain point de vue, être une oxymore.

De plus, relativement à la définition des termes, il est aussi utile de se poser la question suivante : comment qualifier le fonds documentaire du centre d'Arbas ? Est-ce un fonds spécial, un fonds spécialisé, un fonds particulier, un fonds local, un fonds patrimonial ?

A nouveau, comme en témoignent les citations suivantes, distinguer ces différentes notions n'est pas chose aisée : "la moindre réflexion sur les collections spécialisées, les fonds spécialisés et les fonds particuliers se heurte à la complexité que révèle l'enchevêtrement de ces notions"<sup>22</sup> (G. PERRIN), "distinguer les fonds spécialisés des fonds locaux ou courants est opération plus délicate qu'il n'y paraît"<sup>23</sup> (B. CALENGE) ; "dans la littérature professionnelle, on emploie plusieurs expressions pour parler de réalités assez proches: on trouve tantôt fonds spécialisés, tantôt fonds spéciaux, tantôt fonds particuliers"<sup>24</sup> (M. ESPEROU). Selon Georges PERRIN, ces différents fonds ne doivent toutefois pas être traités de la même manière (d'où l'importance de les distinguer) et ont pour seuls points communs de "n'être pas a priori encyclopédiques, et d'avoir pour destination première l'étude et la recherche – qu'elle soit fondamentale et appliquée dans le cadre public, ou simplement individuelle et érudite."<sup>25</sup>

Pour qualifier le fonds d'Arbas, les termes de "fonds patrimoniaux" et "fonds particuliers" ("collections relativement homogènes généralement arrivées sous forme de dons et que l'on peut qualifier de patrimoniales"<sup>26</sup>) semblent, tout d'abord, les moins adéquats étant donné que le centre n'a pas vocation à ne collecter que des documents anciens, rares et précieux. Cependant, il en possède quelques-uns et cherche à recueillir de vieux documents sur l'ours et sa protection pour garder une trace de l'histoire. Concernant les fonds spéciaux, ceux-ci peuvent, en fonction des contextes, désigner selon Françoise BLECHET et Annie CHARON<sup>27</sup> deux sous-ensembles : des fonds de non-livres (estampes, partitions, cartes, médailles, etc) et des fonds de livres (comme des fonds thématiques et locaux). La première signification est donc pour le centre d'Arbas (contenant presque exclusivement des documents imprimés) à écarter, mais la seconde semble être pertinente. Selon Bertrand CALENGE, un fonds local est une "collection acquise pour conserver la mémoire documentaire de la collectivité dans son aire d'influence" et les fonds spécialisés proprement dits sont des

---

<sup>21</sup>*Ibid.*

<sup>22</sup>Georges Perrin, « Mode d'emploi », dans *Développer et exploiter un fonds spécialisé*, dir. Georges Perrin (France : École Nationale Supérieure Sciences Information et Bibliothèques, 1999)

<sup>23</sup>Bertrand Calenge, « Des fonds courants aux fonds patrimoniaux et spécialisés », dans *Les politiques d'acquisition* (Paris : Éditions du Cercle de la librairie, 1994)

<sup>24</sup>Maud Esperou, « Patrimoine et bibliothèques spécialisées », dans *Le patrimoine : histoire, pratiques et perspectives*, dir. Jean-Paul Oddos (Paris : Éditions du Cercle de la librairie, 1997)

<sup>25</sup>Georges Perrin, « Mode d'emploi », dans *Développer et exploiter un fonds spécialisé*, dir. Georges Perrin (France : École Nationale Supérieure Sciences Information et Bibliothèques, 1999)

<sup>26</sup>*Idem.*

<sup>27</sup>Françoise Blechet, Annie Charon, *Les fonds anciens des bibliothèques françaises : résultats de l'enquête de 1975*. (Paris : Centre National de la Recherche Scientifique, 1981)

"collections organisées autour d'un sujet spécifique, conservées pour un accès d'usagers au-delà des frontières et de la collectivité locale, dans le souci de maintenir et promouvoir la compétence de la collectivité sur le sujet.<sup>28</sup>" Au premier regard, bien qu'un doute subsiste, le fonds documentaire du centre d'Arbas semble plutôt correspondre à la définition de fonds spécialisé (la thématique étant l'ours brun des Pyrénées) même s'il est centré sur cette thématique dans une aire géographique donnée (les Pyrénées). Les éléments suivants avancés par Bertrand CALENGE nous permettent de nous éclairer davantage :

le fonds spécialisé se distingue des fonds courants et locaux [car] le public auquel il se destine est largement situé au-delà des limites du territoire communal, son intérêt national ou au moins régional est reconnu par les autres bibliothèques, la part des documents d'intérêt local y est minoritaire, même si sa définition est rendue possible par un tel intérêt, le nombre de documents est significatif par rapport à la production sur ce sujet, il continue d'être alimenté et renouvelé dans sa spécialité [...].<sup>29</sup>

En s'appuyant sur cette définition, il semble pertinent de qualifier le fonds documentaire d'Arbas de fonds spécialisé car comme nous le détaillerons plus tard, le public est situé au-delà du territoire communal et l'intérêt du centre pourrait même être, à l'avenir, reconnu à l'échelle mondiale. De surcroît, le nombre de documents est très clairement significatif par rapport à la production sur ce sujet et cela ne va aller qu'en ce sens dans les prochaines années comme il continuera, normalement, d'être alimenté.

## 2.1.2 Le cadre bibliographique

Pour réaliser ce mémoire de recherche, je me suis bien sûr appuyée sur des références bibliographiques. Relativement et précisément à la création ou la gestion d'un centre de documentation spécialisé (ou d'un fonds spécialisé d'une bibliothèque), peu de références générales existent. L'ouvrage majeur sur la question est celui de Georges PERRIN intitulé *Développer et exploiter un fonds spécialisé*<sup>30</sup>, mais il est paru en 1999 et depuis cette date, certaines informations ont perdu de leur validité conséquemment au développement des nouvelles technologies. Pour la gestion d'un centre documentaire de manière générale, la référence sur laquelle je me suis principalement appuyée est le célèbre ouvrage *Le métier de documentaliste* de Jean-Philippe ACCART<sup>31</sup>. De plus, j'ai lu de nombreux mémoires de recherche appliquée relatifs à la gestion d'un fonds spécialisé et j'ai utilisé des ouvrages dédiés à des sujets plus précis également traités dans ce mémoire telles la collecte de documents ou la création d'un thésaurus<sup>32</sup>. Toutefois, comme cela a été explicité dans l'introduction de cette

---

<sup>28</sup>Bertrand Calenge, « Des fonds courants aux fonds patrimoniaux et spécialisés », dans *Les politiques d'acquisition* (Paris : Éditions du Cercle de la librairie, 1994)

<sup>29</sup>*Idem.*

<sup>30</sup>Georges Perrin, *Développer et exploiter un fonds spécialisé* (France : École Nationale Supérieure Sciences Information et Bibliothèques, 1999)

<sup>31</sup>Jean-Philippe Accart et Marie-Pierre Réthy, *Le Métier de Documentaliste* (Paris : Éditions du Cercle de la Librairie, 2015)

<sup>32</sup>Toutes ces références sont présentes dans la bibliographie en fin de mémoire.

partie, ce projet de centre documentaire est très spécifique (centre dédié exclusivement à une espèce, géré par des bénévoles, disposant de peu de moyens, établi dans un lieu peu accessible...). En raison de cette particularité, ce mémoire présente un intérêt dans le monde de la recherche car il n'existe pas, à ma connaissance, de travaux similaires traitant ces thématiques. Sa lecture pourrait ainsi intéresser toute personne souhaitant se lancer dans la création d'un centre documentaire spécialisé avec peu de moyens.

### **2.1.3 Les entretiens et les recherches complémentaires**

Pour l'écriture de ce mémoire de recherche appliquée, je suis d'abord partie de mon expérience vécue en tant que stagiaire finalisant la création du centre documentaire sur l'ours brun des Pyrénées, puis je suis revenue sur le travail que j'ai effectué, en précisant et en expliquant la manière dont je l'ai accompli, et en développant plus particulièrement les difficultés auxquelles j'ai été confrontées et mes différents questionnements et réflexions sur le centre au cours de ce stage.

Toutefois, ce travail dépasse ma seule perception du projet. Pour approfondir et élargir la réflexion, j'ai en effet recueilli l'avis et les conseils de documentalistes ou bénévoles de centres de documentation spécialisés dans l'environnement sur la façon de gérer et développer le centre de documentation sur l'ours. De plus, je leur ai posé un certain nombre de questions pour savoir comment, de leur côté, ils géraient leur structure pour m'en inspirer et comprendre les enjeux d'un centre documentaire spécialisé. J'ai par ailleurs discuté avec quelques personnes ayant utilisé le centre ou faisant partie des "publics cibles" du projet pour cerner leurs besoins en documentation sur la thématique de l'ours, leurs attentes et leur intérêt quant à ce sujet. Pour cela, j'ai choisi de réaliser des entretiens semi-directifs. Ceux réalisés auprès des professionnel-le-s dans le domaine de la documentation sont peu nombreux mais longs et détaillés : ils ont duré entre trente minutes et une heure et demie selon les spécialistes et abordaient différents sujets (publics, classification, indexation, valorisation des collections...), l'aspect qualitatif a grandement été privilégié. Les entretiens réalisés auprès des personnes ayant utilisé ou étant susceptibles d'utiliser le centre ont été plus rapides et plus directifs (maximum quinze minutes), mes questions étant moins nombreuses et amenant à des réponses plus courtes. J'avais tout d'abord pensé à réaliser un questionnaire mais à chaque fois que je l'ai proposé, les personnes m'ont répondu qu'elles préféreraient échanger avec moi oralement, et j'ai ensuite poursuivi de cette manière car cela permettait d'avoir des réponses un peu plus précises qu'à l'écrit et d'adapter directement les questions en fonction du profil des personnes interviewées. J'aurais aimé pouvoir réaliser des entretiens (ou distribuer un questionnaire) auprès d'un panel de personnes plus large et avec des profils plus variés, mais il était assez compliqué et délicat de réaliser des études de publics étant donné que le centre n'avait pas encore officiellement ouvert au public et que l'association ne souhaitait pas en faire la promotion avant son inauguration. Tous les entretiens réalisés ont été

retranscrits et sont présents en annexe.<sup>33</sup> Pour une meilleure compréhension et une plus grande clarté des propos, j'ai fait le choix de supprimer la plus grande partie des interjections des participant·e·s ainsi que des passages s'éloignant du sujet, et j'ai résumé et reformulé certaines phrases quand cela me semblait nécessaire.

En parallèle, pour mieux comprendre le rôle, la place et l'originalité de ce centre documentaire, j'ai cherché à savoir s'il existait en France d'autres centres de documentation dédiés seulement à une espèce et j'ai cherché à dresser un état des lieux des centres de ressources dédiés à l'ours brun (ou comportant un nombre conséquent de documents à son sujet) en France et dans le monde. J'ai pour cela notamment réalisé des recherches en ligne en différentes langues sur des moteurs de recherche et catalogues de bibliothèques et contacté plusieurs structures travaillant pour la protection et la valorisation de ce plantigrade à l'étranger.

Ce mémoire est ainsi le fruit de mon expérience en tant que stagiaire au centre de documentation d'Arbas et des éléments précédemment présentés. Cependant, le centre n'ayant pas encore ouvert officiellement au public, son utilité et son efficacité ne peuvent être aujourd'hui correctement évaluées. De fait, dans ce mémoire, j'avance plus des propositions que des résultats. Par ailleurs, comme j'ai travaillé seule dans le centre et que je me suis donnée la liberté dans ce mémoire de diverses prises de position, j'ai choisi, au détriment de la convention, de renoncer à l'emploi du pronom personnel sujet « nous » et j'ai adopté à sa place le pronom personnel sujet « je ». En tant que stagiaire à l'association Pays de l'Ours - ADET, je ne suis toutefois pas, bien entendu, la personne à l'origine du projet et la seule participant à son avancement. Celui-ci a été pensé et conçu par Alain REYNES, directeur de l'association, qui a également organisé et dirigé sa mise en œuvre. Nous verrons dans une seconde partie les raisons qui, justement, l'ont poussé à créer ce centre documentaire.

## **2.2 LES RAISONS A L'ORIGINE DE LA CREATION DU**

---

<sup>33</sup>Voir annexes n°2/3/4/5 pour les retranscriptions des entretiens avec les documentalistes et annexe n°7 pour les publics

# CENTRE DOCUMENTAIRE SUR L'OURS BRUN DES PYRENEES

Pourquoi créer un centre de documentation spécialisé ? Quel que soit sa thématique, un centre documentaire spécialisé est créé pour rassembler, traiter, organiser, valoriser et mettre à disposition d'individus pour ou moins ciblés de l'information dans un domaine particulier. Historiquement, ces centres voyaient le jour en raison d'un manque d'information sur le sujet donné (ou du moins un manque d'accessibilité). Aujourd'hui, dans notre société dite « société de l'information », la création de ces centres est le plus souvent liée, a contrario, à l'excès d'information et/ou à la désinformation, favorisés avec l'émergence du web 2.0. Pour contrer ces problèmes, les centres de documentation apportent et contribuent à la production de connaissances pertinentes, validées, fiables et de qualité. A ces missions peuvent en outre s'ajouter, en fonction du sujet, un devoir de mémoire (comme pour le centre de documentation sur le nazisme ou le centre de documentation juive contemporaine) et une forte volonté de sensibilisation sur la thématique donnée (par exemple : le centre de documentation sur le féminisme de la maison des femmes de Bordeaux). Les thématiques sont diverses mais le point commun des centres de documentation est qu'ils sont normalement conçus pour répondre à un « besoin » d'information (qui peut être non-conscientisé) des futur·e·s utilisateur·rice·s sur le sujet. Au-delà de la question des utilisateur·rice·s, d'autres causes comme la présence d'une importante documentation sur le sujet ou la volonté de fusionner la documentation de différentes instances peuvent également peser dans la balance.

Pour les non-pyrénéens et les personnes non intéressées par tous les questionnements liés aux grands prédateurs, créer un centre de documentation sur un sujet aussi précis que l'est celui de l'ours peut, au premier abord, paraître dénué de sens. J'en ai très vite fait le constat, car lorsque j'ai parlé du sujet de mon stage autour de moi, la première réaction des personnes a souvent été de remettre en cause l'utilité d'un tel centre, notamment en raison de la spécificité de la thématique qui selon elles/eux ne nécessitait pas autant de moyens. « Qui viendra et utilisera vraiment le centre ? Y-a-t-il un réel besoin d'information sur l'ours au point de créer un centre de documentation spécifiquement sur ce sujet ? » sont des questions qui m'ont fréquemment été adressées (et je vous avoue que je me les suis également posées à maintes reprises lors de mon stage). De longues discussions avec Alain REYNES, (directeur de l'association, spécialiste de l'ours depuis des années) ainsi que tout simplement mon immersion dans une association naturaliste des Pyrénées, ma rencontre avec des habitant·e·s de ce massif et mes lectures sur le sujet, m'ont cependant permis de mieux comprendre les raisons de ce projet.

La décision de créer un centre documentaire sur l'ours brun des Pyrénées répond à un diagnostic formulé par l'association Pays de l'Ours – ADET en 2019, constatant un déficit d'information objective et validée sur les sujets autour de l'ours et de son retour dans les Pyrénées ainsi qu'une faible mobilisation des acteurs non-opposés à la présence de l'ours, y compris de ceux qui ont objectivement un intérêt à sa présence.

Ce problème quantitatif et qualitatif d'information des populations locales explique, selon les membres de l'association Pays de l'Ours – ADET, qu'elles puissent devenir réceptives aux rumeurs, infox et intox des lobbies anti-ours, ce à quoi le centre documentaire souhaite remédier.<sup>34</sup>

## 2.2.1 La désinformation

Pour quelles raisons autant de fausses idées sur l'ours sont-elles présentes dans les esprits ? La désinformation est, à mon avis, liée à deux causes principales : tout d'abord, la divulgation régulière dans les médias de fausses informations par les anti-ours ; ensuite, la diffusion depuis des siècles de nombreux mythes, légendes, croyances et superstitions sur l'animal qui ne représentent pas forcément la réalité.

En effet, une véritable désinformation circule actuellement sur l'ours brun des Pyrénées. J'ai par moi-même constaté, simplement en discutant avec des locaux et des touristes, qu'il y avait beaucoup d'idées reçues autour de cet animal : « l'ours est un animal carnivore comme le loup », « l'ours slovène a fait disparaître l'ours pyrénéen », « l'ours est responsable de la crise du pastoralisme » sont des phrases que j'ai régulièrement entendues, tout comme des chiffres erronés sur le nombre de dégâts.

Ces rumeurs et cette désinformation ne se divulguent toutefois pas seulement oralement. Comme me l'ont répété plusieurs fois des membres de l'association Pays de l'Ours - ADET, il faut sur ce sujet être vigilant car de nombreux mensonges et déclarations outrancières fleurissent régulièrement dans les médias et sont propagées sans aucun complexe par les opposants qui organisent de véritables « campagnes de désinformation ».

Les fausses informations concernent avant tout le nombre de dégâts. Il avait par exemple été annoncé le 2 octobre 2019 sur France3 Occitanie les informations suivantes : « Selon le dernier bilan de la préfecture, arrêté au 20 septembre, les attaques d'ours ont causé la mort de 1063 ovins depuis le 1er janvier, soit presque deux fois plus qu'en 2018 (589) et cinq fois plus qu'en 2016 (190) ». <sup>35</sup> Or, via les constats officiels, seules 672 bêtes mortes ou blessées avaient pour cela été attribuées à l'ours. En outre, en 2018, ce ne sont, selon les chiffres officiels, non pas 589 bêtes qui avaient été tuées par l'ours mais 441, et en 2016 non pas 190 bêtes mais 121 (et ce, dans ces deux cas, non pas seulement de janvier à octobre comme indiqué par le média mais pour l'année entière). Comme nous le voyons ici, les chiffres sont donc, même dans les médias traditionnels, trop souvent erronés. Les anti-ours accusent quasi systématiquement l'animal dès qu'il y a des pertes, se mobilisent contre lui et manifestent avant même d'avoir connaissance du résultat des constats indiquant si l'ours en est oui ou non responsable. Jean LAUZET, dans l'ouvrage *Chercheurs d'ours*, revient sur les fausses informations qui ont circulé peu de temps après les réintroductions d'ours slovènes et déclare que les fakes news diffusées par

---

<sup>34</sup>Voir annexe n°12

<sup>35</sup>Voici la source du document : France3 Occitanie, « Attaques d'ours : vers un été record en Ariège ? » Consulté le 7 juin, 2021. <https://france3-regions.francetvinfo.fr/occitanie/ariege/foix/attaques-ours-ete-record-ariege-1730937.html>  
Voici la critique de l'association Pays de l'Ours – ADET qui y dénonce des fakes news (article 13) : Pays de l'Ours – ADET, « Décod'ours ». Consulté le 7 juin, 2021. <https://paysdelours.com/fr/les-infos/decodours.html>

les éleveur·euse·s ont été parfois relayées par des hommes politiques et pour des raisons d'ordre politique :

En Ariège notamment, les dégâts occasionnés par les plantigrades sont très mal acceptés par des éleveurs ayant le sentiment d'être mis devant le fait accompli. La polémique sur leur présence pousse rapidement un député de ce département à pondre un amendement prévoyant la capture des ours slovènes. Une fois de plus, je constate que pour beaucoup, ce qui est étranger est étrange et que la méconnaissance fait naître rejet et toutes sortes de peurs irraisonnées. Les adversaires de l'animal n'ont aucune peur à répandre la rumeur selon laquelle ces ours, habitués à être nourris sur des charniers sont bien plus carnivores que leurs compères pyrénéens. Même le président du Parc national des Pyrénées déclare que "les ours béarnais sont plus craintifs, ils commettent moins de dégâts sur les troupeaux". [...] Je n'ai donc pas à attendre longtemps avant de constater combien la mauvaise foi, l'ignorance et le parti pris inspirent la majorité de ceux qui s'expriment sur le dossier. Aucun des représentants agricoles, des élus ou des membres de l'administration qui vouent aux gémonies les ours slovènes ne peuvent ignorer que le fauve le plus prédateur du massif est un pur-sang pyrénéen. Mais chacun a un rôle à tenir, une place à prendre ou à conserver, un électorat à flatter."<sup>36</sup>

Au-delà des médias traditionnels, des fakes news fleurissent également sur les réseaux sociaux et des sites internet divers. Par exemple, sur le site *Le Monde des Pyrénées*<sup>37</sup>, anciennement tenu Louis DOLLO (un anti-ours qui a d'ailleurs été condamné par l'association Pays de l'Ours - ADET pour diffamation) des scientifiques spécialistes de l'ours comme Farid BENHAMMOU (doctorant en géographie à l'École National du Génie Rural, des Eaux et des Forêts) ou Pierre-Yves QUENETTE (responsable à l'Office Français de la Biodiversité de l'équipe-ours) y sont justement à de nombreuses reprises présentés comme des individus vecteurs d'affirmations mensongères sur l'ours.

Par ailleurs, en sus des fake news véhiculées par les anti-ours, de fausses informations sur l'animal circulent en raison du riche folklore qui y est lié. En effet, l'ours est l'objet de nombreux mythes, d'innombrables histoires, légendes, croyances, superstitions, qui ne représentent pas forcément la réalité. Nombreux sont les récits où l'ours ne se comporte pas comme dans la nature, notamment dans la littérature jeunesse, ce qui entraîne des conséquences sur sa perception qui ont été relevées par de nombreux auteurs. Dans *L'esprit de l'ours*, Jean-Noël PASSAL nous informe notamment que « depuis des siècles, l'image de l'ours a été captée par la société occidentale pour lui substituer un animal inventé, pure construction culturelle » et que « plus récemment et plus commercialement, le sentimentalisme a pris le dessus par le biais de ce « nounours » »<sup>38</sup>. De même, dans *Chercheurs d'ours*, Jean LAUZET explique que « de plagiats en ouvrages de référence, [il] [a] souvent peiné face à des pages interminables aux clichés surfait ».

Pour lutter contre cela, plusieurs brochures revenant sur ces idées reçues (que nous possédons au centre

---

<sup>36</sup>Jean Lauzet, *Chercheurs d'ours : du Béarn à l'Alaska, une nouvelle approche du sauvage*. (Paris : L'Harmattan, 2019), 66

<sup>37</sup>Louis Dollo, *Le Monde des Pyrénées : Pyrénées françaises, Espagnoles et Andorrannes*. Consulté le 8 juin, 2021. <https://pyrenees-pireneus.com>

<sup>38</sup>Jean-Noël Passal, *L'esprit de l'ours* (France : Cheminement, 2008), 295

de documentation) ont été conçues par diverses organisations comme WWF.<sup>39</sup> Les associations œuvrant pour la protection de la biodiversité et en particulier de l'ours ont, en outre, plusieurs fois fait appel à l'État pour dénoncer ces propos. En 2012, quelques temps après les réintroductions d'ours slovènes, de nombreuses informations erronées circulaient sur ces ours étrangers qui étaient dits très éloignés génétiquement de l'homme, plus carnivores et s'approchant plus de l'homme que les ours pyrénéens. L'association FERUS avait alors envoyé une lettre à la ministre de l'Écologie Delphine BATHO pour la mettre en garde face aux informations qui étaient répandues :

« Nous appelons vos services, Madame la Ministre, à ne pas tomber dans ce piège de la discrimination et des préjugés, ce qui nous semblerait être en totale contradiction avec les fondamentaux du Président de la République et de son gouvernement. Ceux qui travaillent sur l'ours depuis des années savent déjà que la réalité converge largement vers une grande proximité éthologique entre les ours de souche slovène et les ours de souche pyrénéenne. »<sup>40</sup>

Différentes actions comme Parole d'Ours (un programme pour délivrer dans la rue à la population locale et aux gens de passage une information approfondie sur le plantigrade et recueillir le sentiment des personnes présentes dans les zones à ours pyrénéennes) ou encore Décod'Ours (l'analyse régulière d'articles de presse sur l'ours pour démonter les fausses informations véhiculées dans les media par les opposants à l'ours, démasquer les inexactitudes et exposer les faits avec la plus grande rigueur possible en se basant sur des références citées et des données factuelles vérifiables) ont été mises en place par les associations de défense de l'ours pour lutter contre les fakes news à ce sujet. Le centre documentaire vise également à lutter contre ce phénomène et contre les campagnes de désinformation des anti-ours en apportant une connaissance fiable et vérifiée sur le plantigrade.

## 2.2.2 « Connaître l'ours, c'est aussi le protéger »

L'association Pays de l'Ours-ADET, qui œuvre pour la protection de l'ours et une meilleure cohabitation entre l'homme et l'animal, accorde donc une importance particulière à l'éradication des fakes news sur le plantigrade, à la divulgation d'informations correctes et vérifiées à son sujet et de manière plus générale, cherche à sensibiliser sur cette thématique. Si elle insiste autant sur cet aspect c'est parce qu'elle estime que la propagation d'infox porte atteinte, au sein de l'opinion publique, à la perception de l'ours, ce qui engendre alors un impact négatif sur sa protection. Aussi, même si le soutien local à la présence et à la restauration de la population d'ours ne s'est jamais démenti, il ne doit pas être considéré comme définitivement acquis. En effet, si demain, plus de personnes étaient défavorables à l'ours et que de nombreuses informations étaient propagées

---

<sup>39</sup>WWF France, *Il ne faut pas croire tout ce que l'on vous dit* (Paris : WWF, date inconnue)

<sup>40</sup>FERUS, « Courrier au ministère : FERUS réagit à la désinformation anti-ours slovènes », lettre du 6 septembre 2012. Consulté le 9 juin, 2021. <https://www.ferus.fr/actualite/courrier-au-ministere-ferus-reagit-a-la-desinformation-anti-ours-slovenes>

en ce sens, l'État et les collectivités locales seraient probablement plus réticents à mettre en place des mesures de protection pour le plantigrade. Si l'opinion publique, en revanche, y reste plutôt favorable (ce qui est aujourd'hui le cas), que les citoyen·ne·s se mobilisent pour sa protection et que cela est mis en avant sur la scène médiatique (ce qui est peu le cas aujourd'hui, les anti-ours, bien que moins nombreux·ses, y étant beaucoup plus présent·e·s), il y a plus de chances que des lois en leur faveur soient adoptées. Et comme l'ont démontré de nombreux spécialistes en sciences de l'information et de la communication, l'information est facteur de décision : « le stade préliminaire à la prise de décision et qui lui est indissolublement lié, c'est l'information »<sup>41</sup>.

Par ailleurs, au-delà de cette volonté de prise de décision gouvernementale, l'association, à l'instar d'une kyrielle d'organisations et de naturalistes, nourrit la conviction que pour protéger la nature, il faut d'abord la connaître. Cette certitude explique en partie le récent développement des clubs natures et sciences participatives. De la même manière, on peut ainsi faire le parallèle et dire que « connaître l'ours, c'est aussi le protéger »<sup>42</sup>. Cette phrase met en évidence que tout individu qui possède quelques notions même partielles mais justes sur les ours dans les Pyrénées (sur leur habitat, la naissance des oursons, leur mode de vie...) sera enclin à élargir ses connaissances et prédisposé à protéger l'espèce et son habitat. En revanche, comme l'affirme Jean LAUZET<sup>43</sup>, la méconnaissance du plantigrade fait naître « rejet et toutes sortes de peurs irraisonnées » pouvant nuire à sa préservation. Le plan d'action national pour la conservation de l'ours brun 2018-2028 insiste dans cette perspective sur l'importance de « sensibiliser, informer et accompagner à la présence de l'ours »<sup>44</sup> et souhaite que plus d'information soit faite sur l'espèce et le comportement à adopter en cas de rencontre.

C'est donc également parce que l'association estime que « mieux l'on connaît, mieux l'on protège » qu'elle a décidé de créer ce centre de documentation sur l'ours. Un centre de documentation sur l'écologie ou une espèce précise contribue-t-il vraiment à la protection de la biodiversité ? J'ai posé cette question aux professionnel·le·s de la documentation travaillant dans des centres documentaires ou bibliothèques spécialisées dans le domaine environnemental, et j'ai toujours reçu une réponse positive. Elles/ils ont affirmé en avoir la ferme conviction. La documentaliste de l'Office Français de la Biodiversité, Madame BRILHAC, m'a même répondu mot pour mot : « Je pense que l'on ne protège et l'on ne respecte que ce que l'on connaît bien. Donc effectivement, plus l'on peut apporter de connaissances et d'informations sur un sujet, plus on y est sensible et on comprend les enjeux qui sont derrière. »<sup>45</sup>

---

<sup>41</sup>Jean-Michel Heitz, « La décision : ses fondements et ses manifestations », *Revue Interdisciplinaire Management, Homme et Entreprise*, 5, 2 (2013), 107. Consulté le 10 août, 2021. <https://doi.org/10.3917/rimhe.005.0106>

<sup>42</sup>Saint-Lebe Nanou, *L'ours des Pyrénées* (Portet-Garonne : Loubatières, 1984), 33

<sup>43</sup>Jean Lauzet, *Chercheurs d'ours : du Béarn à l'Alaska, une nouvelle approche du sauvage*. (Paris : L'Harmattan, 2019), 66

<sup>44</sup>Conseil de l'Europe, *Plan d'action pour la conservation de l'ours brun en Europe : Ursus Arctos* (Conseil de l'Europe, 2006), 26

<sup>45</sup>Voir annexe n°4

### 2.2.3 L'ours : un animal emblématique des Pyrénées, avec un passé et une actualité richement documentés

La volonté d'Alain REYNES, directeur de l'association Pays de l'Ours – ADET et grand défenseur de l'ours dans les Pyrénées ces dernières décennies est à l'origine de la création de ce centre. Il désire ardemment entretenir la mémoire du passé, transmettre l'histoire de la protection de l'ours, faire connaître les étapes du long combat qui a été mené pour la conservation de cet animal qui a failli disparaître. Le bénévole Monsieur LE COZ de Bretagne Vivante me l'a d'ailleurs fait remarquer lors de notre entretien : « Si l'on a réussi à protéger l'ours, c'est parce qu'il y a tout un historique, toute une histoire. Je pense que le rôle de ton centre de documentation, c'est aussi un peu de reconstituer tout ça, d'en être la mémoire ». <sup>46</sup> Ce centre documentaire, qui détient un nombre conséquent de documents sur l'histoire de l'ours, l'histoire de sa protection et le folklore lié à cet animal, comporte donc également une dimension historique et de mémoire.

Le projet de création n'aurait d'ailleurs pas été pensé et encore moins mis en place s'il n'y avait pas eu, depuis des années, des militant·e·s pro-ours pour collecter et conserver, chacun·e de de leur côté, de nombreux documents sur le plantigrade. Ce centre a donc également été créé car il existait une documentation riche et fournie sur le plantigrade, mais elle n'était pas rassemblée et donc peu valorisée. Sans l'engagement de ces collectionneurs curieux et militants, ce projet n'aurait pas eu de sens et n'aurait pas pu voir le jour. L'ours est une bête exceptionnelle, une figure emblématique, un sujet de dissensions qui continue à faire couler beaucoup d'encre et donne ainsi tout son sens à un centre de documentation spécialisé. En effet, comme je l'ai évoqué dans l'introduction de ce mémoire, l'ours a une grande importance dans les Pyrénées. Comme l'indique Jean LAUZET dans *Chercheurs d'ours*<sup>47</sup>, « rares sont les espèces sauvages ayant autant les honneurs des éditeurs », et comme le dit Roger MAUDHUY dans *Mythes et légendes de l'ours* « L'ours est l'objet de milles croyances. Il est physiquement trop proche de nous pour laisser indifférent »<sup>48</sup>. Dans l'imaginaire collectif des Pyrénéens et même au-delà, c'est un animal particulier, ambassadeur des montagnes, vecteur de très nombreuses traditions, et dont les passionné·e·s disent ressentir l'aura à des kilomètres à la ronde.

En outre, d'un point de vue plus ancré dans le monde scientifique actuel, l'ours est aujourd'hui un animal qui fait l'objet d'un suivi approfondi et régulier par les chercheur·euse·s notamment via l'équipe ours de l'Office Français de la Biodiversité. La population d'ours dans les Pyrénées est amenée à se développer dans les prochaines années dans les Pyrénées françaises et divers rapports paraissent chaque année sur l'espèce. La documentation autour de l'ours est donc appelée en parallèle à s'accroître d'année en année et il y aura peut-être dans dix ans un engouement encore plus fort pour cet animal qui générera des recherches et des demandes

---

<sup>46</sup>Voir annexe n°3

<sup>47</sup>Jean Lauzet, *Chercheurs d'ours : du Béarn à l'Alaska, une nouvelle approche du sauvage*. (Paris : L'Harmattan, 2019), 17

<sup>48</sup>Roger Maudhuy, *Mythes et légendes de l'ours*, (Urrugne : Pimientos, 2012), 19

d'informations plus abondantes.

## 2.2.4 Les publics cibles du centre documentaire

J'ai précédemment développé les différentes raisons qui ont porté à la création d'un centre de documentation sur l'ours brun des Pyrénées : la désinformation sur l'ours et l'importance de connaître pour protéger, l'existence d'une documentation riche sur le sujet, la valeur historique et toujours d'actualité de cet *habitant* des Pyrénées enraciné dans notre imaginaire collectif. Toutes ces raisons sont correctes mais elles impliquent une autre sous-jacente : la question du ou plutôt des publics. En effet, tout centre de documentation est créé avant tout pour des publics (qu'ils soient internes ou externes à l'organisation), pour leur offrir accès à de la documentation et des services. Comme le dit Bertrand CALENGE, « les fonds dits spécialisés n'ont d'intérêt à être conservés et accrus que si un certain nombre de lecteurs actuels en justifient l'intérêt. »<sup>49</sup>

Pour le centre de documentation sur l'ours brun des Pyrénées, les publics cibles sont les acteur·rice·s locaux·ales : les professionnel·le·s du tourisme, animateur·rice·s nature, accompagnateur·rice·s en montagne, enseignant·e·s, responsables associatifs, administration, élu·e·s... Le centre a été conçu avant tout pour elles/eux : plus concrètement, pour que l'enseignant·e qui désire mener un projet sur l'ours avec sa classe puisse facilement avoir accès à de la documentation sur le sujet, pour que l'accompagnateur·rice en montagne qui souhaite approfondir ses connaissances sur l'espèce pour les sorties qui l'organise puisse aisément le faire, pour que les professionnel·le·s du tourisme aient accès à une information vérifiée pour ensuite pouvoir aisément les retransmettre aux touristes... L'association a décidé de faire des acteur·rice·s locaux·ales le public cible du centre car ce sont des individus qui seront ensuite amenés dans le cadre de leur vie professionnelle (voire personnelle) à diffuser autour d'eux des informations sur l'ours. Toutefois, le centre est également ouvert à d'autres publics comme les chercheur·seuse·s et les étudiant·e·s. Ce centre n'a pas vu le jour à la suite d'une « demande » exprimée comme telle de la part de ces individus : toutefois, l'association est régulièrement contactée par des personnes souhaitant avoir des informations supplémentaires sur l'ours brun des Pyrénées. Créer un centre documentaire sur ce sujet est, d'une certaine manière, un moyen de répondre à ces demandes. L'association Pays de l'Ours a en outre décidé de le créer car elle a la conviction que la présence de l'ours dans les Pyrénées est un atout fort pour le tourisme, qu'elle a un intérêt économique pour les acteur·rice·s locaux·ales et espère que ce centre contribuera à ce qu'elles/ils en prennent plus conscience.

---

<sup>49</sup>Bertrand Calenge, « Des fonds courants aux fonds patrimoniaux et spécialisés », dans *Les politiques d'acquisition* (Paris : Éditions du Cercle de la librairie, 1994)

## 2.3 LA CREATION D'UN CENTRE DE DOCUMENTATION SPECIALISE

Prendre la décision de créer un centre de documentation spécialisé est une chose, le mettre en œuvre en est une autre. En effet, cela ne s'improvise pas et entre l'idée de créer un centre documentaire et sa mise en activité, un certain nombre d'éléments sont à prévoir, mettre en place et organiser. Toutefois, comme l'explique Nicole LAVIGNE, l'implantation d'un centre de documentation est « toujours un exercice stimulant » pour les professionnel·le·s de la documentation : « nous bâtissons, nous créons, et il semble que notre savoir, notre imagination et notre expérience peuvent (enfin!) être mis à contribution. ». Pour tout projet de création d'un service de documentation, la responsabilité du ou de la professionnel·le est la même : celle « d'implanter un service de documentation offrant des produits et services de qualité et répondant aux besoins réels d'une clientèle identifiée ». L'idée phare qui doit guider l'action est donc la suivante : « l'adéquation des services documentaires aux besoins des usagers dans le respect des ressources disponibles ».<sup>50</sup>

Comment toutefois concrètement procéder pour créer un centre de documentation spécialisé ? Tout d'abord, avant « l'action », la réflexion s'impose et un certain nombre de questions doivent être posées : quels sont les objectifs de ce centre ? quels sont les publics ciblés ? quelle documentation ou quels services proposer pour répondre à ces objectifs et satisfaire aux besoins des publics ? avec quel budget ? en quel lieu et avec quel espace ? Il faut en fait passer de la notion d'« idée » à celle de « projet » et se demander puis expliquer sous quelle forme et de quelle manière le centre documentaire pourrait être créé.

Selon la norme Iso 9000, version 2000, un projet se définit de la manière suivante : « Un processus unique qui consiste en un ensemble d'activités coordonnées et maîtrisées comportant des dates de début et de fin, entrepris dans le but d'atteindre un objectif conforme à des exigences spécifiques, incluant des contraintes de délais, de coûts et de ressources. ».<sup>51</sup>

Pour la création d'un centre de documentation, la méthodologie de la conduite de projet est généralement appliquée car elle apporte à ce dernier une cohérence et une continuité qui permet de rendre l'action plus efficace en lui donnant du sens et en faisant naître des significations par une prise de conscience de son intérêt et de son utilité. La conduite de projet se divise généralement en cinq grandes étapes : le cadrage,

---

<sup>50</sup>Nicole Lavigne, « L'implantation d'un centre de documentation, avant, pendant et après », *Documentation et bibliothèques*, 41, 3, juillet-septembre 1995. Consulté en ligne le 12 août, 2021. <https://doi.org/10.7202/1033236ar>

<sup>51</sup>Philippe CLOT, « Conduire un projet » (présentation PowerPoint, cours Gestion de projet, Université Grenoble Alpes, Grenoble, 2020).

la conception, la faisabilité, la réalisation et l'évaluation du projet<sup>52</sup>. Pour la création du centre documentaire sur l'ours brun des Pyrénées, ces différentes étapes n'ont cependant, comme nous le verrons, pas été scrupuleusement respectées.

### 2.3.1 Cadrer, concevoir et organiser le projet

D'un point de vue général, dans une démarche de conduite de projet, comment procéder pour les étapes de cadrage, de conception et de faisabilité ?

L'étape « cadrage » du projet comprend la prise en compte de la demande (ou de sa formulation), c'est-à-dire l'élargissement du cadre, la compréhension du contexte, l'évaluation des enjeux et l'intégration des contraintes et des limites. Elle amène généralement à l'élaboration d'une fiche de mandat du projet, où les objectifs généraux de celui-ci, les bénéfices attendus, les conditions et indicateurs de réussites, la structure de l'équipe et le calendrier de mise en œuvre sont présentés. Ensuite, lors de l'étape « conception » du projet, on réfléchit à la stratégie à adopter, aux dimensions à prendre en compte, aux actions, aux risques et aux contraintes à prévoir, aux acteurs à intégrer et aux réactions à anticiper. Enfin, « l'étude de faisabilité » nous amène à établir un plan d'action (où sont notamment exposés le calendrier, les ressources et le budget) et un plan d'animation (pour le suivi, les ajustements et la communication du projet). Une fois ces étapes réalisées, on peut alors passer à la « réalisation » plus concrète de ce dernier.<sup>53</sup>

Dans l'article « L'implantation d'un centre de documentation, avant, pendant et après », l'auteure présente différentes règles à suivre préalablement à l'ouverture d'un centre de documentation. Elle ne suit pas précisément la méthodologie de conduite de projet exposée plus haut mais comme vous pourrez le constater, certaines idées se rejoignent. Selon elle, cinq étapes essentielles doivent être respectées : la définition claire et précise du mandat (étape 1), l'observation du milieu et l'identification de la clientèle (étape 2), l'analyse des besoins documentaires de la clientèle cible (étape 3), l'élaboration de recommandations réalistes et d'un calendrier d'implantation (étape 4), la promotion du centre et de ses services (étape 5).<sup>54</sup>

Qu'en est-il pour le centre documentaire d'Arbas ? Quelles étapes ont été effectuées avant la « réalisation » concrète du projet ?

La personne à l'origine de l'idée tout comme du cadrage, de la conception et de l'organisation du projet du centre de documentation sur l'ours brun des Pyrénées est Alain REYNES, directeur de l'association Pays de l'Ours – ADET. C'est la personne qui s'est initialement chargée de définir les objectifs du centre, les publics cibles, le contenu global du fonds documentaire et le fonctionnement du centre. Il a également organisé les démarches administratives et logistiques nécessaires pour que le projet puisse voir le jour : présentation du projet à l'Assemblée Générale de l'association et aux partenaires financiers, lancement du crowdfunding,

---

<sup>52</sup>*Idem.*

<sup>53</sup>*Idem.*

<sup>54</sup>Nicole Lavigne, « L'implantation d'un centre de documentation, avant, pendant et après », *Documentation et bibliothèques*, 41, 3, juillet-septembre 1995. Consulté en ligne le 12 août, 2021. <https://doi.org/10.7202/1033236ar>

demande d'accès au local auprès de la mairie, recrutement de stagiaires spécialisés... Cependant, dans un premier temps, en raison probablement du fait que le projet soit à la fois issu et mené par l'association et qu'il n'y ait pas d'urgence à ce que le centre ouvre rapidement au public, il n'y a eu, à ma connaissance, (contrairement aux projets plus classiques de création de structure) ni élaboration d'une fiche de mandat ni plan d'action scrupuleusement détaillés, ni composition d'un calendrier ni budget strict à respecter. Aucune analyse de besoins ni étude de faisabilité n'ont été réalisées. Seules les grandes lignes directrices du projet ont été pensées et son budget à court terme approximativement estimé (aux alentours de 10 000€)<sup>55</sup>. Les décisions concernant ses modalités et son organisation (choix du SIGB, conditions d'accueil du public, aménagement de l'espace etc) ont ensuite été décidées et précisées lors de la venue à l'association de la première stagiaire spécialisée en documentation au printemps 2020. Je ne donnerai pas ici plus de précisions sur ce qui a été convenu concernant le cadrage et la définition du projet car de nombreux éléments figurent déjà dans la première partie de ce mémoire.<sup>56</sup>

### 2.3.2 Constituer un fonds documentaire spécialisé

Une fois les étapes de définition et d'organisation générales du projet effectuées, il est temps de passer à la phase « réalisation ». Dans le cadre de la création d'un centre de documentation, la constitution du fonds documentaire est alors une action clef. Comme l'explique G. PERRIN<sup>57</sup>, la constitution d'une collection se situe au point d'interférence de deux contextes : l'environnement documentaire existant (contexte thématique mais aussi géographique) et l'état de l'offre dans le domaine considéré. La constitution initiale d'un fonds spécialisé est particulièrement importante pour la raison suivante :

Dans la mesure où un fonds spécialisé est généralement pérenne, c'est-à-dire qu'il forme un fonds de conservation, il n'est sujet au désherbage ni matériel ni bibliographique. Il faut donc songer d'emblée aux perspectives à long terme pour éviter le répertoire fourre-tout et l'obsolescence des infos.

#### L'élaboration d'une politique documentaire

Comment cependant décider quels documents acquérir pour le centre de documentation ? Pour que le fonds documentaire ait une certaine cohérence, il est important d'élaborer quelques critères pour contrôler le développement des collections, et donc de formuler une politique documentaire, qui recouvre une politique d'acquisition, de conservation et d'accès aux collections. Le sujet est complexe mais à ce propos, la

---

<sup>55</sup>Cependant, comme je le développerai plus tard, le projet « Ress'Ours » pour le programme Life a cependant au contraire un cadre rigoureux, le budget et le calendrier ont déjà été prévus. Voir annexe n°12.

<sup>56</sup>Partie 1.2

<sup>57</sup>Georges Perrin, *Développer et exploiter un fonds spécialisé* (France : École Nationale Supérieure Sciences Information et Bibliothèques, 1999)

bibliographie est riche : de fait, nous n'aborderons pas ici les aspects théoriques généraux relatifs à ces notions mais nous concentrerons seulement sur les enjeux majeurs liés à la politique documentaire des centres de documentation spécialisés.

Lors de l'élaboration de la politique documentaire d'un centre de documentation spécialisé, une question revient souvent : celle de l'exhaustivité de la collecte et des limites que l'on peut ou que l'on doit se fixer.

D'après Bertrand CALENGE, « l'exhaustivité est ambition commune aux fonds locaux, spécialisés » et elle est « légitime puisque la bibliothèque souhaite être lieu de référence sur un sujet particulier ».<sup>58</sup> Toutefois, celle-ci connaît trois limites : le budget, la maîtrise des sources d'information (notamment l'accès à la littérature grise) et l'existence d'autres fonds spécialisés. En effet, selon lui, « la connaissance des autres fonds complémentaires, des bases et banques de données disponibles sur le sujet, donneront à la vie des fonds concernés une qualité d'exhaustivité au moins aussi grande que les documents réellement acquis et conservés ». Les réseaux sont alors au cœur de la constitution et de l'activité des fonds spécialisés.

Cependant, dans la pratique, ne faudrait-il pas dresser des limites supplémentaires à celles précédemment énoncées ? Gérard MARTIN, responsable du fonds Rimbaud à la bibliothèque de Charleville-Mézière, est de cet avis :

Il faut bien, même si l'on prêche en faveur d'une exhaustivité totale (« idéal » sans doute impossible à atteindre), poser quelques bornes, ne serait-ce que pour mieux pouvoir ajuster ultérieurement la place de ces bornes si le besoin s'en fait sentir, mais surtout parce qu'il existe une limite au-delà de laquelle le fil qui relie au cœur du sujet devient si ténu qu'il en devient invisible [...] En réalité, plutôt qu'une accumulation débridée, il est sans doute préférable de privilégier une constitution et une organisation aussi logiques que possible du fonds, qui permettent à la fois de s'adapter à la demande du public et d'effectuer des recherches rapides et efficaces.<sup>59</sup>

Dans le fonds Rimbaud, malgré l'idéal d'exhaustivité, des questions se posent alors à deux niveaux avant l'acquisition d'un document : celle de la valeur du document et de son statut. Naturellement, ces notions comportent une part non négligeable de subjectivité.

Qu'en est-il pour le fonds documentaire d'Arbas ? Dans quelle mesure se veut-il exhaustif ? Dans la formulation des missions du centre, cette notion est prédominante. « Notre objectif est de rassembler toute la documentation existante sur l'ours brun des Pyrénées, afin de pouvoir la diffuser au plus grand nombre. »<sup>60</sup> peut-on ainsi lire sur la première page du site internet du centre de documentation. Cependant, dans la réalité,

---

<sup>58</sup>Bertrand Calenge, « Des fonds courants aux fonds patrimoniaux et spécialisés », dans *Les politiques d'acquisition* (Paris : Éditions du Cercle de la librairie, 1994)

<sup>59</sup>Gérard Martin, « Les frontières de la collecte ou du bon usage de l'exhaustivité : l'exemple du fonds Rimbaud à la bibliothèque municipale de Charleville-Mézière », dans *Développer et exploiter un fonds spécialisé*, dir. Georges Perrin (France : École Nationale Supérieure Sciences Information et Bibliothèques, 1999)

<sup>60</sup>Association Pays de l'Ours – ADET. « Accueil, centre de documentation sur l'ours brun des Pyrénées ». Consulté le 7 juillet. <https://ours-pyrenees.centredoc.fr>

cette ambition d'exhaustivité n'est pas totale : tout d'abord en raison des limites évoquées par Bertrand CALENGE qui sont particulièrement effectives pour le centre, ensuite en raison de la taille du local qui est limitée, enfin parce que des choix et des priorités sont tout de même faits dans l'acquisition des documents et que ceux-ci doivent, pour être intégrés au centre, répondre à certains critères plus ou moins explicités. Au début de mon stage, Alain REYNES m'a expliqué comment l'ancienne stagiaire et lui-même avaient précédemment sélectionné les documents déjà présents à mon arrivée au centre. Donc, même s'il n'utilisait pas ce terme et qu'elle n'était pas clairement définie, quels étaient les principaux éléments de la « politique documentaire » de celui-ci ? Pour qu'un document entre au centre, il devait répondre aux exigences suivantes : être un texte imprimé, en langue française, destiné à un public adulte, avoir pour sujet l'ours brun des Pyrénées et ne pas relever des « archives » (Monsieur REYNES désignant notamment par ce terme tous les anciens articles de journaux sur l'ours des Pyrénées ou les comptes-rendus personnels de conférences ou lectures à ce sujet). En réalité, lors de mon stage, j'ai remarqué que ces règles n'en étaient pas vraiment et que de nombreux écarts à celles-ci ont été faits. Par exemple, quelques documents jeunesse ont tout de même été intégrés au fonds, tout comme des documents sur l'ours, ailleurs dans le monde, ou encore des documents sur le pastoralisme et la biodiversité pyrénéenne ne mentionnant pas l'ours.

Faudrait-il pour autant les retirer et se limiter au respect des règles définies au départ ? Certains de ces documents ont pourtant selon moi (et également selon Alain REYNES) un fort intérêt à se trouver dans le centre. J'ai alors fait le choix (certes, à certains points de vue critiquable) de prendre quelques libertés par rapport à celles-ci en fonction du contexte. De manière générale, tout au long de mon stage lors de la collecte de documents, j'ai continuellement été amenée à réfléchir à ce que serait la politique documentaire du centre et plus particulièrement aux critères d'acquisition des ouvrages. Ce stage m'a montré à quel point les choix, à ce sujet, sont parfois complexes à réaliser et à quel point celle-ci peut et doit évoluer au fil du développement de la structure et des attentes des publics pour rester pertinente. Avant mon départ, j'ai rédigé un document à l'attention des prochaines personnes qui s'occuperont du centre, qui indique les principaux critères qu'un document doit respecter pour y être intégré et les exceptions possibles à ces critères. Une sorte de charte documentaire relativement informelle expliquant autant ce qui a été précédemment fait que ce qu'il faut faire, conçue avant tout pour aider des personnes souhaitant s'impliquer dans la collecte de documents pour le centre mais le connaissant mal et n'ayant pas de connaissance en bibliothéconomie.<sup>61</sup>

### Le repérage des documents à acquérir

Normalement, une fois la politique documentaire et les critères d'acquisition du centre de documentation définis, il faut alors repérer et sélectionner les documents correspondant à ces critères

---

<sup>61</sup>Voir annexe n°10. J'aurais pu réaliser une charte formelle relativement courte avec des règles claires et précises. J'ai cependant choisi d'y expliquer les choix et de mettre en lumière les complexités et les exceptions des règles premières, par honnêteté intellectuelle, pour rester dans l'état d'esprit du fonctionnement de l'association, et pour donner le maximum d'informations aux personnes qui, après moi, prendront la relève.

d'acquisition pour constituer un fonds documentaire.<sup>62</sup> Cependant, comme l'explique Georges PERRIN, cette tâche n'est pas aisée : « la première difficulté réside dans le repérage des publications foisonnantes ». <sup>63</sup> En effet, dans l'information blanche, en considération de la prolifération et de l'éparpillement des documents, il n'est pas toujours facile de s'y retrouver. Le repérage est toutefois encore plus complexe lorsque l'on recherche de la littérature grise<sup>64</sup> (les documents produits hors des circuits commerciaux et de diffusion comme les thèses, mémoires, études d'instances gouvernementales, affiches, prospectus...), pourtant essentielle dans le cadre d'un centre de documentation spécialisé comme le rappelle Gérard MARTIN :

En marge des documents édités sous une enseigne connue ou aisément identifiable et qui, de fait, bénéficient d'une sorte de reconnaissance, la littérature grise est le domaine par excellence du non repérable et du non-quantifiable. Pourtant la collecte de cette « littérature » reste une démarche indispensable à l'enrichissement d'un fonds spécialisé. Elle permet de mettre à la disposition des chercheurs des documents qui constituent parfois le premier stade d'une recherche, où ses seuls témoins, ou bien encore qui finissent par devenir eux-mêmes objets de recherche.<sup>65</sup>

De quelle manière et avec quels outils peut-on alors s'y prendre pour repérer les documents à acquérir ?

La·e documentaliste est généralement un·e spécialiste de l'information mais pas un·e spécialiste dans le domaine du fonds documentaire qu'elle·il est en train de constituer. Il est alors utile que celle·celui·ci demande des recommandations d'ouvrages, de périodiques (très importants dans le cadre d'un fonds spécialisé) et documents de diverses natures à des chercheur·euse·s et spécialistes de la thématique du fonds. De son côté, elle·il peut, de surcroît, effectuer des recherches à partir des catalogues et répertoires d'éditeurs, de diffuseurs, de librairies, consulter des revues spécialisées et s'appuyer sur des bibliographies (bibliographie nationale courante, bibliographie commerciale courante, bibliographies rétrospectives, bibliographies sélectives...), des bases de données bibliographiques et des catalogues de bibliothèque.

Internet est d'une grande aide pour rechercher de la documentation, notamment pour la recherche de littérature grise. En effet, à la suite du développement de l'administration électronique, les informations publiques sont maintenant mises à disposition sur des portails d'information administrative. De plus, maints outils existent aujourd'hui pour rechercher de la littérature grise : les thèses peuvent notamment être recherchées dans le catalogue de l'ANRT (Atelier national de reproduction des thèses) ou dans le serveur Tel, les mémoires dans la base Dumas et les rapports d'étude, de recherche ainsi que les documents administratifs via la base de données OpenGrey, pour ne citer que quelques exemples.

---

<sup>62</sup>Comme nous l'avons vu, pour le centre d'Arbas, ces démarches se sont plus ou moins effectuées en même temps.

<sup>63</sup>Nelly Guillaume, « Constituer et développer un fonds spécialisé », dans *Développer et exploiter un fonds spécialisé*, dir. Georges Perrin (France : École Nationale Supérieure Sciences Information et Bibliothèques, 1999)

<sup>64</sup>Joachim Schöpfel, « Comprendre la littérature grise », dans *I2D – Informations, données et documents*, 1, 52, 2015. Consulté le 18 août, 2021. <https://doi.org/10.3917/i2d.151.0030>

<sup>65</sup>Gérard Martin, « Les frontières de la collecte ou du bon usage de l'exhaustivité : l'exemple du fonds Rimbaud à la bibliothèque municipale de Charleville-Mézière », dans *Développer et exploiter un fonds spécialisé*, dir. Georges Perrin (France : École Nationale Supérieure Sciences Information et Bibliothèques, 1999)

Qu'en est-il pour le centre documentaire d'Arbas ? Comment avons-nous procédé pour le repérage des documents à acquérir ?

Dans un premier temps, il n'y a pas vraiment eu de « repérage » à effectuer à proprement parler. En effet, le fonds documentaire a tout d'abord été constitué avec des ouvrages et documents papiers que possédaient l'association et Alain REYNES sur le sujet. Ce dernier avait par ailleurs repéré et stocké numériquement, depuis des années, divers documents sur l'ours des Pyrénées, qui ont alors été imprimés puis directement ajoutés au centre de documentation. Grand connaisseur de la bibliographie existante sur l'ours des Pyrénées, il a également décidé d'investir dans quelques ouvrages clés qu'il connaissait (sans recourir à aucun outil pour les repérer). Par ailleurs, le centre s'étant ensuite enrichi comme nous le verrons plus tard principalement grâce à la collecte, il n'y a pas eu à « repérer » de documents ni à rechercher de titres d'ouvrages : des cartons avec de la documentation sur le sujet ont directement été récupérés.

Dans un second temps, dans la deuxième partie de mon stage (une fois que j'ai eu fini de trier et de cataloguer tous les documents laissés pour moi à cet effet), j'ai cependant cherché à repérer des références de documents importants que nous ne possédions pas sur la thématique de l'ours dans les Pyrénées afin de compléter et d'enrichir le centre.

Pour cela, j'ai toujours, d'abord, cherché tout simplement à repérer, au sein des collections de périodiques sur l'ours que nous possédions et parmi les études qui paraissent annuellement (sur le suivi et la répartition des ours notamment), les numéros ou années manquantes.

Ensuite, j'ai travaillé sur une bibliographie sélective sur le thème de l'ours qui m'avait été transmise par Alain REYNES : j'ai alors entré un par un tous les documents en langue française de cette bibliographie dans le catalogue du centre documentaire pour regarder s'ils étaient ou non présents, et si tel n'était pas le cas, je les ai ajoutés dans une « liste de documents manquants à acquérir pour le centre » que j'avais créée. Lorsque je cataloguais des documents, je regardais en outre si ceux-ci étaient dotés d'une bibliographie ou s'ils citaient d'autres références sur le sujet (en notes de bas de page notamment) : quand c'était le cas et que celles-ci semblaient pertinentes à acquérir pour le centre documentaire, je vérifiais alors également un par un si les documents cités étaient présents dans notre catalogue. S'ils n'y étaient pas, je regardais s'ils étaient présents en ligne et trois cas de figures se présentaient alors :

-lorsque les documents trouvés étaient gratuitement accessibles en ligne et non-soumis à une réglementation particulière concernant leur diffusion, l'acquisition des documents suivait directement leur repérage

-lorsque l'accès aux documents était possible en ligne, mais que ceux-ci n'étaient pas diffusables sans accord préalable de l'éditeur, j'entreprenais alors les démarches pour demander une autorisation puis les ajoutais au centre lorsque celles-ci aboutissaient

-lorsque je trouvais des références de documents sur l'ours qui semblaient pertinentes pour le centre de documentation mais que je n'avais pas un accès direct au document, je les conservais. J'alimentais alors la liste de « documents manquants à acquérir pour le centre » qui a ensuite été et est toujours régulièrement mise à

jour au fil des acquisitions et du repérage de références.

En plus des analyses pointilleuses des bibliographies, j'ai aussi effectué de multiples recherches bibliographiques en ligne sur des sites internet possédant ou citant des ressources sur l'ours des Pyrénées (notamment le site de la DREAL<sup>66</sup> Occitanie, le site « Le Monde des Pyrénées » bien qu'il soit anti-ours, et tout bonnement le site de l'association Pays de l'Ours - ADET où j'ai trouvé des références non présentes au centre). J'ai également effectué des recherches sur des bases de données bibliographiques (comme le serveur TEL, la base Dumas), des catalogues de bibliothèques spécialisés dans le domaine de l'environnement (j'ai spécifiquement eu de nombreux résultats sur celui de la bibliothèque du Muséum d'histoire naturelle de Toulouse ainsi que sur celui du centre de documentation du parc national des Écrins) et dans les catalogues ou répertoires méthodiques de services d'archives (en particulier le catalogue en ligne de la bibliothèque des archives de Tarbes et le répertoire méthodique des archives du parc national des Pyrénées, archives présentes aujourd'hui aux archives départementales des Hautes-Pyrénées).

Pour la recherche dans les bases de données et catalogues, je procédais alors de la façon suivante: je réalisais une recherche en insérant généralement les termes « ours » et « Pyrénées » dans la barre de recherche<sup>67</sup> et j'analysais un par un les résultats : comme pour l'analyse des bibliographies, si ceux-ci étaient pertinents, je regardais si nous les possédions au centre, et si tel n'était pas le cas, je regardais s'ils étaient accessibles en ligne et les trois même cas de figures exposés plus haut alors se représentaient.

Ce travail de repérage était très long et quelque peu fastidieux. Il était complexifié par le fait que de nombreux documents ont été rentrés dans le catalogue sans que nous en ayons les références complètes. Fréquentes ont ainsi été les fois où, par hasard, après avoir acquis un document que j'avais préalablement repéré comme « non-présent au centre », j'ai finalement découvert que nous le possédions mais qu'il était entré sous un autre titre, avec d'autres références, ou bien qu'il figurait à l'intérieur d'un autre document (article dans un périodique, chapitre d'ouvrage, partie d'une étude...). Heureusement cependant, le fonds documentaire sur la thématique de l'ours des Pyrénées est riche mais spécialisé : après quelques mois de stage dans la structure, je connaissais les références les plus célèbres sur l'ours brun des Pyrénées et me rappelais quels documents nous possédions ou non au centre documentaire d'Arbas. Cela m'a évité de rechercher systématiquement une par une dans notre catalogue toutes les références que je trouvais dans les bibliographies (et autres sources documentaires) pour vérifier si nous les détenions ou non. Notre centre comprenant environ 1000 références, j'étais cependant loin de tout connaître par cœur.

### Les modes d'acquisition

Une fois les références des documents que l'on souhaite ajouter au centre repérées, il reste à les acquérir. Dans les centres de documentation spécialisés, les modes d'acquisition se caractérisent par une grande diversité

---

<sup>66</sup>DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

<sup>67</sup>Recherche adaptée en fonction des services proposés (recherche avancée, utilisation d'opérateurs booléens...)

que l'on regroupe généralement en deux types : les acquisitions gratuites et les acquisitions onéreuses.

Au sein des acquisitions gratuites, on retrouve ainsi différents modes d'acquisition :

- les legs (disposition testamentaire par laquelle le·a testateur·trice transmet un bien à un·e bénéficiaire)
- la donation (acte notarié par lequel le·a donateur·trice transmet un bien à une autre personne : le·a donataire)
- le don manuel (donation la plus simple : la « remise matérielle », de la main à la main, de ou des documents par le·a donateur·rice au centre de documentation)
- le dépôt (la personne déposante garde la propriété de sa collection et en confie la gestion au centre de documentation qui en devient dépositaire)
- les échanges (don d'un document en échange d'un autre)
- la collecte (solicitation d'entreprises, d'institutions et d'associations de toute sorte pour récupérer la documentation qu'elles produisent sous forme très variée et qui échappe au circuit commercial).

Les acquisitions onéreuses peuvent, quant à elles, concerner des documents neufs ou d'occasion. Elles peuvent s'effectuer auprès de libraires, de particuliers, ou bien directement auprès des auteurs et des éditeurs. Le choix des fournisseurs peut avoir une certaine importance, particulièrement pour les publications étrangères et notamment parce que des services annexes peuvent être proposés (pré-catalogage et indexation, reliure des ouvrages brochés à faible coût...).<sup>68</sup>

Au centre de documentation d'Arbas, en raison du budget limité de l'association, les acquisitions onéreuses ont été très peu nombreuses. Quelques ouvrages ont été achetés d'occasion à des particuliers (via des sites comme Leboncoin) ou à des bouquinistes. Un ouvrage néanmoins a été acheté neuf et a nécessité un investissement considérable : *L'ours brun* de Marcel COUTURIER, paru en 1954 aux éditions Dauphiné Montagne. Cet ouvrage ancien, dont j'ai entendu parler par Alain REYNES comme étant « la Bible » sur l'ours brun, est l'ouvrage publié qui comporterait les connaissances et analyses les plus pointues sur l'animal et son histoire. Il est aujourd'hui en rupture de stock et ne peut être acheté d'occasion qu'à un prix très élevé (l'offre la moins chère que j'ai trouvée en ligne s'élevant à 480€). En raison de l'heureuse rencontre fortuite du neveu de l'auteur avec Alain REYNES, ce dernier, après présentation du projet du centre documentaire, a eu la chance de pouvoir en obtenir un exemplaire neuf pour la modique somme de 400€ !

Une raison non-budgétaire explique également le fait que la majorité des acquisitions du centre de documentation sur l'ours soient gratuites : la part importante de littérature grise au centre de documentation. Les documents sans valeur marchande sont en effet, par définition, acquis gratuitement et ont été soit récupérés en ligne comme nous l'avons vu précédemment, soit collectés, ou bien ont été l'objet de dons d'institutions, d'associations ou de particuliers.

Pour constituer un fonds documentaire pour le centre de documentation, l'association a fait fonctionner

---

<sup>68</sup>Source : Pierre Guinard, « Politiques d'acquisition, enrichissement du patrimoine », dans *Le patrimoine : histoire, pratiques et perspectives*, dir. Jean-Paul Oddos (Paris : Éditions du Cercle de la librairie, 1997)

son réseau : Alain REYNES ainsi que moi-même par la suite, avons élaboré une liste de structures et de particuliers susceptibles de détenir de la documentation sur l'ours, que nous avons ensuite contactés pour leur faire part du projet du centre documentaire et leur demander s'ils souhaiteraient nous faire don de documents qu'ils posséderaient sur la thématique de l'ours brun des Pyrénées pour le centre documentaire. Quelques associations (comme FERUS), quelques particuliers (des militants et spécialistes de l'ours de longue date, amis d'Alain REYNES), quelques structures (comme le Parc National des Pyrénées) et quelques centres de documentation (comme le centre de documentation du Parc National des Écrins) ont répondu favorablement à notre requête en nous faisant don d'un nombre varié de documents.

Parfois (c'était notamment le cas pour les particuliers), nous recevions au centre de documentation plusieurs cartons comportant de la documentation diverse sur l'ours qu'ils avaient précieusement conservés depuis des années. J'avais alors pour mission de tout trier et de sélectionner les documents qui me paraissaient judicieux d'intégrer dans le centre. Souvent, une part importante de la documentation n'était pas retenue : mais abstraction faite des documents hors sujets (correspondance personnelle, brochures publicitaires...) que parfois je retrouvais, il y avait néanmoins dans ces cartons de très nombreux articles de journaux sur l'ours qui avaient été conservés, tantôt des documents en langue étrangère, tantôt des documents jeunesse ne correspondant donc pas à la politique documentaire du centre, quelques fois des documents que nous possédions déjà dans notre fonds documentaire. Nous conservions toutefois ces derniers documents en espérant pouvoir les utiliser à l'avenir pour réaliser des échanges d'ouvrages avec des bouquinistes possédant des livres sur l'ours qui nous manqueraient. Comme l'indique Pierre GUINARD<sup>69</sup>, « l'échange représente, dans certaines bibliothèques spécialisées, un apport considérable et une aide appréciable à la constitution de collections diversifiées », bien que cela demande parfois beaucoup de temps et de suivi. La gestion des dons demandait d'ailleurs elle aussi du temps et du suivi : tout d'abord car il était souvent nécessaire de relancer plusieurs fois les donateur·trice·s avant de récupérer les documents, ensuite, car trier les dons était chronophage.

Aurions-nous dû transmettre une charte documentaire avec nos critères d'acquisition aux donateur·trice·s préalablement afin que celles ou ceux-ci réalisent un premier tri dans les documents qu'elles·ils nous transmettaient ? Peut-être. Nous pourrions éventuellement essayer cette méthode à l'avenir. Toutefois, je ne suis pas certaine qu'elle puisse fonctionner. Quand nous obtenions des documents, c'était souvent après plusieurs relances pour les récupérer. Je pense donc que si nous avions de plus demandé que ceux-ci soient sélectionnés (la sélection requiert du temps), le nombre de dons aurait été considérablement réduit. C'est toutefois dans cette optique et dans cet espoir de favoriser et faciliter les dons que nous avons décidé de créer cette liste des « documents manquants à acquérir pour le centre » (dont le lien du drive a été partagé à bon nombre de contacts), espérant que les personnes possédant les documents en question voient ainsi l'intérêt direct de nous les transmettre.

---

<sup>69</sup>Pierre Guinard, « Politiques d'acquisition, enrichissement du patrimoine », dans *Le patrimoine : histoire, pratiques et perspectives*, dir. Jean-Paul Oddos (Paris : Éditions du Cercle de la librairie, 1997)

De manière générale, nous avons dû faire face, lors de ce travail de collecte, à plusieurs déceptions.

Tout d'abord, celles-ci étaient liées au fait que certaines personnes, qui possédaient une documentation riche sur le thème de l'ours, ne souhaitaient pas nous aider dans la constitution du fonds documentaire pour le centre. Malgré notre présentation du projet du centre documentaire, où nous insistions sur l'importance de réunir tous les documents sur le thème de l'ours en un même lieu pour une meilleure diffusion de ces derniers, pour lutter contre la désinformation sur l'ours brun des Pyrénées, pour améliorer la cohabitation<sup>70</sup>, un certain nombre de militant·e·s pro-ours ont refusé de nous transmettre leur documentation, à laquelle ils étaient attachés et qu'ils souhaitaient garder près d'eux. Certaines personnes m'ont, sur le ton de la plaisanterie, proposé de venir trier chez elles toute leur documentation sur l'ours (représentant des centaines voire des milliers de documents) en me disant que je pourrais alors repartir avec les doublons.

Le résultat serait probablement intéressant pour le centre en considération de la richesse de leurs fonds et la difficulté de se procurer certains ouvrages, mais dois-je pour autant, en tant que documentaliste, accepter de telles conditions si frustrantes et chronophages ? Est-ce part de mon travail que de trier les archives des gens ? Et est-ce en partie ma faute si elles ou ils refusent de faire don d'une partie de leur documentation ? Ces réflexions et ces remises en question sur mon travail ont traversé mon esprit durant le stage et la lecture de l'ouvrage *Développer et exploiter un fonds spécialisé* (encore une fois) de Georges PERRIN<sup>71</sup> m'a apporté quant à celles-ci quelques réponses. Lorsque le sujet des dons a été abordé, les difficultés qui y sont liées et auxquelles j'ai fait face ont été mentionnées, la responsabilité du ou de la documentaliste évoquée (« au bibliothécaire de leur faire connaître et de créer le climat de confiance indispensable à ce type de transaction ») mais une explication et une solution au problème également mentionnées : « la mise en place de ces conditions favorables ne se fait pas d'un claquement de doigts : elle exige du temps ». Dans quelques années peut-être, quand le centre aura, je l'espère, une certaine renommée et que les publications qui s'y trouvent y seront davantage valorisées, les dons y seront sans doute aussi plus spontanés.

En sus des refus, les autres déceptions lors de la collecte de documents étaient liées au fait que certaines personnes/structures nous ont révélé avoir justement fait don, peu avant notre demande, de leur documentation sur l'ours à des services d'archives. Ces documents ne sont alors malheureusement plus récupérables dans leur version originale pour le centre. Toutefois, si nous nous rendons sur place, nous pouvons, sous certaines conditions, les scanner ou les photocopier puis les ajouter à notre catalogue.

Ceci demande toutefois du travail, des frais et des démarches supplémentaires. Concernant le repérage des documents sur le thème de l'ours qui nous intéressent, le travail est déjà conséquent et souvent non réalisable à distance car tous les répertoires d'archives ne sont pas disponibles en ligne. En outre, pour se rendre sur place, un rendez-vous doit être pris bien à l'avance (en cette période de crise sanitaire, un mois d'attente est par exemple nécessaire pour accéder aux archives des Hautes-Pyrénées), et après avoir sélectionné les documents qui nous intéressent, il faut, pour certains d'entre eux, faire ensuite une demande de transfert pour

---

<sup>70</sup>Voire II,2

<sup>71</sup>Georges Perrin, *Développer et exploiter un fonds spécialisé* (France : École Nationale Supérieure Sciences Information et Bibliothèques, 1999)

pouvoir les consulter (mesure qui prend plusieurs jours et nécessite donc un second rendez-vous). Sur place, qui plus est, la durée de consultation accordée est limitée.

Cette option de scanner ou photocopier les documents pour en avoir l'accès a également été envisagée et réalisée avec d'autres structures : j'ai par exemple transmis à la bibliothèque du muséum de Toulouse une liste d'articles de périodiques sur le thème de l'ours que nous ne possédions pas à Arbas mais souhaitions récupérer, et nous avons reçu quelques jours plus tard une version scannée de tous les documents demandés, que nous avons donc pu ajouter au centre.

## **2.3.2 Créer (ou choisir) puis mettre en place des outils pour la gestion documentaire, la classification et l'indexation**

Lorsque l'on crée un centre de documentation spécialisé, constituer un fonds documentaire est une étape essentielle. Ensuite, il est important d'indexer ce fonds, de classer les différents documents et de les insérer dans un système intégré de gestion de bibliothèque (SIGB) afin de pouvoir plus facilement le gérer et retrouver les documents. Au centre de documentation d'Arbas, le logiciel PMB est utilisé, et un plan de classement ainsi qu'un thésaurus maison ont été créés.

Sur quels critères faut-il s'appuyer pour choisir un SIGB ? Comment choisir un système de classement et d'indexation ? Et lorsque l'on choisit de créer de nouveaux outils, comment faut-il procéder pour les développer et les mettre en œuvre ? Nous apporterons des réponses à ces questions dans les lignes suivantes. Toutefois, ces aspects seront développés de manière assez succincte, car lors de mon stage, je n'ai pas eu à effectuer ces tâches étant donné qu'elles avaient déjà été réalisées l'an dernier par l'ancienne stagiaire.

### Le choix d'un SIGB

Un SIGB permet la gestion informatique de différentes activités nécessaires au fonctionnement d'une bibliothèque (par exemple la gestion des prêts, la description, la consultation, la recherche et l'acquisition de documents...). Alain REYNES tenait à ce que le centre de documentation d'Arbas ait un catalogue en ligne afin que les utilisateur·rice·s puissent, de chez eux, chercher et réserver les documents qu'ils souhaitaient ensuite consulter. Le choix d'un SIGB a donc été étudié<sup>72</sup>. Il en existe plusieurs sur le marché avec différentes modalités,

---

<sup>72</sup>Pour faire ce choix, l'ancienne stagiaire avait probablement réalisé des entretiens avec des bibliothécaires et documentalistes pour avoir leurs conseils.

fonctionnalités et prix. Pour le centre de documentation d'Arbas, l'ancienne stagiaire avait décidé d'opter pour PMB. Pour effectuer ce choix, j'imagine qu'elle avait (comme cela se fait généralement dans cette situation) scrupuleusement étudié les différentes offres de SIGB présentes sur le marché, demandé des devis pour avoir une idée du prix, et contacté différent·e·s bibliothécaires et documentalistes afin de connaître leur point de vue sur le sujet et surtout leur avis sur le SIGB qu'elles·ils utilisent.

Pourquoi avoir fait le choix du logiciel PMB ? Probablement en raison du fait que ce logiciel à l'avantage d'être libre, qu'il propose de nombreuses fonctionnalités et qu'il possède une grande communauté d'utilisateur·rice·s (qui interagissent entre elles·eux sur le forum PMB Community). Il coûte cependant un certain prix. Malgré son faible budget, l'association a toutefois fait le choix d'investir dans ce SIGB mais pour limiter les dépenses, elle a seulement souscrit à un contrat d'hébergement (pour au maximum 10 000 documents) et à une sécurisation par certificat, ce qui lui revient à un total de 803,43€ par an. Elle a donc refusé le contrat d'assistance et d'installation et les formations au logiciel proposées dans le « pack solo » destiné aux petites structures.

### La création d'un plan de classement et d'un système de classification

Avant de partir dans des considérations d'ordre pratique, une remarque théorique s'impose quant à la définition des termes « classement » et « classification » étant donné les fréquentes confusions faites (y compris parfois dans la littérature professionnelle) à ce sujet : le classement désigne le rangement selon un ordre déterminé, suivant une classification ou suivant des critères propres à la bibliothèque ; la classification se définit comme un système de répartition des connaissances selon un ordre déterminé allant du général au particulier.

Selon la notice « classement » de l'Enssib<sup>73</sup>, dans les bibliothèques modernes, on distingue deux modes de classement, selon que les collections concernées sont ou non directement accessibles au public :

-les « collections non accessibles directement » qui sont « ordonnées selon des impératifs strictement logistiques, associant des segmentations par types de support, par dimensions des documents ; le repérage fin s'effectuant en général par le numéro d'inventaire du document, qui fait partie intégrante de la cote. »

-les « collections accessibles en libre accès » qui sont « généralement ordonnées en suivant une classification adaptée au contexte de la bibliothèque », le classement utilise alors les indices de la classification pour en faire un système de cotes.

Dans le cadre du centre de documentation d'Arbas, les collections ne sont pas accessibles directement au public. En effet, comme expliqué en première partie de ce mémoire<sup>74</sup>, le fonctionnement du centre est le suivant : l'utilisateur·rice réserve en ligne via son compte lecteur les documents qui l'intéressent et à son arrivée au centre documentaire, ceux-ci sont déposés dans une pièce à part où elle·il peut les consulter à loisir. Selon

---

<sup>73</sup>ENSSIB, « Classement ». Consulté le 15 août, 2021. <https://www.enssib.fr/le-dictionnaire/classement>

<sup>74</sup>Voir 1.2.2

cette notice de l'Enssib, les étagères du centre documentaire n'étant pas directement accessibles au public, les documents devraient y être ordonnés selon des impératifs strictement logistiques. L'association n'a toutefois pas fait ce choix et a ordonné ses documents principalement à partir d'une classification qu'elle a créée. A l'inverse, d'autres structures accueillant du public et leur laissant un accès libre aux étagères (comme le centre de documentation de l'Office Français de la Biodiversité) ont décidé d'ordonner leur documentation selon des impératifs strictement logistiques. Cette notice de l'Enssib n'indique donc que ce qui se fait généralement mais pas systématiquement.

Pourquoi et comment la classification puis le plan de classement du centre d'Arbas ont-ils été conçus ?

Alain REYNES préférait agir de la sorte afin qu'il puisse retrouver plus facilement les documents qu'il recherche, sans devoir nécessairement et systématiquement passer par la recherche en ligne dans le catalogue. En outre, même si normalement les utilisateur·trice·s extérieur·es à l'association n'accèdent pas aux étagères, des écarts sont faits quant à cette règle. Un système de classification a alors été créé, en premier lieu, parce que les classifications encyclopédiques comme la classification décimale de Dewey (CDD) ou la classification décimale universelle (CDU) ne semblaient pas adaptées au fonds du fait de leur généralité, en second lieu, parce qu'il n'existait pas déjà de classification spécialisée sur le sujet de l'ours.

Concevoir une classification demande du temps et est particulièrement complexe : comme le signale Jean-Paul LE COZ, bénévole au centre de documentation de Bretagne Vivante, qui a créé un plan de classement pour cette structure : « c'est très difficile et on n'en est jamais très satisfait »<sup>75</sup>. C'est en partie pour cette raison qu'un nombre assez élevé de centres de documentation (comme le centre de documentation du parc national des Écrins et la bibliothèque de la MNEI) préfèrent prendre pour base une classification existante (encyclopédique ou spécialisée) puis l'adapter à leur fonds, en y rajoutant des catégories.

La création d'une classification pour le centre de documentation d'Arbas a été l'objet d'une étroite collaboration entre l'ancienne stagiaire (ayant des connaissances en bibliothéconomie) et Alain REYNES (spécialiste de l'ours et donc du thème du fonds documentaire). Pour créer une classification, il semble en effet important d'avoir des connaissances dans ces deux domaines : en effet, comment créer une classification sur l'ours si l'on ne connaît pas, au moins de manière générale, les grands enjeux autour de cet animal ?

Avant de commencer à véritablement la concevoir, il me paraît essentiel de consulter des ouvrages expliquant comment créer une classification, d'observer et d'analyser des classifications existantes. Ensuite, voire en parallèle, il me paraît important de lire attentivement (s'il elle existe déjà) la charte documentaire de la structure et de feuilleter les documents qui seront à insérer dans cette classification pour avoir une idée générale du fonds. Noter à part les mots-clés qui reviennent semble alors intéressant pour, à partir de ceux-ci, créer des titres de catégories et sous-catégories. Alain REYNES m'a ainsi expliqué que l'ancienne stagiaire avec laquelle il avait travaillé à cette tâche lui avait proposé un nombre impressionnant de versions d'ébauche de plan de classement, qui étaient continuellement revues et améliorées.

---

<sup>75</sup>Voir annexe n°3

A partir de la version finale de cette classification qui a été fixée, des « indices » (présents ensuite sur la cote des documents) ont été déterminés. Contrairement aux indices que l'on trouve généralement dans les classifications, ceux-ci comportent des lettres et des chiffres : la lettre O pour « ours » par exemple, OC1 pour « ours conservation » et OC1-1 pour « ours conservation suivi ». La cote des documents imprimés (pour les documents n'étant ni des périodiques ni des fictions) est constituée de cet « indice », puis parfois de la lettre B (si le document n'est pas un livre mais seulement une feuille ou un ensemble de feuilles agrafées ou reliées), et enfin du numéro d'identification du document créé de manière automatique lors du catalogage. Les fictions et périodiques sont rangés à part et classés différemment. Pour plus de détails concernant la classification et le système de cotation du centre de documentation d'Arbas, je vous invite à consulter la version actuelle du plan de classement et du système de cotation.<sup>76</sup>

### Le choix et la mise en place d'un mode d'indexation

L'indexation, selon la norme AFNOR, se définit de la façon suivante : « l'opération qui consiste à décrire et caractériser un document à l'aide de représentation de concepts contenus dans ce document, c'est à dire à transcrire en langage documentaire les concepts après les avoir extraits du document par une analyse. ». Différents outils d'indexation existent comme les listes de vedettes-matière ou les thésaurus. Ceux-ci instaurent un langage contrôlé (une liste de termes sélectionnés préalablement pour représenter les concepts des documents), qui permet de mettre en place un accord et de maîtriser la polysémie et la synonymie présente dans le vocabulaire. La différence majeure entre une liste de vedettes-matières et un thésaurus est le fait que la première se veut encyclopédique alors qu'un thésaurus est plus spécialisé et ne concerne que quelques domaines précis. A l'inverse, il est aussi possible d'indexer des documents en se basant sur le langage naturel, notamment dans le cadre de la folksonomie (ou indexation personnelle) qui se définit comme un système de classification collaborative, décentralisée et spontanée. L'intérêt du principe est que toute personne peut indexer des documents (nul besoin d'être formé aux principes documentaires pour l'utiliser) puisqu'il n'y a pas de tronc spécifique commun de langage mais les ambiguïtés de langage (synonymie, polysémie, utilisation d'acronymes...) ne sont cependant pas évitées avec ce système. Pour être pertinente, la réflexion liée à l'indexation doit prendre en compte la question des publics : les outils doivent être créés et adaptés pour eux, en fonction de leurs profils, de leurs besoins et de leurs connaissances ou méconnaissances du vocabulaire spécialisé dans le champ étudié. Dans une moindre mesure, la question du profil des personnes qui seront

---

<sup>76</sup>Voire annexe n°10

amenées à gérer les outils d'indexation de la structure peut également avoir un intérêt.

A mon arrivée au centre documentaire d'Arbas, j'ai découvert que l'ancienne stagiaire avait mis en place un système mixte : sur PMB, il nous était tout d'abord proposé de sélectionner des catégories (d'un thésaurus qu'elle avait créé) puis d'ajouter si besoin des mots-clés complémentaires (folksonomie). Son thésaurus est disponible en annexe<sup>77</sup>. Je ne développerai pas ici d'argumentaire sur les critères à prendre en compte pour choisir son outil d'indexation et sur les différentes étapes pour créer un thésaurus car j'exposerai en détail ces aspects postérieurement dans ce mémoire. En effet, ne trouvant pas le système d'indexation actuel tout à fait pertinent, j'ai décidé de le réadapter et j'ai conçu un nouveau thésaurus. Je reviendrai donc ultérieurement sur le choix de cet outil et les différentes étapes à réaliser pour le concevoir.

La création d'un centre de documentation doit donc être préparée en amont de sa réalisation : le projet doit être d'abord clairement défini, délimité, organisé. Viennent ensuite les étapes les plus importantes et les plus chronophages pour sa mise en place, à savoir : la constitution d'un fonds documentaire, le choix et la mise en place d'outils de gestion documentaire, de classement et d'indexation. Avant l'ouverture au public, d'autres tâches complémentaires sont toutefois à effectuer, comme l'aménagement du lieu et la communication autour de la structure.

## 2.4 L'EVALUATION, LE MAINTIEN ET LA VALORISATION D'UN CENTRE DE DOCUMENTATION SPECIALISE

Une fois qu'un centre de documentation est « créé » et qu'il dispose d'outils opérationnels pour ouvrir au public, le « projet de création » de la structure se clôt mais la tâche du ou de la documentaliste n'en est cependant pas pour autant terminée. En effet, celui·celle-ci doit s'impliquer activement dans le fonctionnement de la structure, être à la disposition du public et par divers moyens chercher à la valoriser. En outre, même si un fonds est déjà constitué, celui-ci doit, pour rester à jour, continuellement être alimenté : un travail de veille est alors à effectuer pour repérer les ouvrages à acquérir, avant les étapes classiques de catalogage, d'équipement et de mise à disposition des documents dans les étagères. De même, les outils existants (type thésaurus, plan de classement) doivent parfois être réadaptés et de nouveaux outils et services peuvent être créés afin que les services documentaires soient au maximum en adéquation avec les besoins des usagers. Pour connaître les besoins des usagers et améliorer la structure, une « évaluation » régulière de cette dernière est recommandée car cette démarche interroge les pratiques et fournit des pistes de réflexion pour mieux adapter les missions, le budget et les services.

Lors de mon stage, ma mission principale était de « finaliser la création » du centre de documentation d'Arbas. A mon arrivée, le centre de documentation était ainsi dans une certaine mesure déjà créé : les différentes étapes précédemment évoquées (définition du projet, constitution du fonds, mise en place d'outils

---

<sup>77</sup>Annexe n°11

pour la gestion documentaire) avaient déjà été en grande partie réalisées. Je n'ai fait que continuer la constitution du fonds documentaire déjà bien entamée, adapter discrètement les outils déjà mis en place, et préparer la future ouverture de la structure, qui aurait officiellement ouvert au public au printemps 2021, s'il n'y avait pas eu la crise sanitaire. Ma position était ainsi dans une certaine mesure une position d'entre-deux, entre la phase de « création » et de « développement » du centre documentaire, la balance penchant cependant plus vers le second terme étant donné que la structure était quasi-opérationnelle dès le début de mon stage. Cette position d'entre-deux était en outre renforcée par une autre raison qui sera postérieurement explicitée : la candidature de l'association pour le programme européen Life-nature 2022-2028, dans le but de valoriser le centre documentaire et permettre, grâce au financement et au soutien du programme, sa transformation en un véritable centre de ressources sur l'ours proposant de nombreux services.

Pour résumer, j'ai donc cherché durant mon stage à développer et à porter des améliorations au centre de documentation sur l'ours déjà en grande partie créé, ce qui rendait obligatoire une première étape d'évaluation de ce qui avait déjà été proposé et mis en place pour, ensuite, lorsque je jugeais cela nécessaire, le réadapter. Je me suis en outre questionnée quant à la meilleure stratégie à adopter pour valoriser ce centre documentaire, en réfléchissant aux perspectives d'évolution de la structure à la fois au sein et hors du cadre du programme Life, puisque je ne savais pas s'il serait ou non validé et donc si l'association Pays de l'Ours-ADET serait par ce biais subventionnée.

### 2.4.1 L'évaluation d'un centre de documentation spécialisé

« Une évaluation du service de documentation » est indispensable, peut-on lire dans *Le métier de documentaliste*<sup>78</sup>. Comment cependant réaliser cette « évaluation » ? Celle-ci doit être à la fois quantitative et qualitative et porter sur différents aspects de la structure. Un bilan statistique et un « retour » des utilisateur·rice·s sont des outils couramment utilisés pour cette démarche. Le rapport annuel, reflet de l'activité documentaire, est souvent une aide à la décision et un bon moyen d'évaluation du service documentaire : il est à la base de réflexions et de comparaisons permettant de modifier les orientations.

Qu'en est-il pour le centre de documentation d'Arbas ? J'ai tenté de réaliser une première « évaluation » rapide du centre en m'appuyant sur les outils ci-dessous présentés. Cette « évaluation » est cependant particulière car elle est réalisée dans ce moment d'entre-deux précédemment explicité. Généralement, les études de publics, d'analyses de besoins et d'évaluations des services ont lieu avant la mise en place d'un centre documentaire (pour cibler les publics et cerner les besoins avant la création de celui-ci) et/ou quelques temps après l'ouverture au public (pour faire un bilan quelques temps après, et si besoin redéfinir les objectifs et

---

<sup>78</sup>Jean-Philippe Accart et Marie-Pierre Réthy, « L'évaluation du service de documentation », dans *Le Métier de Documentaliste* (Paris : Éditions du Cercle de la Librairie, 2015)

services du centre en fonction des résultats). En outre, je n'ai eu ni le temps ni les moyens de procéder à une réelle étude sur le sujet. Les résultats obtenus sont donc à prendre avec précaution et à relativiser. Il sera plus pertinent de réaliser une réelle évaluation du centre quelques mois après son ouverture au public.

Avec quels outils ai-je réalisé cette première « évaluation » du centre documentaire d'Arbas ?

Tout d'abord, à la demande de mes directrices de mémoire, j'ai réalisé des entretiens auprès de personnes que j'ai rencontrées (ou avec lesquelles j'ai par d'autres biais échangé) dans le cadre de mon stage, qui sont déjà ou pourraient bientôt devenir de futur·e·s utilisateur·rice·s du centre afin de recueillir leurs points de vue et conseils quant à celui-ci. Ces entretiens ont été réalisés à petite échelle, sont relativement courts, et parfois, selon moi, un peu superficiels, vu que les personnes interviewées n'avaient pas toujours de temps à me consacrer ou d'avis détaillé à me transmettre sur le centre documentaire. Ils permettent toutefois d'avoir une idée globale de l'image que renvoie le centre sur l'ours, de la façon actuelle dont il est perçu. Ils fournissent même quelques détails supplémentaires quant aux besoins des publics, et l'entretien avec le concepteur de jeu de société nous donne un premier retour intéressant sur le fonctionnement du centre. J'ai interrogé onze personnes avec des profils variés<sup>79</sup> : un ancien enseignant concepteur de jeu de société, une salariée du Parc National des Pyrénées, un chercheur membre de l'équipe scientifique et technique de l'équipe ours de l'Office Français de la Biodiversité, une bergère, deux professionnelles du tourisme, un accompagnateur en montagne, une étudiante en master droit de l'environnement, une étudiante en BTS gestion et protection de la nature et deux volontaires en service civique ambassadeurs de l'ours et de la biodiversité<sup>80</sup>.

En outre, lors de mes entretiens avec des documentalistes de centre de documentation spécialisés dans la thématique environnementale<sup>81</sup>, il m'a été indiqué que le centre de documentation d'Arbas serait vraiment utile et pertinent quand il deviendra la « référence » quant à la documentation liée à l'ours, quand automatiquement les publics le percevront comme tel. Aujourd'hui, peu de communication ayant été réalisée à propos du centre, il ne l'est évidemment pas dans les esprits. J'ai toutefois cherché à évaluer dans quelle mesure il possède, dans les faits, une documentation plus abondante et plus riche que les autres centres de ressources documentaires. J'ai pour cela comparé et analysé le nombre de résultats obtenus avec les termes « ours » et « Pyrénées » dans divers catalogues de bibliothèques pyrénéens ou centres de documentation français spécialisés dans le domaine environnemental<sup>82</sup>. Pour mesurer l'originalité du projet, j'ai également cherché à savoir si d'autres centres de documentation spécialisés sur une espèce existaient en France, et s'il existait d'autres centres de documentation sur l'ours brun à l'étranger.

Par ailleurs, mon expérience en tant que stagiaire documentaliste au centre de documentation d'Arbas pendant cinq mois m'a aussi permis de bien prendre connaissance du centre, de cerner ses enjeux, ses atouts,

---

<sup>79</sup>Cinq d'entre eux étaient cependant salarié·e·s, stagiaires ou volontaires en service civique à l'association Pays de l'Ours – ADET.

<sup>80</sup>Voir annexe n°7

<sup>81</sup>Ces entretiens n'ont, quant à eux, pas été spécifiquement réalisés dans cette perspective de première évaluation du centre de documentation d'Arbas. Je les ai plutôt effectués pour comprendre comment d'autres centres de documentation spécialisés fonctionnaient, pour m'en inspirer et obtenir des conseils pour le développement et la valorisation du centre sur l'ours.

<sup>82</sup>Voir annexe n°8

ses contraintes, de distinguer des éléments à améliorer.

Quels sont les résultats de cette première « évaluation » ?

Les entretiens apportent tout d'abord quelques éléments concernant l'image du centre ainsi que l'analyse des publics et de leurs besoins.

Les onze entretiens réalisés auprès de personnes qui sont des utilisateur·rice·s ou de potentiels utilisateur·rice·s du centre dans le futur ont en effet montré que le projet du centre de documentation était bien perçu, toutes les personnes interviewées ayant indiqué qu'elles le soutenaient. De même, les documentalistes que j'ai interviewé·e·s et les diverses personnes que j'ai eu l'opportunité de rencontrer dans ma vie personnelle étaient, généralement, pareillement enthousiasmées par ce dernier. Les commentaires laissés sous la publication de la candidature du centre documentaire aux Trophées pour la biodiversité pour la région Occitanie<sup>83</sup> reflètent d'ailleurs cette idée (je relève, par exemple « excellente initiative », ou encore « très beau projet », et aucun commentaire négatif). Du fait de son originalité et de tous les enjeux liés à l'ours dans les Pyrénées, c'est un projet qui suscite donc un vif intérêt.<sup>84</sup>

Cet intérêt est positif, mais les personnes qui soutiennent le centre documentaire en deviendront-elles des publics ? L'utilité de la structure est très liée à ce critère : à quoi sert un centre de documentation s'y personne ne l'utilise ? Les entretiens apportent une réponse plus mitigée à la question de savoir si ces personnes viendront au centre: en effet, Madame HERVIEUX (salariée du Parc National des Pyrénées) et Monsieur QUENETTE (biologiste de l'équipe ours de l'Office Français de la Biodiversité) ne pensent pas personnellement l'utiliser à l'avenir, Adrien DEROUSSEAU (animateur nature de l'association) ne pense pas que les accompagnateur·rice·s en montagne s'y déplaceront, et Servanne (bergère) nous a indiqué qu'il y a plus de probabilités que les éleveur·euse·s anti-ours incendient les locaux de l'association Pays de l'Ours-ADET plutôt qu'elles·ils ne viennent y consulter de la documentation. Cependant, Marie HERVIEUX indique qu'elle renverra vers le centre documentaire les étudiant·e·s en BTS gestion de la nature qui demandent des informations sur l'ours au Parc. Les professionnel·le·s du tourisme semblent particulièrement intéressé·e·s par celui-ci, et les volontaires en service civique de l'association Pays de l'Ours semblent particulièrement motivé·e·s pour venir s'y documenter et apporter leur contribution à son développement.<sup>85</sup> Plus encore, sans même que nous ayons fait de la communication à propos du centre, plusieurs personnes nous ont contacté·e·s pour avoir accès à plus d'information et de documentation sur l'ours : le concepteur de jeu de société précédemment cité (venu au centre documentaire au mois de juillet), une troupe de théâtre (venue au centre de

---

<sup>83</sup>Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, « Ress'Ours, mieux informer pour mieux protéger et valoriser l'ours dans les Pyrénées ». Consulté le 27 juin, 2021. <https://jeparticipe.laregioncitoyenne.fr/projects/les-trophees-pour-la-biodiversite-en-occitanie-2/collect/depot/proposals/ressours-mieux-informer-pour-mieux-protoger-et-valoriser-lours-dans-les-pyrenees>

<sup>84</sup> Il ne faut cependant pas oublier de garder en tête que les personnes précédemment citées avec lesquelles j'ai échangé dans le cadre de mon stage ou qui consultent le site internet des trophées de la biodiversité sont très probablement plutôt « pro-ours », ce qui biaise en partie les résultats.

<sup>85</sup> Cependant, le fait que les personnes disent qu'elles viendront ne signifie pas qu'elles le feront vraiment. Adrien, Mélanie et Corentin, salariés ou volontaires à l'association Pays de l'Ours - ADET ont par exemple affirmé qu'ils pensent bien sûr l'utiliser dans les prochains mois. Durant mon stage, ils s'y sont cependant peu rendus.

documentation cet hiver, avant le début de mon stage) ainsi que deux écrivain·e·s (qui viendront au centre probablement dans les prochains mois). Cela montre un intérêt des artistes pour cet animal qui les inspire.

Les entretiens nous donnent aussi quelques éléments quant à l'analyse des besoins documentaires. Corentin et Clélia, l'un ancien étudiant et l'autre étudiante, rappellent par exemple l'importance de la documentation en anglais et en espagnol pour la recherche en sciences. Une étudiante en biologie, passée rapidement visiter le centre documentaire en juin dernier en raison d'une volonté de sa part d'écrire prochainement une thèse sur les grands prédateurs, me l'avait également signalé. A ce jour, elle rédigé un mémoire sur l'ours et la génétique et a pour cela consulté de la documentation uniquement en anglais. Au-delà des questions langagières, Anouck (stagiaire en animation à l'association Pays de l'Ours) nous a, quant à elle, indiqué qu'elle aurait aimé pouvoir y consulter également de la documentation sur la faune et la flore pyrénéennes. Le concepteur de jeu de société était, de son côté, déçu de ne pas avoir trouvé un plus grand choix de cartes sur l'habitat de l'ours et nous a fait part de ses difficultés lors de la recherche de documents : « Ce qui est compliqué, c'est que je cherche des bouquins sur l'ours et que vous avez que des bouquins sur l'ours. La difficulté, c'était donc de savoir quels mots-clés utiliser. »<sup>86</sup>. Il aurait aimé, par ailleurs, que soit indiqué sur le catalogue le public cible de chaque document. Cet entretien montre à quel point il est important qu'un·e spécialiste soit présent·e pour aider les publics lors de la recherche documentaire, et que celle-ci nécessite, qui plus est, d'être améliorée et plus « accessible » pour les publics non spécialistes du fonds. De manière générale, je trouve que les résultats que l'on obtient lorsqu'on réalise une recherche sur le catalogue en ligne d'Arbas ne sont pas toujours satisfaisants, et qu'il y a beaucoup trop de silence documentaire. Cela s'explique tout d'abord par le fait qu'un certain nombre de documents sont mal catalogués et mal indexés. Durant l'automne, ce sont des services civiques sans qualification en bibliothéconomie qui ont catalogué les documents, sans bien connaître le thésaurus et sans bien savoir quels mots-clés insérer pour l'indexation. Cela a permis d'accélérer le développement du centre et la constitution du fonds, mais explique certaines imprécisions. Par ailleurs, je trouve que le système d'indexation qui a été conçu n'est pas vraiment approprié. Le thésaurus réalisé par l'ancienne stagiaire est, à mon avis, incomplet vis-à-vis de la documentation actuelle du centre. De plus, l'autopostage descendant<sup>87</sup> ne fonctionne pas, ce qui a un réel impact sur les résultats de recherche. En outre, je ne trouve pas que la corrélation entre le thésaurus et le système de tags (folksonomie) soit congruente. Cela n'a pas été correctement utilisé et il se trouve aujourd'hui dans les tags des termes déjà présents dans le thésaurus, des synonymes de termes du thésaurus, des mots non correctement orthographiés... C'est un grand désordre<sup>88</sup>, qui est, à mon point de vue, peu profitable et peut même induire les utilisateur·rice·s en erreur : s'ils utilisent la fonction « recherche par tags », ils risquent d'obtenir peu de résultats à leur requête.

---

<sup>86</sup>Voir annexe n°7

<sup>87</sup>L'autopostage descendant permet que lorsqu'on tape par exemple « Amérique » dans le catalogue, on tombe également sur les résultats des termes spécifiques comme « Etats-Unis ». Les différents niveaux hiérarchiques du thésaurus perdent leur intérêt si l'autopostage descendant n'est pas mis en place.

<sup>88</sup>Vous pouvez le constater ici : Catalogue en ligne du centre de documentation : Association Pays de l'Ours – ADET. «Recherche par tags, centre de documentation sur l'ours brun des Pyrénées ». Consulté le 7 juillet. <https://ours-pyrenees.centredoc.fr>

Les « études statistiques »<sup>89</sup> que j'ai réalisées pour comparer le nombre de documents sur l'ours brun des Pyrénées présents dans les bibliothèques pyrénéennes et dans les grands portails de documentation français dans le domaine de l'environnement nous donnent quant à elles des informations relatives à l'évaluation du fonds documentaire.

Au centre de documentation d'Arbas sur l'ours brun des Pyrénées, il se trouvait à mon départ exactement 1 003 documents. Quand on indique « ours » dans la barre de recherche, 808 titres apparaissent, et lorsqu'on y indique « ours Pyrénées » (le « et » est automatiquement sous-entendu), 493 titres apparaissent. Ces chiffres me paraissent relativement bas vu que le sujet du fonds documentaire du centre est manifestement l'ours brun des Pyrénées, même s'il est vrai que quelques documents parlent bien de l'ours mais pas spécifiquement dans cette zone géographique, et que d'autres (rares) ne parlent pas du plantigrade. Je pense qu'ils témoignent d'une mauvaise indexation et que plus de 493 documents au centre de documentation d'Arbas sont relatifs à l'ours brun des Pyrénées. Il est cependant également possible que les autres bibliothèques puissent elles aussi avoir moins de résultats à apparaître dans leur catalogue lorsqu'on y tape « ours » et « Pyrénées » que de documents sur ce sujet dans leurs étagères. Quoi qu'il en soit, excepté pour certaines bibliothèques universitaires, nous verrons que le chiffre de 493 est toutefois nettement supérieur à celui des autres structures.

En effet, les bibliothèques municipales et réseaux de bibliothèques municipales pyrénéens<sup>90</sup> ont, exceptés pour deux d'entre eux, tous un résultat (à la recherche « ours Pyrénées »<sup>91</sup>) inférieur ou égal à 80 documents. Seuls la bibliothèque municipale de Toulouse et le réseau de lecture publique en Hautes-Pyrénées ont des résultats de recherche plus élevés. La raison en est tout à fait logique : ces bibliothèques n'ont pas vocation à être spécialisées sur l'ours, bien qu'elles aient tout de même un nombre conséquent de documents sur cette thématique du fait de leur localisation. De même, les bibliothèques départementales pyrénéennes ont au maximum 51 documents (c'est le cas de celle de l'Ariège) sur le sujet. Les bibliothèques universitaires ont cependant des résultats plus élevés avec notamment 958 à Toulouse et 1143 à Perpignan, des chiffres relativement proches du nombre total de documents au centre de documentation d'Arbas. Cependant, ces chiffres sont divisés au moins de moitié si l'on restreint la recherche aux documents uniquement rédigés en français. Relativement à la documentation en français, le centre de documentation d'Arbas a donc, selon ces chiffres, un nombre plus ou moins égal de documents sur l'ours brun des Pyrénées que les bibliothèques universitaires de Toulouse et Perpignan. En comparaison avec les centres de documentation et portails documentaires spécialisés dans le domaine environnemental, le centre de documentation d'Arbas a également et sans surprise des résultats nettement supérieurs (moins de 80 documents pour ces portails). L'Office Français de la Biodiversité possède cependant une documentation riche sur le plantigrade, son catalogue n'étant pas disponible en ligne il n'est toutefois pas possible d'effectuer une comparaison.

Que signifient réellement ces chiffres ? Difficile à dire, et cette étude statistique est sur certains aspects

---

<sup>89</sup>Voir annexe n°8

<sup>90</sup>Le terme « Pyrénées » a été utilisé dans un sens large.

<sup>91</sup>Pour la recherche dans ces catalogues, le critère « document adulte » a été sélectionné.

critiquable : tout d'abord car comme nous l'avons vu, le catalogue en ligne peut ne pas tout à fait refléter le fonds et être plus ou moins précis en fonction de l'indexation ; ensuite et surtout, car les catalogues en ligne des différentes structures présentées ont tous des modalités et critères différents pour la recherche documentaire. J'ai essayé de faire en sorte, via les opérateurs booléens, que la recherche s'effectue bien à la fois sur les termes « ours ET Pyrénées » (et non pas « ou ») et sur des documents destinés à un public adulte. Parfois, cela n'était toutefois pas possible. A chaque fois, je restais attentive à la pertinence des résultats par rapport à notre étude, et précisais en fonction un indicateur pour une meilleure analyse des résultats. Il y a malgré cela tout de même une grande part d'imprécision dans ceux-ci. Pourquoi ai-je alors effectué cette recherche ? Non pas dans l'idée d'avoir des résultats clairs et précis mais pour avoir une idée générale des espaces où il se trouve une documentation importante sur l'ours brun des Pyrénées, et pouvoir de manière grossière comparer le nombre de documents à ceux du centre d'Arbas pour voir si ce dernier est oui ou non aujourd'hui une « référence » en termes de nombre de documents. Cela semble être particulièrement le cas. Les autres structures pyrénéennes ayant une documentation importante sur l'ours brun des Pyrénées sont donc, en plus du centre de documentation d'Arbas, les bibliothèques universitaires de Toulouse et de Perpignan, et dans une bien moindre mesure la bibliothèque municipale de Toulouse, le réseau de lecture publique des Hautes-Pyrénées, et le Muséum d'Histoire Naturelle de Toulouse (72 documents, tout de même, pour une seule structure, qui s'explique probablement par la richesse de leurs fonds sans comptabiliser les périodiques). Par ailleurs, je n'ai pas pu réaliser d'études statistiques à ce sujet, mais les autres lieux ressources en termes de documentation sur l'ours sont également bien sûr les centres d'archives.<sup>92</sup>

Cette étude a ici évalué le fonds documentaire d'un point de vue quantitatif. Le point de vue qualitatif ne doit cependant pas être oublié. Il est cependant plus difficile à évaluer<sup>93</sup>. En tant qu'ancienne stagiaire documentaliste dans ce centre, je trouve que le fonds documentaire est plutôt de bonne qualité notamment car il comporte des documents difficilement trouvables (si ce n'est introuvables) ailleurs. Toutefois, de nombreux numéros manquent encore aujourd'hui à quelques séries de rapports et collections de périodiques. La constitution du fonds est loin d'être terminée et doit encore être poursuivie, en parallèle de l'ouverture du centre au public. Celle-ci peut d'ailleurs se poursuivre justement en partenariat avec les structures documentaires précédemment citées : la comparaison a sous-entendu une notion de concurrence mais celle-ci n'est finalement pas si effective (les lieux étant tout de même éloignés géographiquement et ne visant pas le même public). Le centre d'Arbas est avant tout, en effet, destiné aux acteurs locaux.

Dans quelle mesure le centre de documentation d'Arbas est-il original pour la spécificité de son fonds ?

J'ai cherché à savoir s'il existait, ailleurs en France, un autre centre de documentation sur une espèce.

---

<sup>92</sup> Il se trouve par exemple au moins une trentaine de cartons consacrés à l'ours aux archives des Hautes-Pyrénées de Tarbes, et je sais que Jean-Pierre RAFFIN a versé aux Archives nationales en 2016 un total de 64 cartons d'archives et de 44 ouvrages de mémoires et thèses sur le thème de l'ours aux archives nationales.

<sup>93</sup> Dans la référence suivante, des critères sont proposés (pertinence, exhaustivité, complétude, précision, fiabilité) pour justement pouvoir apprécier une source d'information : B. Briand, A. Buffeteau et J-F. Cudelou, « Indicateurs de performance des services documentaires. L'expérience d'un groupe de professionnels de l'information », *Documentaliste/sciences de l'information*, 39-1-2, 2002

Toutefois, je n'en ai pas trouvé. Comme me l'a dit Madame LACORNERIE, bibliothécaire à la MNEI de Grenoble, « des centres centrés sur une espèce, il y en a peut-être, mais ils ne sont sans doute pas beaucoup valorisés, pas très connus. ».<sup>94</sup>

J'ai également cherché à savoir s'il existait ailleurs dans le monde des centres de documentation ou bases documentaires sur l'ours brun, via des recherches en ligne en différentes langues ainsi que des prises de contact avec des associations de protection de l'ours à l'étranger. A ma grande surprise, j'en ai trouvé plusieurs. Il existe notamment le centre de documentation de la fondation Oso de Asturias en Espagne<sup>95</sup>, créé très récemment (mars 2020), qui comprend 150 ouvrages sur l'ours, en langue espagnole, d'après mes recherches effectuées sur leur catalogue en ligne. Une autre ressource importante est la base documentaire Ursus<sup>96</sup> de l'IBA (The International Association for Bear Research and Management) qui comprend des articles évalués par des pairs en langue anglaise sur tous les aspects de la recherche, de la gestion et de la conservation des ours dans le monde entier. Peu de documents concernent cependant précisément l'ours brun des Pyrénées. Des centres d'information ou musées avec une documentation importante sur le plantigrade existent dans divers pays (comme le centre Kuhmo Visitor Centre Petola en Finlande comportant environ 150 livres sur les grands prédateurs et une trentaine exclusivement sur l'ours en libre accès). Par ailleurs, il existe dans le nord de l'Italie, à Spormaggiore une bibliothèque pour enfants entièrement dédiée à l'ours (500 livres). Ce projet est donc original seulement dans une certaine mesure : à l'étranger, d'autres centres de documentation ont déjà été créés sur une seule espèce, et même sur l'ours. Ils semblent cependant avoir une documentation moins riche qu'à Arbas.<sup>97</sup>

Pour conclure cette partie dédiée à l'« évaluation » de la structure, j'ai réfléchi à la faisabilité du projet, dont les résultats sont retranscrits dans le tableau page suivante. L'analyse interne du projet a pour objectif de déterminer les forces et faiblesses au sein même de la structure dans la mise en œuvre du projet, et permet ainsi d'estimer les risques dans sa réalisation. L'analyse externe se concentre sur les opportunités et les menaces, c'est-à-dire les facteurs externes à la structure qui pourraient favoriser ou entraver le bon déroulement du projet.

### Analyse interne

<b>Forces</b>	<b>Faiblesses</b>
-Le centre de documentation a un projet déjà défini et contextualisé.	-Préalablement à sa création, aucune d'analyse de publics et de leurs besoins n'a été effectuée.
-Le centre de documentation possède déjà un fonds	-Les membres de l'association et les volontaires en

<sup>94</sup>Voir annexe n°2

<sup>95</sup>Fondacion Oso de Asturias, « Centro de documentacion ». Consulté le 5 juin, 2021. [www.osodeasturias.es/centro-de-documentacion](http://www.osodeasturias.es/centro-de-documentacion)

<sup>96</sup>IBA, « Ursus ». Consulté le 7 juillet, 2021. <https://www.bearbiology.org/iba-publications/ursus/page/93/>

<sup>97</sup>Par ailleurs, il existait dans les Pyrénées jusqu'au 31 août 2020 un petit centre de documentation sur l'ours au sein de la maison de l'ours de Saint-Lary Soulan.

documentaire riche et complet sur l'ours brun des Pyrénées.	services civiques qui y réalisent leur mission ne sont pas formé·e·s aux pratiques bibliothéconomies. L'absence d'un·e professionnel·le ne permet pas un développement significatif de la structure.
-Le centre de documentation est équipé d'un SIGB informatique, qui est un élément important pour une gestion efficace des collections ainsi que d'un site internet avec un catalogue en ligne, qui facilite la navigation des usagers au sein de ces collections.	-La bibliothèque ne dispose pas actuellement de budget propre et clairement défini, ses ressources sont, sous ce rapport, limitées.
	-Le système d'indexation n'est pas optimal, et des imprécisions ont été réalisées lors du catalogage.
-Le centre de documentation est équipé d'un plan de classement et d'un thésaurus maison, spécialement créés sur ce sujet spécifique, qui facilitent également la recherche documentaire.	-Le fonds documentaire est constitué uniquement de textes imprimés en langue française, qu'il est seulement possible de consulter sur place, ce qui peut être un problème pour des publics comme les étudiant·e·s et les chercheur·euse·s.

### Analyse externe

<b>Opportunités</b>	<b>Menaces</b>
-En raison de sa thématique et de son originalité, le projet du centre documentaire est bien perçu, suscite curiosité et intérêt et est l'objet de demandes avant même son ouverture officielle.	-L'association est située dans une commune rurale d'environ 400 habitants, à environ 30 kms de Saint-Gaudens et de Saint-Girons, 80 kms de Foix et 90 kms de Toulouse : elle est loin des grandes villes et mal desservie en transports en commun. Ses locaux sont, de plus, d'une taille limitée et ne sont pas homologués ERP (Établissement Recevant du Public). Du fait de sa situation géographique et de la spécificité de sa thématique, il est possible qu'il y ait très peu de publics à venir utiliser le centre de documentation.
-Le centre de documentation a été créé dans les locaux d'une association de protection de la nature relativement connue et financièrement stable dans la région Occitanie, soutenue par l'État ainsi que de nombreuses personnes et organisations.	

<p>-Le centre de documentation est déjà un des lieux ayant le plus de ressources documentaires sur l'ours brun des Pyrénées dans la région Occitanie et même au-delà.</p>	<p>-Du fait de la sensibilité de sa thématique, il est possible que le projet soit vivement critiqué et sa mise en œuvre complexifiée par des actions de militant·e·s anti-ours.</p>
<p>-Si le programme européen Life-nature 2022-2028 est accepté, il permettrait au centre de documentation de considérablement se développer dans les prochaines années.</p>	

## 2.4.2 Le maintien d'un centre de documentation : la mise à jour du fonds documentaire et des outils d'indexation et de classement

L'« évaluation » a montré précédemment les points forts et les points faibles de la structure, dont la création est en cours de finalisation. Une fois cette phase terminée, le travail relatif au fonds et outils de gestion documentaire n'est cependant pas à négliger. Il faut alors « maintenir » ce qui a été créé. L'évaluation permet justement de montrer ce sur quoi il faut travailler, ce qu'il faut améliorer.

A mon arrivée à Arbas, un système d'indexation était en place et il était probablement pertinent au moment où il a été conçu. Cependant, quelques mois plus tard, une fois le fonds enrichi mais aussi élargi, celui-ci ne convenait plus, à mon avis, aux besoins de la structure. J'ai donc cherché à réadapter le thésaurus conçu par l'ancienne stagiaire et en ai conçu un nouveau. J'expliquerai ci-dessous les différentes étapes de ma démarche.

Tout d'abord, après avoir constaté ces problèmes dans le système d'indexation, je me suis demandé quelle était la meilleure solution pour y remédier : était-ce de continuer avec ce système d'indexation mixte (thésaurus + folksonomie) mais de corriger les erreurs précédemment effectuées et enrichir le thésaurus déjà existant ? était-ce au contraire de recréer entièrement un nouveau système ? Et si je choisissais de recréer un thésaurus, comment procéder ? Pour répondre à ces questions, je me suis documentée sur la question. N'ayant

pas la possibilité d'accéder à des ressources documentaires physiques<sup>98</sup>, j'ai cherché des ressources en ligne sur le sujet, j'ai lu plusieurs mémoires de recherche d'étudiant·e·s sur la création ou réadaptation d'un thésaurus spécialisé (plus de détails dans ma bibliographie) et j'ai consulté plusieurs thésaurus spécialisés que j'ai trouvés en ligne. J'ai également réalisé une visioconférence avec l'un de mes anciens professeurs pour recueillir son avis et ses conseils sur le sujet. Il m'a conseillée de construire un nouveau thésaurus plus approfondi et de supprimer le système de tags. Selon l'AFNOR, un thésaurus se définit de la manière suivante : « une liste d'autorité organisée de descripteurs et de non-descripteurs obéissant à des règles terminologiques propres et reliés entre eux par des relations sémantiques (hiérarchiques, associatives ou d'équivalence) ». Un thésaurus est un outil adapté à une indexation qui se veut précise et ciblée pour relever les ambiguïtés du langage naturel. Cela me semblait donc particulièrement pertinent pour le fonds d'Arbas. La question était cependant complexe eu égard à la diversité des publics de ce centre (à la fois besoin de termes spécialisés pour les chercheur·euse·s, mais aussi de termes relevant plus du langage courant pour les publics non spécialisés dans le domaine). En outre, le thésaurus est un outil complexe, qui doit, pour rester pertinent, être mis à jour régulièrement. Or, il n'est pas certain qu'il y ait dans le futur un·e professionnel·le au centre d'Arbas.

J'ai finalement décidé de réaliser ce nouveau thésaurus, et j'ai dès lors cherché à collecter et réunir en une même liste le vocabulaire sur le sujet, les termes qui y auraient leur place. Pour cela, je me suis appuyée sur le travail déjà réalisé antérieurement : sur les catégories du thésaurus et les tags existants, également sur les termes utilisés dans le plan de classement. J'ajoutais également les termes qui me paraissaient pertinents au fil du catalogage que je réalisais en parallèle, certains mots présents dans des introductions, sommaires et résumés d'ouvrages qui me semblaient essentiels. Dès que j'ajoutais un nouveau mot, je cherchais ses synonymes. Lorsque j'insérais un terme sur cette liste, je le mettais directement aux normes. J'ai ensuite défini quels seraient les termes descripteurs et mis en place des niveaux hiérarchiques. J'ai enfin ajouté des termes synonymes et associés. J'ai donc conçu ce thésaurus : cependant, à la suite de difficultés rencontrées avec le logiciel PMB, je n'ai pas pu le mettre en place et ré-indexer le fonds. Ce sera donc le travail du ou de la prochain·e stagiaire ou documentaliste qui prendra ma place. Provisoirement, afin de permettre une meilleure indexation, j'ai fait attention à ce que les termes évoquant les thématiques clés d'un document soient inscrits quelque part dans la notice de celui-ci (j'ai donc davantage détaillé les champs résumé, sommaire, etc, comme le logiciel PMB permet d'indexer également à partir de ceux-ci).

Tout comme un thésaurus doit être mis à jour et doit être un outil documentaire en constante évolution pour garder sa pertinence, le fonds documentaire doit lui aussi évoluer au fil des années. Madame Magali BRILHAC, documentaliste à l'Office Français de la Biodiversité, me l'a bien signalé lors de notre entretien :

Le succès du centre va passer sur la qualité des documents qui entrent. Il faut qu'il y ait de la nouveauté, il faut que des gens puissent se dire « j'ai entendu parler d'un rapport, d'une nouvelle étude, je sais que si je vais au centre de doc je vais la retrouver ». La collecte régulière d'information est pour cela

---

<sup>98</sup>En raison de mon isolement géographique à Arbas et de la situation sanitaire réduisant mes possibilités de déplacement.

nécessaire.<sup>99</sup>

Comment cependant repérer les nouveautés sur une thématique si spécialisée ? Une solution est d'associer les utilisateur·rice·s à cette démarche, de consulter les scientifiques pour avoir leurs recommandations et de demander, par exemple, au ou à la chercheur·se qui vient consulter le centre documentaire de nous transmettre ensuite un exemplaire de son travail. Comme l'indique G. PERRIN, « il est particulièrement important, pour le responsable d'un fonds spécialisé, de profiter du moindre indice susceptible de le mettre sur la piste de ces documents ». Les documentalistes que j'ai interrogé·e·s à ce sujet m'ont également conseillé·e de m'abonner aux newsletters de différents sites web susceptibles de publier des articles sur l'ours. La documentaliste de l'OFB m'a présenté des outils pour faciliter ce travail de veille<sup>100</sup>, comme Alerti ou Inoreader, qui permettent de recevoir des alertes lors de nouvelles publications sur des sites que nous avons préalablement sélectionnés, pour éviter de consulter site par site. Au centre de documentation d'Arbas, nous n'avons pas encore véritablement réalisé de travail de veille, puisque nous étions dans la phase de constitution du fonds. Cependant, Alain REYNES est, en tant que directeur de l'association Pays de l'Ours-ADET, bien informé de l'actualité bibliographique sur le plantigrade. Il reçoit d'ailleurs régulièrement à l'association des ouvrages que les auteur·rice·s lui envoient directement, dans l'espoir qu'il décide de les ajouter à la boutique du Pays-de-l'Ours. Il pourra donc aider le·a futur·e stagiaire ou documentaliste dans ce travail. Dans une bibliothèque classique, en parallèle de la veille, un désherbage doit régulièrement être réalisé. Dans le cadre d'un fond très spécialisé comme celui de l'ours, à dimension, qui plus est, patrimoniale, cela est cependant moins important.

### 2.4.3 La valorisation d'un centre de documentation spécialisé

Il est important de maintenir à jour le fonds documentaire, cependant, il est également important de le mettre en avant, de le mettre en valeur.

Comment valoriser un centre de documentation ?

La valorisation s'établit avec le déploiement de moyens de communication adaptés (réseaux sociaux, affiches, sites internet...) qui signalent et exposent de façon fructueuse les services et documents que l'on désire mettre en avant comme les nouveautés, les coups de cœur... Les centres de documents peuvent réaliser des produits documentaires (bibliographies sélectives, dossiers thématiques, revues...) qui sont mis à disposition du public. Des animations peuvent en outre être mises en place pour valoriser et compléter la documentation : rencontres d'auteur·rice·s, prix du livre, colloques, concours, expositions...

Pour l'instant, le centre de documentation d'Arbas est très peu valorisé. Ce travail de communication

---

<sup>99</sup>Voir annexe n°4

<sup>100</sup> Idem

auprès du public et de valorisation du fonds et des services n'a pas encore été effectué. Pourtant, il est essentiel.

Lorsque l'association décidera d'ouvrir officiellement le centre (probablement à l'automne), il faudra qu'elle communique auprès des publics pour leur faire connaître son existence et les services qu'elle propose. Pour cela, l'association Pays de l'Ours-ADET pourra créer une rubrique sur son site internet renvoyant vers le centre documentaire et communiquer la nouvelle de son ouverture auprès de ses adhérents, sympathisants et partenaires par courriel et sur les réseaux sociaux. En outre, il pourrait être pertinent d'aller directement à la rencontre des publics cibles et de disposer des affiches dans des lieux stratégiques. Il serait aussi avantageux de créer un logo pour le centre documentaire et d'alimenter plus fréquemment le site internet du centre. Organiser une inauguration symbolique du lieu avec le maire de la ville et quelques spécialistes de l'ours (en extérieur ou dans les locaux d'un partenaire, étant donné que les locaux du centre ne permettent pas l'accueil du public) serait également judicieux. Pour le moment, l'association a déjà prévu de participer au 41<sup>ème</sup> colloque francophone de mammalogie organisé par la SFEPM (Société Française pour l'Étude et la Protection des Mammifères) en octobre 2021 où elle compte présenter le centre de documentation. Elle a également candidaté aux Trophées de la biodiversité de la région Occitanie. En effet, comme me l'a expliqué Madame BRILHAC, quand on veut faire connaître un centre de documentation, « il faut le faire des deux côtés : à ceux qui l'utiliseront mais aussi à ceux qui l'alimenteront (les équipes scientifiques, les équipes techniques » pour que le public sache que nous sommes la « référence dans le domaine »<sup>101</sup>. Madame LACORNERIE m'a en outre précisé qu'il faut informer puis continuellement « réinformer » pour que les gens n'oublient pas.<sup>102</sup>

Avant l'ouverture officielle, en plus de ce travail de communication, l'association devra aussi penser à la signalisation du centre de documentation, en ajoutant au minimum une pancarte devant la porte d'entrée du centre pour indiquer son existence. La décoration du lieu pourrait aussi être améliorée. En ce qui concerne l'aménagement, il est cependant malheureusement difficile de réfléchir à une meilleure organisation de l'espace étant donné l'exiguïté et les contraintes du lieu.

Pour valoriser son fonds, il pourrait être utile qu'elle réalise en outre des bibliographies thématiques et mette en avant des « coups de cœur » ou ouvrages clefs sur différents sujets. Comme l'ont montré mes entretiens auprès des documentalistes, la viabilité d'un centre de documentation semble être aujourd'hui de plus en plus compliquée sans un passage au numérique. Il serait donc bénéfique que le centre de documentation propose l'envoi de documents numérisés sur demande, et commence à numériser une partie de son fonds. De même, si le portail documentaire Eau et Biodiversité élargit véritablement sa thématique à la biodiversité dans les prochaines années, il pourrait être profitable que certains documents du centre d'Arbas y soient ajoutés pour que le centre gagne en visibilité.

Les différentes tâches précédemment citées me semblent potentiellement réalisables même si aucun·e documentaliste n'est embauché·e. Les volontaires en service civique, ainsi qu'Alain REYNES et Camille COUTURIER (chargée de communication et de partenariat à l'association) pourraient dans les prochaines

---

<sup>101</sup> Voir annexe n°4

<sup>102</sup> Voir annexe n°2

années les réaliser avec le soutien ponctuel (quelques mois par an) d'un-e stagiaire spécialisé-e en documentation à l'association. Il serait avantageux de proposer d'autres services (comme l'envoi régulière d'une newsletter, la constitution de dossiers thématiques...) mais cela me semble compliqué à envisager sans quelqu'un-e spécifiquement embauché-e pour s'occuper du centre de documentation. Comme l'indique Monsieur LE COZ, bénévole au centre de documentation de l'association Bretagne Vivante, cela demande du temps et des compétences et « il faudrait une documentaliste professionnelle pour faire ce travail-là ».103

Une opportunité s'est toutefois présentée à l'association : via le programme Life, la Commission Européenne soutient financièrement des projets innovants dans le domaine de l'environnement et du climat, et différents organismes pyrénéens ont décidé via la DREAL Occitanie de monter un projet pour la conservation de l'ours brun des Pyrénées (le projet « Life Ours-Pyr »). L'association Pays de l'Ours-ADET a ainsi décidé de participer à ce projet et a monté un dossier dans lequel elle expose des axes de développement pour le centre de documentation sur l'ours et propose sa transformation en un véritable centre de ressources (le centre Ress'Ours) proposant de multiples services. Parmi ceux-ci, figurent entre autres l'organisation de colloques tous les deux ans dans les Pyrénées sur le thème de l'ours, la diffusion de lettres d'information régulières sur les activités de Ress'Ours, la mise en place d'une veille documentaire sur les enjeux liés à l'ours et à la cohabitation, la création de malles et d'outils pédagogiques pour encourager l'évocation du plantigrade dans les établissements scolaires et les centres de loisirs et de vacances, la réalisation de synthèses thématiques et de formations ainsi que la création d'un service d'information joignable par mail et par téléphone pour toute question liée à l'ours. Le budget total pour le centre Ress'Ours s'élève à 75 000€ par an, le projet serait soutenu par l'Union Européenne pendant six ans et l'emploi d'un-e documentaliste est prévu à cet effet. Pour plus d'informations concernant le projet Ress'Ours du projet « Life-Ours Pyr », je vous invite à lire un document récapitulatif réalisé par Alain REYNES à ce sujet<sup>104</sup>. Si le programme voit le jour, il permettra une grande valorisation et un grand développement du centre documentaire sur l'ours brun des Pyrénées dans les prochaines années.

De même, si dans quelques années, par un autre biais, l'association parvenait à obtenir des subventions élevées, d'autres projets pourraient être pensés comme le déplacement du centre « Ress'Ours » dans un espace plus grand où il serait possible d'accueillir du public et de réaliser des animations et des expositions. Comme me l'ont signalé des documentalistes que j'ai interviewé-e-s, il pourrait être digne d'intérêt de créer un centre de documentation ou un portail documentaire non seulement sur l'ours, mais aussi sur les grands prédateurs de manière générale étant donné la proximité des enjeux pour ces différents animaux. En outre, en France, l'ours est uniquement présent dans les Pyrénées mais il existe aussi, bien sûr, dans d'autres pays d'Europe et du monde et il pourrait ainsi être opportun de développer un partenariat avec d'autres institutions et associations à

---

<sup>103</sup> Voir annexe n°3

<sup>104</sup> Voir annexe n°12

l'échelle européenne, voire mondiale pour réunir et favoriser l'accès, partout dans le monde, à la documentation sur le plantigrade. Il pourrait enfin aussi être intéressant de développer un fonds jeunesse et d'ajouter au centre plus de fictions : comme me l'a dit Madame LACORNERIE à la fin de notre entretien, « Mon dernier conseil plus personnel, c'est aussi de chercher à ouvrir les esprits à partir de fictions. »<sup>105</sup>

## **CONCLUSION**

Au cours de ce mémoire de recherche appliquée, j'ai ainsi, dans une première partie, présenté l'association Pays de l'Ours – ADET, son nouveau centre documentaire et les missions de stage qui m'ont été confiées. J'ai alors décrit le fonctionnement de l'association et les différentes actions réalisées par cette dernière pour la protection de la biodiversité, la cohabitation avec les ours, et la valorisation de la présence de ce plantigrade dans les Pyrénées. J'ai ensuite présenté plus en détail son centre de documentation nouvellement et principalement créé à l'attention des acteur·rice·s locaux·ales. Il devrait ouvrir prochainement et sera accessible uniquement sur rendez-vous pour la consultation sur place. Je suis enfin revenue sur ma mission de stage, qui consistait à le développer et à finaliser sa création, ce qui s'est traduit principalement par un important travail de catalogage, de collecte de documents, et de réadaptation du système d'indexation.

---

<sup>105</sup>Voir annexe n°2

Dans la seconde partie de ce mémoire, je me suis prêtée à un exercice de recherche, afin de montrer pour quelles raisons et de quelle manière il est possible de créer un centre de documentation spécialisé, en m'appuyant sur l'exemple assez particulier du centre de documentation d'Arbas sur l'ours brun des Pyrénées. Le thème de ce mémoire était donc relativement large et maints aspects que j'ai développés uniquement dans le cadre d'une sous-partie voire d'une sous-sous-partie (comme la constitution d'un fonds documentaire, la réadaptation d'un thésaurus ou encore la valorisation d'un centre de documentation) auraient pu faire à eux seuls l'objet complet d'un mémoire de recherche.

J'ai commencé cette deuxième partie par un premier temps d'ordre introductif aussitôt dédié à la définition et à l'exploration des termes du sujet (je me suis notamment attardée sur le terme « spécialisé » lorsqu'il est utilisé pour qualifier un fonds en bibliothéconomie). J'ai dès lors présenté les éléments et outils utilisés dans le cadre de ma recherche : des retours (je l'espère) constructifs sur mon expérience de stagiaire, des entretiens auprès de documentalistes et de futur·e·s publics, des ressources bibliographiques, des recherches effectuées en ligne ainsi que d'approximatives études statistiques. J'ai toutefois conscience que cette recherche, par manque de temps et de données, mais aussi et surtout en raison de l'état actuel transitoire du centre de documentation d'Arbas et de ses modalités de création très particulières, ne saurait être complètement aboutie et pleinement satisfaisante à la vue des exigences d'une recherche d'ordre universitaire ou professionnelle. Il serait intéressant de réaliser une étude plus complète sur le centre de documentation d'Arbas dans quelques années, quand le centre aura ouvert au public et qu'une plus grande prise de recul sur le projet sera possible.

Dans un second temps, je suis revenue sur les raisons qui sont à l'origine même de la création du centre d'Arbas, à savoir principalement la ferme intention de lutter contre la désinformation qui sévit sur cet animal ambassadeur des Pyrénées et la volonté d'apporter des connaissances et des outils aux acteur·rice·s locaux·ales sur son histoire et son mode de vie pour mieux le protéger et le valoriser. Indéniablement, j'ai été alors amenée à me positionner politiquement face à cette question de la présence de l'ours dans les Pyrénées et j'ai choisi de rejoindre et développer le point de vue de l'association Pays de l'Ours – ADET.

Dans un troisième temps, j'ai explicité les différentes étapes à suivre pour la création d'un centre spécialisé : la définition et le cadrage du projet, la constitution d'un fonds documentaire, le choix ou la création d'outils pour l'indexation et le classement. J'ai fait le choix de particulièrement développer les aspects sur lesquels j'ai le plus travaillé dans le cadre de mon stage pour réviser mon expérience et apporter mon point de vue rétrospectif quant à celle-ci. J'ai ainsi plus détaillé l'étape de constitution d'un fonds documentaire spécialisé (j'ai alors réexaminé la manière de concevoir une politique documentaire, le repérage de documents et les différents modes d'acquisition possibles) et au contraire peu insisté sur d'autres aspects sur lesquels je ne me suis pas penchée (comme l'aménagement de l'espace, difficilement modifiable et améliorable dans ce cas précis étant donné l'étroitesse des locaux).

Dans un quatrième temps, je me suis intéressée à l'évaluation, au maintien et à la valorisation d'un centre de documentation spécialisé. J'ai ainsi dressé un premier bilan de l'état du centre documentaire d'Arbas au premier semestre 2021, expliqué l'importance et la manière de procéder pour continuellement enrichir et

réadapter un fonds documentaire spécialisé et ses outils d'indexation ainsi que proposé différentes pistes pour la communication et la mise en valeur d'un centre de documentation. Ces dernières considérations m'ont alors amenée à parler des perspectives d'évolution pour le centre de documentation du centre sur l'ours brun des Pyrénées, qui sont actuellement relativement incertaines. En effet, si le projet européen « Life Ours-Pyr » voit le jour, le centre documentaire sur l'ours brun deviendra un véritable centre de ressources (le centre Ress'Ours) via l'application d'un cahier des charges précis incluant notamment la création de plusieurs produits et services pour des publics spécifiques. Si toutefois le programme n'est pas instauré (et en juillet 2021, cela semblait plutôt aller en ce sens) par manque de moyens financiers et humains, il ne sera pas envisageable pour l'association de mettre en place, à court terme, un projet aussi ambitieux.

L'association Pays de l'Ours – ADET compte toutefois s'investir pour faire vivre ce centre de documentation et prévoit dans tous les cas l'ouverture prochaine de ce dernier au public, qu'il soit ou non subventionné par l'Union Européenne. Ce projet original est un bel exemple qui nous montre les fonctionnalités et les limites de ce qu'il est possible de faire en termes de documentation dans un cadre associatif sans grands moyens humains et financiers. En dépit des frustrations inhérentes à ces limites que j'ai pu ressentir qu'en tant que stagiaire documentaliste, je trouve qu'il donne tout de même une lueur d'espoir et témoigne du fait que dans ce monde, il est possible de s'engager et de réaliser de grandes choses hors des sentiers traditionnels.

## **BIBLIOGRAPHIE**

### Ouvrages généraux : la création et le développement d'un fonds spécialisé

Accart, Jean-Philippe. Réthy, Marie-Pierre. *Le Métier de Documentaliste*. Paris : Éditions du Cercle de la Librairie, 2015.

Blechet, Françoise. Charon, Annie. *Les fonds anciens des bibliothèques françaises : résultats de l'enquête de 1975*. Paris : Centre National de la Recherche Scientifique, 1981.

Calenge, Bertrand. « Des fonds courants aux fonds patrimoniaux et spécialisés ». Dans *Les politiques d'acquisition*. Paris : Éditions du Cercle de la librairie, 1994.

Esperou, Maud. « Patrimoine et bibliothèques spécialisées ». Dans *Le patrimoine : histoire, pratiques et perspectives*, sous la direction de Jean-Paul Oddos. Paris : Éditions du Cercle de la librairie, 1997.

Guinard, Pierre. « Politiques d'acquisition, enrichissement du patrimoine ». Dans *Le patrimoine : histoire, pratiques et perspectives*, sous la direction de Jean-Paul Oddos. Paris : Éditions du Cercle de la librairie,

1997.

Lavigne, Nicole. « L'implantation d'un centre de documentation, avant, pendant et après », *Documentation et bibliothèques*, 41, 3, juillet-septembre 1995. <https://doi.org/10.7202/1033236ar>

Perrin, Georges. *Développer et exploiter un fonds spécialisé*. France : ENSSIB, 1999.

## Rapports de stage : la création et la réadaptation d'un thésaurus

Dziadek, Lucie. « Élaboration d'un thésaurus pour l'ESJ de Lille ». Rapport de stage. Université Lille-3, 1998. <https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01580907>

Finance, Johanna. « Réadaptation d'un thésaurus existant ». Rapport de stage. Université Lille-3, 2000. <https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01735551>

Goupy, Laëtitia. « Réflexion sur la mise en place d'un thésaurus ». Rapport de stage. Université Lille-3, 2008. <https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01693245>

Henon, Carine. « Mise en harmonie d'une liste d'autorité avec un thésaurus existant : analyse critique en vue de l'intégration des données au logiciel Ex-Libris », Rapport de stage. Université Lille-3, 1998. <https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01735030>

Houillez, Benoît. « Élaboration d'un thésaurus - CHRU de Lille ». Rapport de stage. Université Lille-3, 2001. <https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01580905>

Moerman, Thomas. « Réflexion sur la mise à jour d'un thésaurus dans le but de l'adapter à un fonds (dans le domaine médical) ». Rapport de stage. Université Lille-3, 2008. <https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01700619>

Plard, Dorothee. « Catalogage et indexation d'études scientifiques à l'aide d'un thésaurus, sous Texto Windows : fonctions et objectifs au sein du centre de documentation de l'Agence de l'Eau de Douai ». Rapport de stage. Université Lille-3, 1998. <https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01555481>

Rahal, Aïcha. « Élaboration d'un thésaurus pour l'indexation d'un fonds documentaire ». Mémoire de stage et recherche. Université Lille 3, 2004. <https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01580908>

Spanneut, Émilie. « Thésaurus sur le développement durable. » Rapport de stage. Université Lille-3, 2008.  
<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01695114>

## Références citées sur l'ours brun des Pyrénées

Conseil de l'Europe. Plan d'action pour la conservation de l'ours brun en Europe : Ursus Arctos. Conseil de l'Europe, 2006.

Couturier, Marcel. *L'ours brun*. Grenoble : Éditions Dauphiné Montagne, 1954.

Dollo, Louis. Le Monde des Pyrénées : Pyrénées françaises, Espagnoles et Andorrannes. Consulté le 8 juin, 2021. <https://pyrenees-pireneus.com>

FERUS, « Courrier au ministère : FERUS réagit à la désinformation anti-ours slovènes », lettre du 6 septembre 2012. Consulté le 9 juin, 2021. <https://www.ferus.fr/actualite/courrier-au-ministere-ferus-reagit-a-la-desinformation-anti-ours-slovenes>

France3 Occitanie, « Attaques d'ours : vers un été record en Ariège ? » Consulté le 7 juin, 2021.  
<https://france3-regions.francetvinfo.fr/occitanie/ariege/foix/attaques-ours-ete-record-ariege-1730937.html>

Fondacion Oso de Asturias, « Centro de documentacion ». Consulté le 5 juin, 2021.  
[www.osodeasturias.es/centro-de-documentacion](http://www.osodeasturias.es/centro-de-documentacion)

IBA, « Ursus ». Consulté le 7 juillet, 2021. <https://www.bearbiology.org/iba-publications/ursus/page/93/>

IFOP. Les Français et le maintien d'une population d'ours dans les Pyrénées. Paris : IFOP, 2018.

Lauzet, Jean. Chercheurs d'ours : du Béarn à l'Alaska, une nouvelle approche du sauvage. Paris : L'Harmattan, 2019.

Maudhuy, Roger. Mythes et légendes de l'ours. Urrugne : Pimientos, 2012.

Nanou, Saint-Lebe. L'ours des Pyrénées. Portet-Garonne : Loubatières, 1984.

Passal, Jean-Noël. L'esprit de l'ours. France : Cheminement, 2008.

Pays de l'Ours – ADET. « Accueil - centre documentation ours Pyrénées ». Consulté le 7 juillet. <https://ours-pyrenees.centredoc.fr>

Pays de l'Ours – ADET. « Accueil ». Consulté le 7 juillet. <https://paysdelours.com>

Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, « Ress'Ours, mieux informer pour mieux protéger et valoriser l'ours dans les Pyrénées ». Consulté le 27 juin, 2021. <https://jeparticipe.laregioncitoyenne.fr/projects/les-trophees-pour-la-biodiversite-en-occitanie-2/collect/depot/proposals/ressours-mieux-informer-pour-mieux-protoger-et-valoriser-lours-dans-les-pyrenees>

Salingue, Yves. La quête de l'ours. Rodez : Éditions du Rouergue, 2005.

WWF France. Il ne faut pas croire tout ce que l'on vous dit. Paris : WWF, date inconnue.

## Divers

Clot, Philippine. « Conduire un projet » (présentation PowerPoint, cours Gestion de projet, Université Grenoble Alpes, Grenoble, 2019).

Dominga V. et Mora G. « Étude de mise en place d'un centre de documentation à l'école vétérinaire de Lyon avec perspective de créer un centre similaire au Paraguay. » Mémoire. Enssib, 1984.

<https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/63437-etude-de-mise-en-place-d-un-centre-de-documentation-a-l-ecole-veterinaire-de-lyon-avec-perspective-de-creer-un-centre-similaire-au-paraguay.pdf>

Dumont, Caroline. « Automatisation d'un centre de documentation : enjeux et problèmes. » Rapport de stage, Université Lille-3, 2007. <https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01553310>

ENSSIB. « Classement » (2013). Consulté le 15 août, 2021. <https://www.enssib.fr/le-dictionnaire/classement>

Gambier, Mathilde. « L'adéquation entre le fonds documentaire et la pratique des usagers ». Rapport de stage. Université Lille-3, 1999. <https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01627426>

Greuez, Delphine. « Le désherbage d'un fonds spécialisé ». Rapport de stage. Université Lille-3, 2001.  
<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01708849>

Heitz, Jean-Michel. « La décision : ses fondements et ses manifestations », *Revue Interdisciplinaire Management, Homme et Entreprise*, 5, 2 (2013), 107. <https://doi.org/10.3917/rimhe.005.0106>

Lahkim, Mounia. « Étude d'un centre de documentation spécialisé en centre hospitalier ». Rapport de stage. Université Lille-3, 2001. <https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01586450>

Schöpfel, Joachim. « Comprendre la littérature grise », dans *I2D – Informations, données et documents*, 1, 52, 2015. <https://doi.org/10.3917/i2d.151.0030>

Waroquier, Christine. « Gestion d'un centre de documentation ». Rapport de stage. Université Lille-3, 2001.  
<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01598393>

# ANNEXES

Annexe 1 : Grille d'entretien pour les interviews de documentalistes..... 69

Annexe 2 : Retranscription de l'entretien avec Madame LACORNERIE,  
documentaliste à la bibliothèque de la Maison de la Nature et de l'Environnement de Grenoble..... 70

Annexe 3 : Retranscription de l'entretien avec Monsieur LE COZ,  
bénévole au centre de documentation de l'association Bretagne Vivante..... 75

Annexe 4 : Retranscription de l'entretien avec Madame BRILHAC, documentaliste au centre de documentation sur la faune sauvage et la chasse de l'Office Français de la Biodiversité..... 80

Annexe 5 : Retranscription de l'entretien avec Madame BELMONTE, documentaliste au centre de documentation du Parc national des Écrins ..... 89

Annexe 6 : Grille d'entretien pour les interviews des utilisateur·rice·s ou potentiel·le·s futur·e·s utilisateur·rice·s du centre de documentation d'Arbas..... 95

Annexe 7 : Retranscription des interviews des utilisateur·rice·s ou potentiels futur·e·s utilisateur·rice·s du centre de documentation d'Arbas..... 97

Annexe 8 : Étude statistique approximative à partir de catalogues en ligne sur les ressources documentaires en France sur l'ours brun des Pyrénées..... 109

Annexe 9 : La « politique documentaire » du centre de documentation d'Arbas..... 113  
[Ce document a été rédigé à l'attention notamment des futur·e·s volontaires en services civiques qui s'occuperont du centre.]

Annexe 10 : Plan de classement et système de cotation du centre de documentation d'Arbas..... 117

Annexe 11 : Thésaurus du centre de documentation d'Arbas..... 119

Annexe 12 : Présentation du projet « Centre Ress'Ours » pour le programme Life nature 2022-2028..... 126

[Ce document a été réalisé par Alain REYNES.]

## **Annexe 1 : Grille d'entretien pour les interviews des documentalistes<sup>106</sup>**

### **1) Questions sur la structure du ou de la documentaliste interviewé·e**

<b>Sujet</b>	<b>Plus précisément...</b>
La présentation de la structure	Date de création ? Raisons à l'origine de la création ? Objectifs ?
Les publics	Typologie des publics ? Degré de spécialisation des publics par rapport au fonds ? Usages (emprunt, consultation, animations) ? Chiffres ?
Le système d'indexation et de classement	Quel SIGB ? Des outils d'indexation maison ? Quel système de cotation ? Si thésaurus, questions plus précises : termes génériques, spécifiques, synonymes, associés ?
La valorisation et la communication	Interopérabilité : présence du fonds dans des portails documentaires en plus du catalogue ? Si oui, quel intérêt, quels résultats ? Catalogue en ligne ? Outils de communication ? Outils de valorisation ? Animations ?
Le fonds documentaire	Modes d'acquisitions : dons, collecte, achats ? Outils pour la veille ? Désherbage ?
Le budget	Budget total ? Budget d'acquisition ?

### **2) Questions sur l'existence, l'intérêt et la viabilité de centres de documentation sur des thématiques environnementales**

<b>Sujet</b>	<b>Plus précisément...</b>
L'existence de centres de documentation spécialisés sur une espèce	En connaissez-vous en France ? Dans le monde ?

<sup>106</sup> Réalisation d'entretiens semi-directifs. Ordre et précision des questions adaptés en fonction de l'échange, de la structure et de l'intervenant·e.

La viabilité d'un centre de documentation	Conditions nécessaires ? Accès numérique des documents obligatoire en ce sens ?
La participation d'un centre de documentation spécialisé dans le domaine environnemental à la protection de la nature	Réel impact selon vous sur la protection de la biodiversité ?

### 3) **Conseils et avis sur le centre de documentation d'Arbas**

Sujet	Plus précisément...
L'avis sur le centre de documentation d'Arbas	Utile selon vous ? Pourquoi ?
Des conseils pour développer le centre de documentation d'Arbas	De manière générale et en fonction des thématiques les plus développées lors de l'échange

## **Annexe 2 : Retranscription de l'entretien avec Madame LACORNERIE, documentaliste à la bibliothèque de la Maison de la Nature et de l'Environnement de Grenoble**

Date : vendredi 7 mai 2021

Durée : 30 min.

Profil: Madame Zoé LACORNERIE travaille depuis deux ans à la médiathèque de la Maison de la Nature et de l'Environnement de l'Isère, située à Grenoble.

Remarque: A l'issu de l'entretien, Madame Zoé LACORNERIE m'a transmis le plan de classement et le thésaurus de la médiathèque.

**-Quand la médiathèque de la MNEI a-t-elle été créée ? Était-ce en même temps que la MNEI ? Dans quel but et avec quels publics cibles ? Et a-t-elle directement accueilli beaucoup de monde dès ses débuts?**

-Je n'ai pas toutes les réponses. Je crois que la médiathèque a été créée quelques années après la MNEI, sur proposition des associations adhérentes qui ont senti la nécessité d'un centre de documentation. Elle a été créée, je crois, pour mettre en commun leurs ressources, parce qu'elles avaient un petit peu chacune leurs bibliothèques et trouvaient cela intéressant d'avoir un lieu où pouvoir tout mettre en même temps. Au niveau du public, c'est pareil, je n'ai aucune idée de la fréquentation au début. Aujourd'hui, il y a une centaine de personnes à venir chaque mois, même un peu plus, jusqu'à 150. Avec la Covid cependant, cela baisse un petit peu.

**-A qui la médiathèque de la MNEI est-elle destinée et quels en sont les publics ? Y-a-t-il principalement des personnes qualifiées, spécialisées dans le domaine de l'environnement, ou pas particulièrement ?**

-C'est assez divers. La MNEI héberge plusieurs associations spécialisées sur l'environnement, et il va y avoir en partie des personnes de ces associations qui viennent se documenter à la médiathèque. Dans ce cas, ce sont alors des professionnels ou des personnes en stage qui recherchent de la documentation. Mais le but de la médiathèque, c'est de toucher tous les publics. Elle est donc accessible à tout le monde sur adhésion, en tout cas pour le prêt. Et la consultation sur place est gratuite pour tout le monde, comme toute bibliothèque municipale. Au niveau des contenus, on essaye alors de rester sur des choses grand public : on ne va pas acheter des documents très pointus, très spécialisés, on laisse cela aux bibliothèques universitaires ou à des centres plus spécialisés. Concernant les publics, on a plutôt des adultes mais cela est, je pense, surtout dû à une question de sous-effectif qui fait que, pour le moment, on n'arrive pas trop à développer tout ce qui est jeunesse. On a des documents pour la jeunesse, mais on n'a pas beaucoup de public jeunesse pour l'instant. Auparavant, on en avait plus, avec l'accueil de pas mal de groupes périscolaires, de la MJC notamment.

**-Est-ce que les publics viennent principalement pour consulter des documents sur place ou pour emprunter ?**

-Plus pour emprunter. Il y a un peu de consultation sur place mais dans ce cas-là, ce sont plus des revues.

**-Viennent-ils aussi pour des animations ou est-ce plutôt pour les documents ?**

-Aussi pour les animations, mais elles ne sont pas forcément liées à la médiathèque. Dans le bâtiment, il y a beaucoup d'animations organisées par les associations.

**-Pouvez-vous me parler de votre système de classement et d'indexation ?**

-Nous avons un plan de classement fait maison, qui ne repose pas du tout sur la classification Dewey. Il est vraiment spécialisé, pour éviter d'avoir des cotes trop longues. Il est un peu similaire à celui de la maison de l'environnement de Lyon, je pense qu'il y a eu du travail en commun par rapport à ça. Pour l'indexation, c'est pareil : il y a un thésaurus très spécialisé avec plein de termes spécifiques, j'imagine qu'il a aussi été fait maison. Pour la gestion documentaire, on utilise le logiciel Alexandrie 7, mais il est pas très efficace pour être honnête. On aimerait bien changer, et on travaille là-dessus. Il n'a rien d'automatisé, donc tout doit être fait manuellement, c'est un peu long...

**-Dans le thésaurus, se trouve-t-il des termes génériques, spécifiques, synonymes, associés?**

-Ça a été un peu fait mais il y a des choses qui n'ont pas été mises à jour depuis un petit moment. Et comme on va peut-être changer de logiciel, on ne travaille pas trop là-dessus pour l'instant.

**-Avez-vous pensé à la question de l'interopérabilité et à ajouter une partie de votre fonds documentaire ou ses références dans des bases de données ?**

-Je pense que la médiathèque a plutôt une vocation locale, pour la métropole, la ville de Grenoble et un peu au-delà. L'intérêt, ça reste quand même que les gens puissent emprunter physiquement sur place. Pas d'envoi

de documents.

**-J'ai vu sur votre site internet que les usagers peuvent donner des livres adaptés au fonds documentaire à la place de payer leur inscription. Fonctionnez-vous beaucoup avec des dons ? Comment fonctionnez-vous pour l'acquisition, la collecte et le renouvellement des documents ?**

-On fait des acquisitions, je ne peux pas vous donner de chiffres parce que ça dépend vraiment du budget en fonction des périodes. En théorie, il y a un budget de 250€ par mois pour la médiathèque. Mais, il comprend tout : du film plastique, du scotch, des acquisitions, des douchettes... C'est pour l'ensemble de la médiathèque. Les années où on a un peu plus de sous, on va faire plus d'acquisitions, deux/trois fois par an max, et on va prendre une trentaine de documents maximum, je dirais. Il y a aussi les abonnements à toutes les revues : on est abonné à une trentaine de revues et on essaye de les conserver comme cela permet d'avoir de l'information à jour facilement.

**-Le budget provient de subventions et de la mairie ?**

-C'est ça, principalement. Mais pas seulement sur la médiathèque. Les subventions sont un peu compliquées : elles se répartissent sur l'ensemble de la MNEI. La partie médiathèque, c'est surtout la métropole donc Grenoble Alpes Métropole qui finance (et un tout petit peu la ville de Grenoble). Par contre, via la ville de Grenoble, on est une bibliothèque associée au réseau de bibliothèques municipales : on est référencé sur leur site, et depuis deux ans, il y a une passerelle qui permet que nos documents catalogués soient relayés dans leur propre catalogue, ce qui permet une bonne visibilité de ceux-ci. Donc on a des services, et le bâtiment également que l'on a grâce à la ville. Pas par la subvention mais par d'autres formes de soutien.

**-Comme il y a assez peu d'acquisitions, j'imagine que vous ne faites pas beaucoup de désherbage ?**

-Ces derniers temps nous en avons fait parce que la médiathèque à maintenant au moins vingt ans et il y a des choses qui ne sont plus d'actualité. Mais, on en fait beaucoup moins qu'en bibliothèque municipale, aussi parce qu'il y a des choses que l'on ne trouve pas ailleurs, qui ne sont plus éditées, et donc que l'on essaye de garder. Vous les trouvez en numérique, mais les gens aiment bien avoir leur version imprimée et sont contents de la trouver ici.

**-Quels outils utilisez-vous pour faire de la recherche documentaire afin de déterminer vos acquisitions ?**

-Je fais de la veille sur des sites internet (je suis abonnée à de nombreuses listes d'information) et via des revues aussi. Une sorte de veille globale sur l'édition. Aussi, je vais en bibliothèque et je regarde ce qu'il y a.

**-Avez-vous des conseils à me donner pour réaliser de la veille sur des documents sur l'ours plus précisément ? Existe-t-il des sites très spécialisés sur les espèces que vous me conseillez de régulièrement consulter ?**

-Il faut un peu chercher mais c'est vrai que pour vous, c'est encore plus restreint. Nous, c'est "environnement,

écologie, nature" donc en fait, c'est assez large. On a aussi de la littérature de fiction, des récits de voyage, des recettes de cuisine... Précisément sur l'ours, je pense qu'il faut peut-être chercher des associations qui travaillent sur ce sujet-là et se rapprocher d'elles pour savoir s'il y a des livres incontournables à acquérir. Nous, on a aussi les associations dans les locaux, ce qui me permet de rester au courant de l'actualité sur la faune et la flore et on a des ouvrages précis à me recommander. J'ai de l'aide sur place, c'est pratique.

**-Que faites-vous pour valoriser le centre documentaire, mettre en valeur votre fonds ? Vous disiez que vous organisez par ailleurs assez peu d'animations ?**

-C'est aussi en fonction de nos moyens. Sur la bibliothèque, il y a une personne à 80% (c'est moi) et aussi un bénévole qui est là 6h par semaine. Il fait beaucoup de rangement de livres, la couverture, le catalogage. C'est une ressource très importante. Concernant les animations, on peut accueillir des groupes: souvent, ils viennent avec leurs animateurs, donc on n'a pas beaucoup de travail en plus. On essaye aussi de mettre en place des rencontres d'auteurs deux ou trois fois par an, justement pour faire plus d'animations liées à la médiathèque et au fonds que l'on possède. En ce moment, on essaye de développer les animations comme on a d'autres gros projets liés à la médiathèque (et donc qui étaient aussi sur mon plan de travail) qui se sont arrêtés. On organisait deux prix du livre environnement, un avec les lycées et un tout public avec les bibliothèques municipales du coin, mais les deux se sont arrêtés comme les projets sont lancés par la région qui a arrêté de financer. C'est des projets qui prenaient quand même beaucoup de temps, c'étaient un peu les "animations" de la médiathèque. Ce que l'on fait pour l'instant sinon, c'est un projet qui s'appelle "Sème sauvage", qui est lié à la grainothèque que l'on a mise en place dans la médiathèque. On organise cela en partenariat avec une association de botanique pour sensibiliser à l'intérêt des plantes sauvages et il y a plusieurs animations autour de cela.

**-Quels sont vos principaux moyens de communication avec le public ?**

-On est déjà six dans le bâtiment. Et puis il y a la page Facebook, le site internet et la lettre d'information, dans laquelle on présente les coups de cœur de la médiathèque. Elle paraît tous les deux mois: c'est trois ouvrages qui sont mis en valeur et une ou deux ressources en ligne.

**-Savez-vous s'il existe en France ou ailleurs dans le monde des centres de documentation qui sont centrés sur une espèce, comme l'ours par exemple ?**

-Pas à ma connaissance. J'ai trouvé ça intéressant quand j'ai reçu votre mail, j'ai regardé un petit peu votre site internet. Des centres centrés sur une espèce, il y en a peut être, mais ils ne sont sans doute pas beaucoup valorisés, pas très connus.

**-Pensez-vous toutefois qu'il est utile de créer un centre de documentation sur l'ours ? Quelles conditions sont selon vous nécessaires pour qu'un centre de documentation aussi spécialisé soit viable ?**

-C'est une grande question ! Oui, je pense que c'est intéressant parce que c'est toujours intéressant de pouvoir se renseigner, surtout quand il y a un aspect lié au territoire. Vous êtes dans les Pyrénées, si j'ai bien compris,

et il y a des ours là-bas, donc c'est bien d'avoir de l'information. Après, je pense que ce qui est important, c'est de bien définir la taille du centre, les publics visés et les objectifs. Est-ce que c'est de sensibiliser les gens à la présence de l'ours ? Ou bien de faire du lien entre des publics qui sont peut être un peu opposés ? Et il ne faut peut-être pas 10 000 documents sur l'ours mais des documents qui soient vraiment intéressants à ce sujet-là avec des personnes signifiantes.

**-Pensez-vous que la MNEI ou un centre de documentation sur l'ours, ou un centre de documentation sur la nature de manière générale, contribuent à la protection de la nature, de l'environnement et des espèces menacées ?**

-J'espère oui ! Je pense que c'est important de pouvoir trouver de l'information et ces centres de ressources sont là pour ça. Le but, c'est quand même de présenter une information vérifiée, même si on essaye d'avoir des points de vue différents pour que les gens puissent se faire leur propre opinion. Et oui, on espère que ça aide pour ça, en effet. Personnellement, je pense que ce qui est intéressant à développer aussi, ce sont les rayons romans. Avoir un documentaire, un essai, et quelque chose qui relève plus de la fiction, c'est bien pour avoir différentes façons d'aborder des grandes questions.

**-A votre avis, un passage à un accès numérique des documents est plus ou moins obligatoire pour la viabilité d'un centre comme le centre sur l'ours ?**

-Encore une fois, cela dépend des objectifs, mais en effet si vous êtes loin d'une grande ville et que ce n'est accessible que sur réservation, c'est sûr que c'est bien d'avoir les documents en ligne. Enfin, j'imagine que ça permettrait beaucoup de les valoriser.

**-Avez-vous des conseils supplémentaires à me donner sur la façon de concevoir le centre de documentation d'Arbas ? Des choses à éviter ou au contraire à mettre en place que vous pourriez avoir expérimentées à la médiathèque de la MNEI ou bien dans la structure où vous travailliez précédemment ?**

-Pour concevoir un centre, il y a beaucoup beaucoup de choses à penser. C'est un gros boulot ! Je pense que ça peut être bien si déjà vous définissez clairement les objectifs du centre et les publics que vous voulez toucher. Ça permettrait de savoir ce que l'on veut, au final. Ce qui peut être intéressant pour vous comme ressource, c'est tout ce qui est « politique documentaire » parce que ça repose toutes ces questions-là. Finalement, on acquiert un fonds, mais il faut savoir avec quels objectifs et à partir de là, ça permet mieux de savoir quel type de documents on veut mettre en valeur et comment on va les mettre en valeur. Il faut également réfléchir à l'aménagement, au nombre de documents, à l'espace disponible. Vous avez des recommandations qui sont intéressantes à consulter sur combien il faut de documents par m<sup>2</sup>. Et pour de la consultation sur place, il faut prévoir des espaces où les gens puissent s'asseoir, c'est important. Et il faudra communiquer auprès des publics ciblés au sujet du centre. Il faut informer de l'existence du centre, puis ré-informer. Souvent au début, c'est nouveau donc on en parle, et ensuite les gens oublient. C'est les animations qui permettent de relancer la communication. C'est comme pour la grainothèque, il faut toujours relancer pour que les gens n'oublient pas

et continuent à s'en servir. Mon dernier conseil plus personnel, c'est aussi de chercher à ouvrir les esprits à partir de fictions. Notre discussion me fait penser au livre de Nastassja Martin, *Croire aux fauves*, qui a eu beaucoup de succès. C'est une personne qui raconte sa rencontre avec un ours réel dans le Kamtchatka. C'est un vrai récit, mais il y a une part de fiction. C'est une autre façon d'aborder la relation entre un humain et un animal, cela donne d'autres perspectives qu'un documentaire.

## **Annexe 3 : Retranscription de l'entretien avec Monsieur LE COZ, bénévole au centre de documentation de l'association Bretagne Vivante**

Date : mardi 11 mai 2021

Durée : 40 min.

Profil: Monsieur Jean Paul LE COZ est bénévole depuis de longues années au centre de documentation de l'association Bretagne Vivante.

Remarque: A l'issue de l'entretien, Monsieur Jean-Paul Le COZ m'a envoyé un document avec les différentes catégories du thésaurus de la structure et un document présentant les futurs projets de son centre de documentation. Nous avons réalisé quelques temps plus tard une nouvelle visioconférence car notre échange lui a donné l'envie de prendre un·e stagiaire l'an prochain pour développer son centre de documentation. Je lui ai ainsi plus parlé de mon expérience personnelle en tant que telle au centre de documentation d'Arbas, expliqué les modalités administratives à effectuer pour prendre un·e stagiaire, et donné des conseils pour la diffusion de cette offre de stage.

### **-Pourriez-vous me présenter la structure ?**

-L'association Bretagne Vivante, c'est une des premières associations de protection de l'environnement qui a été créée en France. Elle a 70 ans. Dès le départ, ceux qui ont créé l'association ont eu la volonté de garder des archives, les quelques études que nous faisons. Des documents avaient été rassemblés dans les années 1980 je dirais, mais c'est à partir du déménagement de Bretagne Vivante, il y a six ans, qu'on a véritablement décidé de créer un vrai centre de documentation et que l'on a mis en place PMB. Le premier travail a été de séparer les archives des autres documents. La plupart des archives ont été déposées aux archives régionales, à Rennes. Ensuite, on a fait un plan de classement. C'est très difficile et on en est jamais très satisfait. Dans les grandes catégories, il y a par exemple les milieux (landes, forêts, zones humides, littoral, etc.), les espèces (flore, faune, dont ornithologie qui a été déclinée en plein de sous sous-catégories vu qu'on est spécialistes de ce domaine, on doit avoir 12 mètres linéaires de documents sur ce sujet), la défense de l'environnement, l'agriculture, les réserves et les sites de Bretagne Vivante...

**-Actuellement combien êtes-vous à gérer la structure ?**

-Cela repose essentiellement sur mes épaules. On est quatre. Il y en a un qui travaille uniquement à la photocopieuse pour photocopier des documents en vue de les occréiser. Il y a une personne qui a pris en charge uniquement les périodiques (on a 300 périodiques à peu près dont 40 sont encore vivants. Et puis, il y a une autre personne qui se charge plus particulièrement du classement. Et moi, je me charge du catalogage.

**-A quels publics le centre est-il destiné ? Quels sont les usages des publics ? Viennent-ils plutôt pour emprunter, consulter des documents, accéder à des services ou éventuellement à des animations que vous organisez ?**

-Normalement le centre est ouvert au public une après-midi par semaine, mais tout public on a quasiment personne. Ce que l'on a comme public, ce sont des étudiants qui viennent chercher des documents, des adhérents qui viennent consulter des périodiques, par exemple. Et c'est l'occasion aussi pour nous de nous retrouver. Sauf en cette période : depuis un an, on n'a pas vu grand monde...

**-Est-ce qu'il y a par exemple aussi des journalistes, des écrivains, des chercheurs qui viennent ?**

-Qui se déplacent ? Non personne. Par contre, on a des demandes de notices et de documents que l'on envoie en version pdf. J'ai par exemple eu des demandes récemment de l'Office Français de la Biodiversité qui me réclamait un document. J'ai eu aussi l'université de Fribourg en Allemagne qui nous a demandé par deux fois des documents. Et puis on travaille un peu aussi avec le conservatoire botanique.

**-Combien de personnes viennent en moyenne au centre de documentation sur l'espace d'une année par exemple ? Avez-vous des chiffres ?**

-Avant la pandémie, cela ne dépassait pas la cinquantaine de personnes, en dehors des habitués, à savoir une trentaine de personnes, qui, elles, viennent régulièrement.

**-Les documents du centre documentaire que vous possédez sont-ils également disponibles ailleurs que sur votre catalogue en ligne, sur une base documentaire commune avec d'autres structures ?**

-Non.

**-Achetez-vous des documents ou fonctionnez-vous surtout avec des dons ?**

-Non, on n'achète plus de documents malheureusement car on est en difficulté financière comme toutes les associations de protection de l'environnement. On a même été obligé de licencier du personnel donc on a plus aucun moyen pour notre fonds. Il y a juste les périodiques que l'on continue de payer.

**-Est-ce qu'il y a quand même un budget dédié au centre de documentation ?**

-Non, cela a été uniquement des dons, même pour les étagères.

**-Faites-vous des choses pour valoriser votre fonds documentaire ? Y-a-t-il par exemple des ouvrages que vous mettez en avant sur un présentoir ?**

-Non, il faudrait une bibliothécaire, une documentaliste professionnelle pour faire ce travail là. Moi, j'ai déjà assez avec le catalogage, je ne peux pas faire ce genre de choses.

**-Vous n'avez alors pas non plus le temps d'organiser des animations ?**

-Non. Notre avantage, c'est que comme nous sommes une très vieille association de défense de l'environnement, on est connu en Bretagne et quand les gens ont besoin d'avoir des renseignements, c'est vers nous qu'ils se tournent. Je pense que vous, vous aurez un public tout à fait autre comme c'est un centre de documentation sur l'ours, vous aurez certainement la visite de touristes.

**-Par particulièrement, ce n'est pas un centre destiné au tout public mais plus aux acteurs locaux.**

-Donc finalement, ce sera un peu comme nous : vous serez la mémoire de la défense de l'ours dans la région, la mémoire de toutes les associations qui ont œuvré pour la défense de l'environnement, pour l'étude. On a un volet pédagogique aussi, toute une documentation pédagogique qui est intéressante et qui est utilisée par les salariés. Parce que les premiers utilisateurs du centre de documentation, ce sont eux.

**-Les salariés viennent régulièrement ?**

-Ceux qui sont basés à Brest viennent au centre de documentation ou consultent PMB, par internet. Mais on a des antennes ailleurs: il y a des salariés à Nantes, à Rennes, dans les Côtes d'Armor, à Morlaix... Quand ils font une étude, naturellement, ils viennent sur PMB pour voir ce qui a été fait avant. C'est un outil de travail important pour tous les salariés, tous les chargés de recherche.

**-Et en ce qui concerne la communication, vous avez un site internet et vous êtes connus comme vous êtes une vieille association. Avez-vous cependant également réalisé des affiches par exemple pour le centre de documentation ?**

-Non, on a fait aucune communication dessus. Même le logo, c'est moi qui l'ai fait. Moi je ne suis pas un pro, je ne vais pas me lancer comme ça dans la communication.

**-Avez-vous rencontré des difficultés à gérer le centre en tant que bénévole, sans être formé en bibliothéconomie ? Est-ce que vous avez des gens vers qui vous tourner en cas de besoin ?**

-Oui, on a été particulièrement aidé par la documentaliste du conservatoire botanique de Brest qui est venu bénévolement pendant au moins deux ans tous les quinze jours superviser un peu notre travail et avec qui on a eu des réunions fréquentes. Maintenant, il m'arrive encore de la consulter.

**-Quels sont vos projets en cours et à venir pour le centre de documentation ?**

-Dans l'avenir, ce que je voudrais et ce que notre équipe voudrait, c'est qu'il y ait un temps partiel de documentaliste. Nous aimerions qu'il y ait une vraie professionnelle qui pourrait faire de l'animation, de la communication autour du centre de documentation en plus du catalogage. Mais les temps sont très difficiles donc je ne vois pas ça à court terme malheureusement.

**-Savez-vous s'il existe d'autres centres de documentation spécialisé sur une espèce en France ou dans le monde ?**

-Sur une espèce... Je ne crois pas, je vais y réfléchir.

**-Pensez-vous qu'il est utile de créer un centre de documentation seulement sur une espèce, seulement sur l'ours, par exemple ?**

-Oui, mais je pense qu'il faut élargir à la défense de l'environnement en général et ne pas vous contenter seulement de l'ours, il faut par exemple également s'intéresser à tout ce qui concerne son milieu naturel.

**-Pensez-vous que les centres de documentation sur la nature (comme le centre de documentation sur l'ours ou celui de Bretagne Vivante) contribuent à protéger la biodiversité ?**

-Oui, j'en ai la ferme conviction. Mais ce qui arrive malheureusement, c'est qu'avec l'arrivée du numérique et d'internet, les gens sont persuadés que l'on n'a plus besoin de centres documentaires comme l'on trouve tout sur internet. Or, c'est archi faux et il faut démonter cette idée préconçue, on a des documents qu'on ne mettra pas sur internet. On a bien vu ce qui est arrivé avec ce qui était hébergé dans le Nord avec l'incendie d'OVH... Donc, il faut absolument conserver les documents papiers.

**-Donc vous sécurisez mais vous ne mettez pas en libre accès sur internet, c'est bien cela ? Les personnes doivent d'abord vous contacter pour avoir accès aux documents ?**

-Oui, seuls les salariés, via leur compte lecteur, ont accès à tous les documents pdf.

**-Pour quelles raisons fonctionnez-vous de cette manière ?**

-Pour protéger nos données. Autrement, elles pourraient être utilisées par des bureaux d'étude. Or, on a des salariés aussi qui peuvent faire des études. De ce côté là, on est incontournable parce qu'avec tous les adhérents qu'on a (3 000 sur la Bretagne), il y en a bien 1 000 qui sont pointus dans leur domaine et participent aussi aux atlas, inventaires, comptages, à la surveillance... Et aussi, s'il y a par exemple une fleur qu'on ne peut trouver qu'à tel endroit, si le public a accès à cette information, ça va être très vite dégradé donc il faut que ça reste à un public réservé. Il y a des documents qui sont ouverts à tout le monde, et puis les autres.

**-Donc vous choisissez ceux auxquels le public a accès ?**

-Oui, aussi je n'ai pas le temps de demander l'autorisation de mettre en ligne aux auteurs, aux éditeurs... Ce serait un travail considérable. C'est pour ça que toutes les études sont en public restreint, c'est à dire les salariés, et puis le comité de rédaction de notre revue.

**-Combien de salariés y-a-t-il environ ?**

-Un peu plus de cinquante.

**-Avez-vous des conseils à nous donner pour le centre de documentation sur l'ours ?**

-Une chose importante : il faudrait que vous reconstituez les collections de périodiques des associations de protection de l'environnement de votre secteur. Cela fait partie du rôle des centres de documentation: essayer de reconstituer l'histoire et de reconstituer toutes les collections. Quelquefois, une association a une revue, et il y a aussi un bulletin. C'est aussi intéressant d'avoir tous ces bulletins là, car c'est l'histoire. Si on a réussi à protéger l'ours, c'est parce qu'il y a tout un historique, toute une histoire. Je pense que le rôle de votre centre de documentation, c'est un peu aussi de reconstituer tout ça, d'être la mémoire de tout ça. Et aussi au Pays de l'Ours, il faut élargir : les milieux, la forêt, la flore... Tout ce qui correspond à l'environnement de l'ours aussi, c'est important.

## **Annexe 4 : Retranscription de l'entretien avec Madame BRILHAC, documentaliste au centre de documentation sur la faune sauvage et la chasse de l'Office Français de la Biodiversité**

Date : jeudi 27 mai 2021

Durée : 50 min.

Profil: Madame Magali BRILHAC est actuellement documentaliste au centre de documentation sur la faune sauvage et la chasse de l'Office Français de la Biodiversité (OFB). Elle était auparavant documentaliste à l'ONCFS (Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage).

Remarque: L'OFB possède une documentation importante sur l'ours brun des Pyrénées, elle a transmis l'an dernier un certain nombre de documents à l'association Pays de l'Ours-ADET en version numérique. A la suite de notre entretien, Madame Magali Brilhac a contacté ses collègues documentalistes du réseau Eau et Biodiversité afin de savoir si quelqu'un pouvait m'aider face à mes difficultés rencontrées sur le logiciel PMB. Cette demande n'a cependant pas abouti.

### **-Pourriez-vous présenter brièvement le centre de documentation ?**

-L'OFB est issu de la fusion de l'ONCFS (Office National de la Chasse de la Faune Sauvage) et de l'AFB (Agence française pour la Biodiversité). L'OFB est créé depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, c'est tout récent. Dans cette fusion, nous avons rapproché les différentes missions de ces structures autour de la documentation, de la veille, des réseaux sociaux techniques et du portail technique de l'AFB qui est devenue maintenant l'OFB. Cela s'est réalisé dans un pôle qui s'appelle le pôle partage des connaissances scientifiques et techniques. Auparavant, à l'ONCFS où je travaillais, nous avions un centre de documentation physique qu'il n'y avait plus côté AFB. Ils

avaient perdu le leur au fur et à mesure des fusions : ils en avaient un avant à l'ONEMA (Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques) au Paraclet dans la Somme et ils avaient aussi un centre de documentation à Montpellier avec l'organisme qui s'appelle l'ATEN (Atelier Technique des Espaces Naturels). L'OFB est donc un organisme issu de plusieurs fusions. Au fur et à mesure, nous avons capitalisé les connaissances mais il y a aussi des pertes de centres de documentation physique. C'est quelque chose qui est assez courant dans la documentation malheureusement.

**-Le centre de documentation de l'OFB dispose d'une bibliothèque spécialisée sur la faune sauvage, c'est bien cela ?**

-Oui. C'est un centre de documentation qui est issu au départ de l'appui technique aux équipes de recherche de l'ONCFS. Il a été créé dans les années 70, ce n'était alors pas l'ONCFS mais seulement l'ONC (Office National de la Chasse). Il est centré sur les thématiques principales de la faune sauvage terrestre, de ses habitats (et donc des milieux qui correspondent aux différentes espèces) et de la chasse. Cette bibliothèque spécialisée constitue maintenant le centre de documentation de l'OFB, ce qui explique que l'on s'élargisse en thématiques. Nous devons adapter la couverture des thématiques aux thématiques de l'OFB qui sont vraiment très larges.

**-Quels sont les objectifs du centre ? Et quels en étaient les objectifs quand il a été créé ?**

-Les objectifs du centre sont toujours les mêmes, je dirais. Mais au moment où il a été créé, c'était quand même beaucoup tourné vers l'interne, alors qu'aujourd'hui, nous sommes quand même beaucoup aussi tourné vers l'externe. Cela reste cependant un centre de documentation technique et scientifique : nous ne sommes pas sur de la vulgarisation mais sur des choses assez techniques, sur les modalités de gestion des espèces et des milieux et tout ce qui concerne la réglementation de la chasse. Aujourd'hui donc, les thématiques s'élargissent un peu sur tout ce qui est appui aux politiques publiques, avec par exemple la partie aquatique et maritime que nous n'avions pas auparavant. Nous venons alors vraiment en appui aux professionnels de la biodiversité, que ce soit en interne, à travers nos agents de terrain ou scientifiques, comme à l'externe. A l'externe, nous avons plutôt des sollicitations d'organisations gouvernementales françaises ou étrangères, de scientifiques étrangers, d'étudiants, et de toutes les associations en lien avec la nature, que ça soit côté cynégétique ou côté protection de la nature et des espèces.

**-Les publics viennent-ils principalement pour consulter des documents ou pour d'autres services que vous proposez ?**

-Nous travaillons beaucoup à distance, de plus en plus. Nous avons de moins en moins de consultations physiques. Nous fournissons beaucoup de bibliographies sur demande ainsi que d'articles, dans la mesure du possible, en version numérique, parce que notre base documentaire n'est pas encore ouverte à l'externe. On a un moissonnage qui se fait sur le portail Eau et Biodiversité qui permet quand même de mettre quelques références accessibles en externe mais à part cela, la base documentaire complète n'est pas accessible. Un des projets de l'OFB est donc de rendre un catalogue accessible à l'externe, nous y travaillons.

**-Si j'ai bien compris, il y a donc seulement une partie de vos documents présents sur le portail Eau et Biodiversité ? Ce portail vous permet-il vraiment de toucher un plus large public ?**

-C'est bien cela. Le portail Eau et Biodiversité est un co-pilotage historique qui est issu de l'AFB, ou plutôt d'encore plus loin, de l'ONEMA et des agences de l'eau, qui avaient décidé de créer un portail documentaire sur internet pour avoir justement plus de visibilité. Au fur et à mesure des années, un copilotage s'est monté entre l'OIO (Office International de l'Eau) et l'ONEMA. Il a été poursuivi par l'AFB puis continue aujourd'hui dans l'OFB. Ce portail portait originellement sur l'eau, mais en 2017 avec le passage à l'AFB, il a élargi cette thématique à celle de la biodiversité. Aujourd'hui il y a 27 contributeurs, dont des grands organismes de recherche, qui permettent d'accroître la visibilité et le nombre de consultations. En mutualisant nos forces de documentalistes, on arrive à un projet qui est de bonne envergure pour être visible.

**-Relativement au centre sur l'ours, sa présence au sein du portail n'y serait peut être alors pas adaptée, étant donné que l'association Pays de l'Ours – ADET créé peu de documentation ?**

-Pour l'instant c'est vrai que c'est très tourné vers les milieux aquatiques... Pour l'ours, il faudrait peut-être regarder vers des bases de données et des portails documentaires plus spécialisés sur les grands prédateurs ou sur ce genre d'orientation qui permettrait peut-être d'avoir un public cible plus précis à atteindre. Je ne suis pas sûre, en me mettant à la place de quelqu'un qui cherche quelque chose sur l'ours, qu'il aille sur le portail Eau et Biodiversité pour le trouver.

**-Existe-t-il cependant un portail dédié aux grands prédateurs ?**

-Cela je ne sais pas effectivement, mais c'est une vraie question à se poser. Avoir un rayonnement sur un portail peut-être international ou européen pourrait être intéressant. La problématique de l'ours est très localisée en France mais elle concerne d'autres pays comme l'Espagne, la Slovénie, etc.

**-Comme vous gérez beaucoup de choses à distance, le fait que le public ne puisse pas emprunter de documents dans votre centre documentaire et que ce dernier ne soit pas situé au milieu d'une grande ville n'est alors pas un problème ?**

-Oui, on gère beaucoup à distance. Mais on accueille de temps en temps, cela arrive qu'il y ait des personnes qui se déplacent à l'occasion d'une réunion par exemple ou un événement sur Paris. Ils ont alors accès à la consultation et numérisation sur place : ils peuvent numériser tout ce dont ils ont besoin pour le mettre sur une clé et l'emporter avec eux. Nous faisons beaucoup de numérisation, par exemple sur des chapitres de livres. Comme on ne prête pas les livres à l'extérieur, on propose au maximum ce service pour quand même essayer de répondre à la demande. De plus, on a engagé une politique de numérisation de notre fonds ancien, notamment sur la littérature grise et les tirés-à-part parce que c'est de choses que l'on ne trouve presque nulle-part ailleurs pour certains documents. L'idée est donc de ne pas les perdre et de pouvoir justement les partager plus facilement à distance. Relativement à la production OFB, elle existe aujourd'hui en version numérique.

**-Avez-vous une idée du nombre de personnes qui vous sollicitent pour utiliser le centre de documentation à l'année ou par mois ?**

-En interne, on a entre 200 et 300 demandes directes par an, on va dire. Via notre base documentaire, les agents en interne peuvent en outre faire des demandes en ligne et on est à peu près sur le même volume de demande d'articles, autour de 200 demandes d'articles par an. Concernant l'externe, on a entre 150 et 200 demandes par an. Mais à côté de tout ça, on fournit aussi d'autres services : on a par exemple la Revue des sommaires qui est diffusée en interne pour mettre en avant toutes les revues et les périodiques auxquels on est abonné. Pour les abonnements scientifiques, on a mis en place des accès libres à disposition de l'interne. Via la reconnaissance IP, ils peuvent donc y accéder. Cela permet aussi de fournir de la documentation sous un autre format à travers ces produits.

**-Avez-vous un plan de classement, une classification particulière ?**

-C'est un plan de classement historique que l'on a conservé. On a un plan de classement des revues pour tous les abonnements qu'on a en stock au centre. C'est des numérotations, c'est la lettre P puis pour chaque revue on a un numéro (comme 160, 270) en fonction de où elle est classifiée, puis on cote par numéro. Pour tout ce qui est document, on a un classement. Pour la littérature grise et les tirés-à-part, c'est sous forme de codes avec le début du nom de l'organisme ou de l'auteur du tiré-à-part, puis ensuite un numéro. Il n'y a pas de classement par année ou par thématique, et on a pour les documents types livres ou rapports deux classifications. Historiquement, c'était en fonction du volume du document : pour les documents en dessous de 25 centimètres, ils sont classés en L ; tous les autres sont en L', et ensuite c'est pareil on les cote au fur et à mesure (L 251 puis L 252 etc). C'est comme cela que l'on donne les cotes, en fonction donc de ces trois typologies : livres/rapports, revues, et tirés-à-part et littérature grise.

**-Pouvez-vous me parler de votre système d'indexation ?**

-On travaille avec un logiciel documentaire qui s'appelle Cadic Intégrale. Il a eu un déploiement un peu spécifique du temps de l'ONCFS, parce que l'on avait besoin d'une base commune avec la photothèque et le service juridique. On a donc maintenant un portail web où l'on retrouve ces trois éléments-là: la photothèque, le service documentaire, et le service juridique. On a un thésaurus plus ou moins maison, qui s'est construit à partir de plusieurs thésaurus existants, notamment celui du Ministère de l'agriculture et celui du Museum. On utilise le nom latin pour l'indexation de nos documents. Nous avons trois niveaux : tout d'abord, on a le niveau « mots-clés principaux », où l'on donne généralement le nom de l'espèce ou la thématique principale ; ensuite, le niveau « mot-clé secondaire » où l'on donne la description plus complète ; enfin le niveau « mot-clé géographique ». Il y a en outre en plus un espace candidat libre que l'on trouve classiquement.

**-Avez-vous ajouté à votre thésaurus des termes synonymes et des termes associés ?**

-Oui, c'est un thésaurus hiérarchisé donc on a la branche et le déploiement de la branche avec les synonymes,

les mots interdits. Par exemple, on interdit les noms vernaculaires et on indique le nom de l'espèce en latin. Et puis oui, on a aussi des termes associés.

**-Et tout cela via Cadic Intégrale ?**

-Oui tout est géré sous le logiciel. Côté AFB, ils avaient un autre logiciel : CinDoc. C'est un logiciel qui est en fin de vie et qui va être repris par Cincom ECM. Quand on a fusionné, on s'est posé la question de quel logiciel on gardait, et on s'est tourné plutôt vers Cadic qui propose encore des évolutions et qui répondait plus à nos besoins de produits documentaires. Le produit Cincom ECM, c'est un peu une GED (Gestion Electronique des Documents) améliorée... Cela permet de gérer de la documentation électronique, mais pas sous la forme de références bibliographiques et via un système de gestion avec un thésaurus comme on a dans un logiciel documentaire.

**-De notre côté, nous utilisons PMB au centre de documentation sur l'ours. Savez-vous s'il existe d'autres centres spécialisés qui l'utilisent ?**

-Dans le réseau du portail Eau et Biodiversité, oui, il y en a.

**-Y-a-t-il un budget pour le centre de documentation ? Et si oui, y-a-t-il une part précise dédiée uniquement aux acquisitions ?**

-Oui, on a un budget pour l'achat des revues, des abonnements. On est entre 30 000 et 40 000€ par an pour une soixantaine d'abonnements à des revues et à des bases de données type Web of Science. On fait partie aussi du projet ISTEEX (Information scientifique et technique d'excellence), porté par le CNRS (Centre national de la recherche scientifique), qui est la bibliothèque numérique scientifique du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. Pour cela également, on a une cotisation annuelle qui nous permet d'avoir accès aux archives numériques des revues : le ministère achète tous les ans un package d'archives numériques de revues qu'il rend accessible à ses partenaires moyennant un coût très minime de participation (pour l'OFB, on doit être aux alentours de 1 200€ par an, ce qui est rien par rapport à la quantité d'articles auxquels on a accès par ce biais là). On a ensuite un budget d'acquisition pour tout ce qui est ouvrages et on est pour cela aux alentours de 2 000 ou 3 000€ par an. Les achats d'ouvrages se font par repérage des documentalistes mais aussi par suggestions des agents.

**-Comment réalisez-vous ce repérage ? Quels outils utilisez-vous pour la recherche documentaire et pour la veille ?**

-Deux personnes font principalement de la veille pour le compte du pôle : une personne utilise, par différents biais sourcing, Alerti, plutôt pour l'actualité documentaire des partenaires ; une autre personne utilise Inoreader, pour la veille scientifique et technique et pour la recherche d'articles sur nos thématiques.

**-Savez-vous si ces outils pourraient potentiellement fonctionner pour la veille et la recherche**

### **documentaire sur le sujet de l'ours ?**

-Alerti, je ne connais pas bien. Inoreader, vous entrez les sources qui vous intéressent dessus, vous créez vos tags sur les articles, et cela vous permet ensuite de les mettre sous la forme d'une newsletter ou de les intégrer dans vos bases de données documentaires par exemple. C'est intégré sous forme de flux RSS sur les pages cibles, que ce soient les pages d'une revue ou le site internet que vous avez repéré. C'est tout à fait adaptable à n'importe quelle thématique, comme pour Alerti. Dans la pratique, ce sont des outils qui sont génériques, qui vous permettent d'intégrer ce que vous souhaitez mettre comme source dedans. Mais c'est à vous d'aller faire le repérage des sources dont vous avez besoin initialement, et ensuite de les intégrer pour pouvoir avoir les alertes, plutôt que d'aller consulter site par site. Inoreader, il en existe une version gratuite: cela permet de tester l'outil avec quelques fonctionnalités limitées sur quelques sources pour découvrir le fonctionnement et voir si cela pourrait convenir au travail quotidien. L'avantage, c'est que cela permet vraiment ensuite de faire des exports sur différents autres outils de mise à disposition de l'information collectée. Il y a de nombreux centres de documentation qui produisent leur newsletter ou leur veille thématique sous ce format là. Nous, au centre de documentation de l'OFB, les autres outils qui sont utilisés pour mettre à disposition ensuite, c'est Twitter et Scoop.it. Cela permet de combiner les outils entre la collecte et la mise à disposition derrière.

### **-Ce sont alors vos moyens de communication principaux ? En avez-vous d'autres ?**

-On communique aussi par le portail Eau et Biodiversité. Notre principal outil internet, c'est le portail technique de l'OFB, géré par les collègues du pôle. Le portail technique a des entrées thématiques et il y a une partie documentation qui présente les différentes ressources à disposition que cela soit la veille, les productions de l'OFB, les bases de données documentaires, etc. Cela permet vraiment de véhiculer l'information: il y a des actus qui sont faites sur les sorties de rapports, de numéros dans une collection (Comprendre pour agir, Guides et protocoles...). Jusqu'à présent, on avait deux revues techniques (de l'ONCFS et de l'AFB) : *Espaces naturels* et *Faune sauvage*, qui ont été arrêtées en 2020. On va basculer sur une nouvelle revue d'ici la fin de l'année qui va s'appeler *Biodiversité : les clefs pour agir*, et qui va être la revue technique de l'OFB. Voilà donc nos différents canaux : réseaux sociaux, portails, bases documentaires, la revue technique, et les collections (certaines sont éditées au format papier mais elles le sont toujours au format numérique).

### **-Organisez-vous des animations au centre de documentation ?**

-Non, ce n'est pas quelque chose que l'on fait. On s'est posé la question de l'intérêt de le mettre en place du temps de l'ONCFS, mais cela ne s'est pas fait pour diverses raisons. On travaille aussi en réseau et il existe par ce biais des centres de ressources thématiques que l'OFB co-pilote, comme le Centre de ressources EEE (Espèces Exotiques Envahissantes), qui eux par contre organisent beaucoup de webinaires, de formations (y compris en présentiel), participent à des salons... Nous, au centre de documentation, nous n'avons pas trouvé d'intérêt à présenter des animations et des choses de ce type-là. On axe plus sur les produits documentaires mis à disposition: on a la *Revue des Sommaires* dont je vous ai parlé tout à l'heure, des dossiers thématiques. Par exemple, nous en avons réalisé sur les drones, sur la question de la santé et de la biodiversité. On met alors à

disposition la documentation que l'on a dans nos bases sous forme d'une page thématique, avec différents volets de lecture. Il va y avoir un volet « réglementation », un volet « expérience de terrain », un volet « connaissances scientifiques »... Tout cela est centralisé sur une page, qui peut être alimentée avec des compléments web. Si l'on repère un site de référence sur la thématique ou un formulaire par exemple sur la réglementation sur le drone et les droits de survol, on complète par des ressources externes ce dossier documentaire. Nous avons plutôt opté pour cet axe en se disant, qu'au vu de notre configuration, on touchait plus de monde par ce biais-là que par l'animation locale. Notre organisme est présent dans tous les départements de France et d'Outre-mer, donc l'animation, étant donné que l'on reçoit peu de publics externes et qu'ils nous sollicitent plutôt par mails, on n'a pas trouvé ça forcément intéressant.

**-Pensez-vous qu'aujourd'hui le passage à un accès numérique des documents est obligatoire pour la viabilité d'un centre de documentation ?**

-Je pense qu'aujourd'hui, c'est vraiment un vecteur très important, surtout si l'on veut pouvoir toucher et partager plus largement. Mais le papier a encore aujourd'hui son importance. Nous nous sommes posés la question de passer certaines revues en tout numérique, mais suite aux résultats de l'étude de lectorat, nous y avons renoncés. Pour votre centre sur l'ours, posez-vous les questions suivantes : même si votre objectif est de toucher les acteurs locaux, est-ce qu'ils vont forcément se déplacer au centre de documentation ? Est-ce qu'un moyen de les toucher, ce ne serait pas aussi de pouvoir leur communiquer plus facilement de l'information ? Je pense que le numérique, c'est aussi un moyen d'ouvrir en fait. Pour l'ours, c'est vrai qu'en dehors des Pyrénées, en France, personne n'est concerné. Par contre, pouvoir dire que les documents que l'on a produit en France sont aussi accessibles à nos voisins italiens ou à d'autres secteurs, je pense que ça peut être intéressant. Le numérique aujourd'hui, dans un monde où on fonctionne quand même beaucoup à distance, en relations nationales, internationales, c'est quelque chose qui semble un peu incontournable quand même.

**-Que pensez-vous du projet du centre de documentation sur l'ours ? Pensez-vous qu'il est utile de créer un centre de documentation spécifiquement sur l'ours ou sur une espèce ?**

-Je dirais que le centre de documentation sur une espèce ça peut être très pertinent, l'important c'est surtout la qualité des documents à disposition. Est-ce que qu'il s'y trouve des choses que l'on retrouve ailleurs, par d'autre biais ? Ou bien est-ce que ce sont des choses vraiment très spécifiques comme des rapports, des mémoires de stage et des documents techniques produits par des équipes sur place ? La relation SHS (Sciences Humaines et Sociales) sur ce volet ours peut aussi être très intéressante. Je pense que cette collecte de l'histoire locale, c'est quelque chose de super aussi. Localisé où vous êtes, ce centre a un intérêt car il fait écho aussi à l'histoire de l'ours, donc moi je pense que ça peut être intéressant. Il faut vraiment se poser la question de quelles sont les cibles, quels partenaires on veut toucher, avec quels partenaires on veut travailler, et s'ils ont ou non moyen d'accéder à de l'information autrement que par le centre de documentation. C'est vraiment ces questions qu'il faut se poser, je pense, initialement, pour pouvoir savoir si le centre est pertinent.

**-Selon vous, pour qu'un centre de documentation soit utile et viable, il faut avant tout qu'il y ait une demande de la part des publics, des publics qui soient intéressés à l'idée de s'y rendre ?**

-Une demande, pas forcément. Est-ce que les gens savent gérer leur relation avec l'ours ? Savent-ils comment adapter un élevage dans le cadre de la cohabitation avec l'ours par exemple ? La question, c'est plutôt quelle sensibilisation on veut faire, et auprès de quels acteurs. Eux, ils ne sont peut-être pas forcément conscients qu'ils ont besoin d'un centre de ressource, d'un centre de documentation. Mais la documentation qu'on leur amène et qui dans leur quotidien les aide ou leur paraît pertinente, qui leur apporte un vrai appui dans leurs missions propres, là cela peut avoir un intérêt.

**-Pensez-vous que le centre sur l'ours, le centre de l'OFB et les autres centres documentaires ou bibliothèques spécialisées dans le domaine environnemental participent à la protection de la nature via l'information qui est communiquée ?**

-Je pense que l'on ne protège et l'on ne respecte que ce que l'on connaît bien. Plus on peut apporter de connaissances et d'informations sur un sujet, plus on y est sensible et on comprend les enjeux qui sont derrière. Sinon on ne va voir que certains aspects du sujet et on n'aura pas une vision globale montrant les enjeux qu'il y a derrière.

**-Savez-vous s'il existe en France ou ailleurs dans le monde d'autres centres spécialisés sur une espèce comme sur l'ours ?**

-Non, je n'ai pas connaissance de centres de documentation spécialisés comme ça sur une espèce en particulier. L'ours, c'est quand même spécifique parce que c'est vraiment une espèce emblématique qui a finalement une histoire assez récente, même presque contemporaine, puisqu'il y a eu une longue période où ce n'était pas trop une préoccupation.

**-Avez-vous des conseils supplémentaires à me donner pour développer le centre de documentation sur l'ours, pour sa valorisation par exemple ?**

-Je ne sais pas quelles relations vous avez avec les acteurs sur le terrain, mais quand on veut faire connaître un centre de documentation, il faut le faire des deux côtés : à ceux qui l'utiliseront mais aussi à ceux qui l'alimenteront (les équipes scientifiques, les équipes techniques...). Il faut vraiment se mobiliser pour que les gens puissent savoir que vous êtes la référence dans le domaine et qu'ils pensent aussi à alimenter le centre de documentation, qu'il y ait cette relation de confiance qui s'instaure et qu'il n'y ait pas que vous et votre recherche. Concernant les cibles, il faut aussi bien les identifier et aller au contact pour que, petit à petit, les gens identifient votre centre comme un centre de ressource, que ça devienne un réflexe de le consulter le jour où il y a besoin. Après, il faut voir en fonction de ces cibles quels sont les produits, les animations, qu'il faut mettre en place pour que cela fonctionne. Pour votre centre, je vous conseille particulièrement de travailler sur la diffusion : de réaliser une lettre d'actu, par exemple, pour faire connaître ce qu'il y a à disposition au centre, les nouvelles entrées sur une thématique. Et si par exemple, un jour il y a de nouveaux lâchers, présenter de la

documentation dans ce cadre, quelque chose comme ça. Pour vous, c'est vrai qu'il y a une perspective peu claire pour l'instant sur ce que vous pourrez bien mettre en place, en fonction de si le programme Life passe et de si une documentaliste est embauchée. Dans tous les cas, le succès du centre va passer sur la qualité des documents qui entrent. Il faut qu'il y ait de la nouveauté, il faut que des gens puissent se dire « j'ai entendu parler d'un rapport, d'une nouvelle étude, je sais que si je vais au centre de doc je vais la retrouver ». La collecte régulière d'informations est pour cela nécessaire. Comme vous êtes dans un lieu un peu reculé, il est important aussi de faire un peu d'animation, de communication, pour faire connaître les services disponibles, ce que l'on peut fournir comme appui aux personnes qui pourraient être intéressées de solliciter le centre.

**-Ce que je trouve assez difficile c'est que pour la collecte de documents, lorsque j'appelle les gens, je me rends compte qu'il y a des personnes qui ont beaucoup de documentation sur l'ours mais qu'ils ne veulent pas particulièrement la partager. Du coup, ce sont aussi des personnes qui ne viendront pas au centre car ils ont de la documentation chez-eux. Les associations ont déjà leur propre documentation, les chercheurs aussi.**

-Il faut réussir à leur montrer l'intérêt de centraliser tout ça, essayer de les convaincre d'en faire un point d'entrée unique pour que chacun puisse s'informer sur l'ours. C'est ce que l'on disait tout à l'heure, « mieux on connaît, mieux on protège » et donc l'intérêt c'est aussi de porter l'ours et sa viabilité.

## **Annexe 5 : Retranscription de l'entretien avec Madame BELMONTE, documentaliste au centre de documentation du Parc national des Écrins**

Date : jeudi 3 juin 2021

Durée : 1 h 10 min.

Profil: Madame Hélène BELMONTE est actuellement documentaliste au centre de documentation du Parc National des Écrins. Elle est toutefois entrée au parc des Écrins en 2003 à la comptabilité. Suite à son intérêt pour le centre de documentation, un compagnonnage a été mis en place avec la collègue documentaliste. Tous les mercredi après-midi, elles travaillaient ensemble au centre documentaire, et au départ de sa collègue, elle a pris sa place.

Remarques: Madame Hélène BELMONTE a montré un vif intérêt pour le centre documentaire d'Arbas. En amont et en aval de l'entretien, nous avons eu plusieurs échanges de mail, et de documentation. Pour aider au développement du centre documentaire d'Arbas, celle-ci nous a en effet fait don et/ou envoyé des versions physiques ou scannées de documents du centre des Écrins sur la thématique de l'ours brun que j'avais préalablement sélectionnés comme intéressants pour nous. En échange, nous lui avons transmis un document sur l'ours brun dans les Alpes que nous possédions en double exemplaire.

### **-Quand le centre de documentation spécialisé a-t-il été créé ?**

-Le centre de documentation tel qu'il existe maintenant existe depuis le début des années 90, depuis que l'on s'est installé à Charance, au siège du Parc, près de Gap. Avant, on appelait peut être pas cela un "centre de documentation" mais il y avait quand même quelqu'un qui regroupait la documentation et la faisait circuler dans le secteur, dans les maisons du parc, pour les équipes de terrain... Depuis 2018, avec ma collègue aide-documentaliste, nous avons également créé à partir de ce centre une bibliothèque environnementale, Bib'Ecrins.

### **-Quels sont les publics du centre de documentation ?**

-Auparavant c'était surtout des chercheurs, des étudiants : tout d'abord, ils prenaient contact avec moi et me donnaient leurs thématiques souvent extrêmement précises ; j'effectuais ensuite pour eux une recherche bibliographique dans notre fonds et je leur envoyais une bibliographie ; enfin nous convenions d'un rendez-

vous et ils venaient travailler sur place. Maintenant, les chercheurs et les étudiants trouvent de plus en plus de documents en ligne mais on a encore des choses (des mémoires, des thèses, des rapports...) qui ne sont pas numérisés, et donc qui nécessitent leur venue au centre de documentation afin qu'ils les consultent sur place ou les empruntent. Par ailleurs, au niveau local, nos publics sont composés de toutes les personnes qui font partie du tissu associatif et qui sont intéressées par les problématiques environnementales (comme les adhérents de la LPO, de la Société d'Etude des Hautes Alpes...). Ce sont des personnes qui ont des attentes déjà très bien identifiées et assez pointues. Et à la bibliothèque des Ecrins, il y a aussi le grand public. Un public qui est, je trouve, toutefois assez averti, qui a aussi des demandes, et qui propose même parfois des suggestions d'achat.

### **-Auriez-vous des chiffres relatifs à la fréquentation du lieu ?**

-A l'accueil du château, j'ai mis en place un tableau de fréquentation. En 2019, année où nous fonctionnions normalement, nous avons enregistré environ 4 000 / 5 000 entrées au point d'accueil. Cela ne signifiait toutefois pas forcément qu'ils s'intéressaient à la bibliothèque ou au centre de documentation : certaines personnes viennent par exemple pour nous demander une visite du parc (service à l'époque installé à notre place) ou seulement pour consulter la documentation gratuite du parc national des Écrins (brochures sur les randonnées, le parc, le territoire...). Cependant, parmi les entrants, je dirais qu'il y a quand même une majorité de personnes qui s'intéressent aux ouvrages, à la lecture. D'ailleurs, l'été quand il fait beau, les gens ne sont même pas obligés de rentrer dans la bibliothèque pour consulter la documentation : je sors dehors des tables et des chaises et je mets à disposition des livres et des revues ! Il y a un coin lecture sous les tilleuls, un coin lecture hors les murs ! C'est bien pour les personnes qui n'ont pas l'habitude d'entrer en bibliothèque, qui n'osent pas... Souvent des enfants et leurs parents feuilletent des livres puis ils viennent nous demander s'ils peuvent emprunter. De notre côté, on les laisse fonctionner en totale confiance : le matin on sort les livres, le soir on les rentre, et voilà ! C'est une petite partie de notre mode de fonctionnement qui a dû être interrompue suite à la crise sanitaire, j'espère que cette année on pourra la reprendre.

### **-Quels outils utilisez-vous pour l'indexation, la classification et la gestion documentaire ? Avez-vous créé des outils maisons ?**

-J'utilise Superdoc Premium, qui n'est pas un logiciel libre. Historiquement, les centres de documentation comme ceux des parcs nationaux fonctionnaient beaucoup avec cet outil. Maintenant, dans les parcs nationaux, il n'y a plus beaucoup de centres de documentation. Pour la classification, j'utilise une classification encyclopédique, plus ou moins aménagée. Ce n'est pas toujours évident avec les thématiques environnementales : parfois, on rajoute des catégories, mais c'est plus ou moins cette classification. Concernant le thésaurus, nous avons au départ repris celui d'un organisme (je ne me souviens plus lequel), et il a été enrichi au fil du temps.

### **-Pensez-vous qu'un passage à un accès numérique des documents est obligatoire pour la viabilité du**

### **centre ?**

-Je dirais que l'on ne peut pas y échapper car beaucoup de choses maintenant vont être numériques. Mais moi je maintiens qu'une ouverture papier est importante. Nous, pour tout ce qui concerne vraiment le Parc National des Pyrénées, il y a une version papier. Et les publics demandent parfois une version papier de ce qu'ils peuvent trouver en ligne pour éviter d'avoir toute la journée la tête sur l'écran. De notre côté, on numérise vraiment à la demande.

### **-Vous faites partie des portails documentaires ATEN et Eau et Biodiversité : l'ensemble de vos documents s'y trouvent-ils ? Êtes vous satisfaite de votre présence sur ces bases de données ? Vous apportent-elles plus de public et de visibilité ?**

-C'est un fonctionnement à minima. Le serveur de l'ATEN est en réalité maintenu pour moi car je n'ai pas l'accès à un catalogue en ligne directement. Je fais la mise à jour moi-même, une ou deux fois par an. Mais on réfléchit à un autre mode de fonctionnement : j'aimerais passer à un catalogage en ligne, peut être à PMB par exemple. Le problème, c'est que cela a un coût : pour l'instant, ce n'est donc qu'une idée encore entre parenthèses. Concernant le portail Eau et Biodiversité, je fais partie du comité de pilotage. Il nous permet de donner accès à la littérature grise du parc (les rapports, les mémoires), à tout ce qui ne fait pas l'objet de publications commerciales par ailleurs. Je transmets les références et un lien ou une version pdf à l'OFB, qui les ajoute ensuite sur le portail. Celui-ci est en plein développement : on est deux ou trois parcs nationaux à l'intérieur mais il y a également plein d'autres organismes (les conservatoires, les réserves...). C'est un groupe très agréable. Si jamais le centre de documentation sur l'ours devait vraiment perdurer avec un poste de documentaliste, il pourrait sûrement intégrer ce portail.

### **-Y-a-t-il un budget pour le centre de documentation du parc national ? Et un spécifiquement pour les acquisitions ? Achetez-vous des documents et/ou fonctionnez-vous avec des dons ?**

-Nous avons un budget. Dans les années très antérieures, il était supérieur à ce qu'il est maintenant. Ces dernières années, mon budget a eu tendance à diminuer, petit à petit. Cette année cependant, je suis contente : en 2021, je suis revenu à un budget qui me permet de bien fonctionner. J'ai une ligne budgétaire (c'est moi qui m'en occupe) et j'ai 5 000€. Sur ceux-ci, j'ai une petite moitié dédiée aux abonnements. Je m'occupe de tout ce qui est acquisition d'ouvrages, DVD, revues et autres pour le centre de documentation mais également pour les maisons du parc sur le territoire. Dans chaque maison de parc, il y a une micro-bibliothèque, un micro-centre de doc utilisé par les agents. Je réalise tous les achats d'ouvrages puis je les redistribue. 5 000€ c'est chouette. Les années précédentes, généralement, j'avais 4 000€, c'est convenable. Mais l'an dernier on m'avait redescendu à 3 000€, et là c'était compliqué étant donné qu'il y avait déjà presque 2 000€ dédiés aux abonnements. Cette année, je peux acheter des ouvrages anciens, réapprovisionner les maisons de parc, envisager de revoir leurs points accueil pour les enfants... Et sinon effectivement, oui, nous avons des dons. J'ai fait un appel aux dons sur la page d'accueil du site et depuis deux ou trois ans, on a quelques personnes qui nous font des dons d'ouvrages, qui sont souvent très anciens, ou bien de collections de revues très anciennes.

Je ne prends pas tout toutefois, je regarde ce qui peut nous intéresser suivant les thématiques traitées. Pour vous, pour la collecte, il ne faut pas hésiter à voir s'il y a sur le territoire des petites bibliothèques ou des associations qui pourraient garder des choses susceptibles de vous intéresser. Moi, je récupère aussi de la documentation en ligne.

**-Avez-vous des sites à me conseiller pour récupérer de la documentation en ligne justement ?**

-Vous allez trouver au fil du temps. Je suis abonnée à des newsletters, à des sites qui m'intéressent par rapport à des abonnements papiers que j'ai déjà (comme *La Salamandre*...). J'ai aussi des informations par des collègues du service scientifique, il faut aller picorer.

**-Pour l'instant j'ai été voir sur des sites publics, des sites de mémoires, de thèses... auriez-vous des idées plus précises ?**

-C'est chouette ces sites mais quand on a pas le titre du document ou le nom de l'auteur, c'est compliqué... Il faudrait que vous fassiez connaître le centre auprès des chercheurs, pour avoir leurs recommandations.

**-La difficulté à laquelle je suis toutefois confrontée aujourd'hui, c'est que de nombreuses personnes et associations ne souhaitent pas partager leur documentation et en faire don au centre, car ils l'utilisent ou pour d'autres raisons.**

-Vraiment ? Il faut quand même leur faire comprendre qu'un centre qui serait dédié à l'ours brun des Pyrénées, ça pourrait devenir un point de visibilité, même pour leur propre documentation. Peut-être pourriez-vous indiquer directement sur les notices des documents le nom de l'association donatrice pour la mettre en valeur ? Proposer de mettre leur mail, leur page Facebook. Ils accepteront avec le temps, quand ils verront que le centre a vraiment un intérêt pour le territoire et bien plus largement.

**-Quelles actions mettez-vous en place pour valoriser le centre documentaire et votre fonds ?**

-Tout d'abord il y a une documentaliste qui travaille comme moi à l'accueil à Charance, et elle s'occupe de faire passer les informations relatives à nos actualités en interne auprès de nos collègues. Deux ou trois fois dans le mois, elle informe quant à la nouveauté et la revue de presse qu'elle met à jour. De mon côté, je m'occupe de l'information au niveau externe. Je réalise le "quoi de neuf", le bulletin que j'envoie une fois par mois à ceux qui y sont inscrits. Y sont présentées les nouvelles revues, les nouveaux ouvrages, les coups de cœur. Je l'accompagne d'un mail qui résume les actus du parc. Tout au long du mois, je note quelque part des choses qui je pense pourraient être intéressantes pour mes abonnés et que je trouve dans les newsletters que je reçois, sur internet. Par exemple, l'autre jour j'ai mis un lien vers un webinaire de Tela Botanica et un long entretien de Reporterre. Ces quelques informations, je les insère ensuite dans ce petit bulletin et elles sont très appréciées. Et qui sont les abonnés ? Ce sont les gens qui entrent dans la bibliothèque, fréquentent le centre de doc, et demandent à s'abonner. On leur demande juste nom, prénom plus adresse mail. Il n'y a rien à payer. En outre, sur le site internet, j'ai indiqué que l'on réalisait des bibliographies mais cela n'est pas encore assez valorisé. Des dossiers thématiques, on en réalise beaucoup mais peu de personnes savent qu'ils existent, y compris dans

notre établissement auprès des collègues. On les retravaille, on est en train de les valoriser. Pour l'instant, ils sont rangés dans des classeurs au format papier et la thématique et le sommaire du dossier sont diffusés en interne. En ce moment par exemple, ma collègue travaille un dossier thématique sur les canaux d'irrigation de notre territoire. Elle emmagasine sur le sujet en question des petits articles de revues de presse locales, qu'elle classe ensuite.

**-Organisez-vous des animations ?**

-A Charance non, car nous n'avons pas la place de recevoir un groupe. Cependant, nous sommes en train d'imaginer un petit partenariat. Quelques explications : le domaine de Charance est géré par la ville de Gap. Sur le domaine, il y a une équipe de deux ou trois personnes de la ville qui proposent des animations. Les animations n'ont pas de rapport avec notre territoire. Par contre, je travaille avec une de ces personnes, qui pour ses animations vient chercher de la documentation sur les insectes, la faune, la flore... On aimerait à l'avenir présenter un chevalet dehors à côté du point lecture l'été, où une espèce ou groupe d'espèce différente serait présentée chaque semaine durant la saison. Elle réaliserait un petit panneau, je mettrais des livres en lien avec cette espèce à côté, et on pourrait même extraire des photos de notre photothèque. Ma collègue aurait aussi pu venir une fois dans la semaine pour faire une petite présentation du chevalet. Par ailleurs, sur le territoire du parc, nos agents de terrain font des animations toute l'année. Il y a un volet pédagogique très important. Pour ces animations, je suis parfois un apport, un soutien. Je peux apporter de la documentation. S'ils font une animation sur les rapaces par exemple, je leur transmet de la documentation sur le sujet. Je propose aussi cela auprès des petites bibliothèques du territoire : souvent, l'été, elles organisent des expositions, des animations, et certaines se rapprochent de nous pour que l'on leur prête des ouvrages en lien avec le thème de leurs animations. Donc, nous participons malgré tout un peu à l'animation de manière indirecte via notre fonds. En outre, je me déplace plusieurs fois dans l'année sur des festivals. Lors d'un festival sur les jardins remarquables de Charance, pendant tout un week-end, j'avais par exemple installé un point lecture. Et chaque année dans la vallée du Champsaur, je participe au festival l'Écho des Mots avec mes deux petites tables, mes cassettes et des bouquins. Je me rapproche d'un stand des gardes moniteurs du Champsaur. Cette année, ils proposent des animations sur les empreintes, les traces : je vais donc venir avec ma documentation et plein de choses sur ce sujet.

**-Savez-vous s'il existe en France ou ailleurs dans le monde, des centres de documentation comme celui sur l'ours, qui sont centrés sur une seule espèce ?**

-Je n'en sais rien du tout. Il y a des centres très thématiques (par exemple sur les espèces envahissantes), ce qui est déjà très ciblé, mais sur une espèce je ne sais pas...

**-Et pensez-vous qu'il est utile de créer un centre de documentation spécifiquement sur une espèce ? Quelles conditions sont selon-vous nécessaires pour qu'un centre de documentation soit utile et viable ?**

-Je trouve que tout centre de documentation est utile. Et aller vers la création d'un centre, je trouve que c'est

un gros soutien pour toutes les documentalistes qui se battent tous les jours pour maintenir leur centre. C'est vraiment chouette, rien que pour cela, c'est super ! Et moi je trouve qu'on ne met pas assez en valeur le côté conservation et rassemblement de la connaissance. Votre centre va servir un peu d'archive aussi, il va rassembler toute la connaissance possible sur une thématique. Pour les chercheurs, pour le grand public, c'est vraiment intéressant, on saura qu'elle est là.

**-Pensez-vous que le centre documentaire sur l'ours, le centre du parc national des Écrins et tout centre de documentation ou bibliothèque spécialisée sur l'environnement contribuent à la protection de l'environnement et des espèces ?**

-Bien sûr. Rien que par la mise à disposition de connaissance, de transmission, de sensibilisation. En outre il pourrait y avoir des actions, vous pourriez vous rapprocher de certaines animations sur le territoire...

**-Avez-vous des conseils supplémentaires à me donner sur la façon de concevoir le centre ?**

-Je dirais de constituer un fonds le plus large possible, même quitte à ouvrir sur d'autres espèces que l'ours. Je pense que les gens qui se rapprocheront de vous auront peut être envie d'élargir la recherche, déjà au niveau des autres espèces d'ours dans le monde. Et si l'on élargit encore, est-ce que l'on ne pourrait pas se rapprocher aussi du loup ? Dans les Alpes, on rapproche cette espèce beaucoup aux questions liées au pastoralisme, aux chiens de protection. Cela ouvre plein de thématiques, et pour vous avec l'ours c'est la même chose. Je pense qu'il pourrait donc être intéressant que vous ayez des documents sur les grands prédateurs et le pastoralisme, que l'on puisse savoir comment le problème est traité ailleurs dans le monde, au lieu de garder l'œil sur notre tout petit bout de territoire et notre petite espèce. Ouvrir à ce qui se passe dans le monde, ça, ça serait vraiment l'avenir. Peut être que vous pourriez vous rapprocher également des parcs de la Vanoise et du Mercantour pour savoir s'il y a encore des choses qui pourraient remonter chez-vous sur l'ours.

## **Annexe 6 : Grille d'entretien pour les interviews des utilisateur·rice·s ou potentiel·le·s futur·e·s utilisateur·rice·s du centre de documentation d'Arbas<sup>107</sup>**

### 1) Questions posées à des utilisateur·rice·s du centre

<b>Sujet</b>	<b>Questions précises</b>
La connaissance de l'association et du centre de documentation	Comment avez-vous connu l'association et le centre de documentation ?
La connaissance d'autres structures avec de la documentation sur l'ours brun des Pyrénées	Connaissez-vous d'autres structures avec de la documentation sur l'ours brun des Pyrénées ? Si oui, y êtes-vous déjà allé·e ou pensez-vous le faire prochainement dans le cadre de votre recherche ?
Les démarches préalables avant leur venue sur place	Préalablement à votre venue, vous avez réservé des documents via notre portail en ligne : avez-vous rencontré des difficultés pour réaliser cette démarche ? Si oui, lesquelles ?
L'indexation et la pertinence de la recherche documentaire	Vous souvenez-vous des mots-clés que vous avez insérés dans la barre de recherche du catalogue ? Quels ont été les résultats ? Vous semblaient-ils pertinents ?
Les contraintes du centre de documentation	Le centre de documentation est situé à Arbas, seule la consultation sur place est autorisée et il n'y a normalement pas d'accès direct aux étagères : cela a-t-il été problématique pour vous ou cela vous suffisait-il ?
La satisfaction	Êtes-vous satisfait de votre venue ? Avez-vous trouvé ce que vous recherchiez ? Le recommanderiez-vous ?
Avis et conseils sur le centre documentaire	Soutenez-vous le projet du centre documentaire ? Avez-vous des conseils à nous donner pour faire vivre et développer ce centre ? Quels sont ses atouts et ses faiblesses selon vous ?

<sup>107</sup>Réalisation d'entretien semi-directif (plus directif toutefois que pour ceux réalisés auprès des documentalistes). Ordre et précision des questions adaptés en fonction de l'échange, de la structure et de l'intervenant·e.

La plupart du temps, je connaissais en amont de l'entretien le profil de la personne que j'allais interroger. Dans le cas contraire, j'ai posé préalablement des questions quant à leur profession, à la localisation de leur lieu de vie, et à leur position face à la présence de l'ours dans les Pyrénées (pro-ours / anti-ours / neutre).

## 2) Questions posées à de potentiel·le·s futur·e·s utilisateur·rice·s du centre

Sujet	Questions précises
Le soutien au centre de documentation	Soutenez-vous le projet du centre de documentation sur l'ours brun des Pyrénées ?
L'utilisation du centre de documentation	Comptez-vous y venir dans les prochains mois ou les prochaines années ? Pensez-vous que vous serez amené·e à utiliser et consulter ce centre à l'avenir ?
Des conseils pour développer le centre	Avez-vous des conseils à nous donner pour développer le centre ?

## 3) Questions posées aux volontaires en service-civique auxquels il est proposé de s'impliquer dans la gestion du centre

L'envie de s'impliquer pour la gestion du centre	Souhaitez-vous vous en occuper dans le cadre de votre volontariat ? Pour quelles raisons ?
Les craintes quant à cet investissement	Êtes-vous stressé·e à l'idée de le gérer seul·e ?

# **Annexe 7 : Retranscription des interviews des utilisateur·rice·s ou potentiels futur·e·s utilisateur·rice·s du centre de documentation d'Arbas**

## **a) retranscription de l'entretien avec Monsieur LAMY, concepteur de jeu de société**

Date : lundi 19 juillet 2021

Durée : 15 min

Profil : concepteur de jeu de société

Contexte: Entretien en présentiel. Monsieur Loïc LAMY est en train de créer un jeu de société sur l'ours. Dans le cadre de ce projet, il est venu avec sa compagne au centre de documentation d'Arbas pour consulter des documents. Il recherchait principalement des documents sur l'éthologie et l'alimentation de l'ours ainsi que des cartes et schémas représentant son habitat. Même si le centre n'est pas encore officiellement ouvert au public, à sa demande, nous l'avons accueilli.

### **-Comment avez-vous connu l'association et le centre de documentation ?**

-Alors, l'association, je la connais depuis super longtemps parce qu'avant j'étais instit'. En 2004 ou 2005, j'ai travaillé à Villeneuve-de-Rivière et l'ATSEM était secrétaire pour Pays de l'Ours. Et après, le centre de documentation, c'est quand j'ai contacté l'association il y a quinze jours pour avoir des infos, qu'on m'a dit qu'il existait.

### **-Connaissez-vous d'autres lieux ressources où vous pouvez accéder à de la documentation sur l'ours et où, peut-être, vous vous êtes déjà rendu ?**

-Non c'est le premier endroit où je me rends! En fait, pour mon projet, j'ai eu une volonté de départ il y a un an, à l'automne, et je voulais me documenter. Ma première idée, c'était de rencontrer quelqu'un, un naturaliste qui suit l'ours pour discuter avec et avoir des infos. J'ai contacté le Muséum d'histoire naturelle et quelques autres structures mais ça n'a pas abouti. Ensuite, avec le confinement, c'était pas évident. J'ai alors bossé sur d'autres projets et là, c'est revenu, et je me suis dit que j'allais vous appeler. Après, aussi, vous êtes les plus proches pour moi.

### **-D'où venez-vous ?**

-Je suis d'Aurignac, à 40/50 minutes d'ici. Je préfère aller à la montagne plutôt qu'à Toulouse, comme ça on peut aller se balader ensuite.

**-Préalablement à votre venue, vous avez réservé des documents via notre portail en ligne: avez-vous rencontré des difficultés pour réaliser cette démarche ? Si oui, lesquelles ?**

-Ce qui est compliqué, c'est que je cherche des bouquins sur l'ours et que vous avez que des bouquins sur l'ours. La difficulté, c'était donc de savoir quels mots-clés utiliser.

**-Et est-ce que vous vous souvenez justement des mots-clés que vous avez insérés dans la barre de recherche ?**

-« Alimentation ». Je crois que j'ai aussi testé avec « carte » mais comme je cherche un truc que vous n'avez pas et qui a priori n'existe pas, je n'ai forcément pas trouvé ce que je voulais. Après, j'ai mis "comportement" et "éthologie" aussi mais c'était compliqué...

**-Il y avait beaucoup de résultats, j'imagine ?**

-Je pense que la moitié de votre fonds parle de comment se comporte l'ours. Comme c'est un fonds documentaire ultra pointu, c'est dur. Je ne vois pas trop comment faire pour être plus précis. A la limite, ce qui m'aurait aidé, c'est peut-être de connaître le public cible des documents: de savoir si c'était plutôt un ouvrage de vulgarisation ou un ouvrage pour les scientifiques. Mais en même temps, moi, ça ne me dérange pas de lire des trucs pointus.

**-Le centre de documentation est situé à Arbas, seule la consultation sur place est autorisée et il n'y a normalement pas d'accès direct aux étagères : cela a-t-il été problématique pour vous ou cela vous suffisait-il ?**

-Moi, ça me suffisait. Si j'avais voulu farfouiller et regarder tous les bouquins, j'aurais lu beaucoup plus de choses, et je pense que j'aurais passé quatre heures de plus pour rien, pour 1% de chance d'avoir un truc mieux. C'est le même problème que via le catalogue en ligne : sur quels critères je vais choisir tel bouquin ? Je ne suis pas un professionnel de la recherche documentaire.

**-Êtes-vous satisfait de votre venue ? Avez-vous trouvé ce que vous recherchiez ?**

-Ah oui ! J'ai de quoi bosser derrière, j'ai ce qu'il me faut.

**-Avez-vous des conseils à nous donner pour faire vivre et développer ce centre ? Quels sont ses atouts et ses faiblesses selon vous ? Le recommanderiez-vous ?**

-La faiblesse, c'est que je l'ai découvert parce que j'ai appelé. C'est parce que c'est tout nouveau. Je suis allé sur le site de Pays de l'Ours, et si j'avais vu directement qu'il y avait un centre de documentation, j'aurais sans doute pas téléphoné et réservé directement les ouvrages. Mais peut-être que ça aurait été moins fructueux parce

que quand j'ai téléphoné, j'ai eu plein d'infos. Je pense qu'il faudrait plus le faire connaître et trouver l'idée géniale qui fasse que des ouvrages qui se ressemblent un peu tous puissent être triés plus finement. Mais comment ? Peut-être aussi s'appuyer sur l'année de parution. En fait, les gens qui vont venir pour consulter un centre de documentation sur l'ours auront tous des besoins spécifiques. Ce n'est pas une bibliothèque publique où 90% des usagers ont le même besoin. De toute l'existence du centre de documentation, je vais sans doute être le seul auteur de jeux à venir.

## b) retranscription de l'entretien avec Madame HERVIEUX, salariée du Parc national des Pyrénées

Date : jeudi 27 mai 2021

Durée : 5 min

Profil : cheffe du service valorisation des patrimoines et du territoire du Parc National des Pyrénées

Contexte: Bref entretien téléphonique. J'ai été initialement en contact avec Madame Marie HERVIEUX dans le cadre de la collecte de documents pour le centre de documentation d'Arbas.

**-Soutenez-vous le projet du centre documentaire sur l'ours brun des Pyrénées ?**

-Oui bien sûr, je trouve que c'est très bien qu'il y ait un endroit unique de créé sur l'ours.

**-Comptez-vous y venir dans les prochains mois ou les prochaines années ? Pensez-vous que vous serez amenée à utiliser et consulter ce centre dans un cadre professionnel ?**

-Je vais répondre oui, mais plutôt indirectement. Il y a beaucoup de personnes à nous contacter au Parc pour avoir de la documentation, en particulier les BTS gestion et protection de la nature. S'ils nous demandent de la documentation sur l'ours, je les renverrai vers vous.

**-Avez-vous des conseils à nous donner pour développer et faire vivre ce centre ?**

Je vous conseille justement de communiquer auprès de ces formations, des BTS, car eux pourraient être intéressés.

## c) retranscription de l'entretien avec Monsieur QUENETTE, chef de projet de l'équipe ours de l'OFB

Date : mercredi 26 mai 2021

Durée : 5 min

Profil : chef de projet de l'équipe ours de l'OFB

Contexte: Bref entretien téléphonique. J'ai été initialement en contact avec Monsieur Pierre-Yves QUENETTE dans le cadre de la collecte de documents pour le centre de documentation d'Arbas.

**-Soutenez-vous le projet du centre documentaire sur l'ours brun des Pyrénées ? Pensez-vous que vous l'utiliserez ?**

-Oui oui, je soutiens le projet bien sûr. C'est bien et important qu'il y ait de la documentation et qu'elle soit accessible. Mais après, moi, je ne pense pas que je viendrai pour l'utiliser : j'ai déjà de la documentation dans mes locaux à Villeneuve-de-Rivière, et puis il y a le centre de documentation de l'OFB qui a déjà beaucoup de choses sur l'ours. Je suis plus une personne ressource.

**-Avez-vous des conseils à nous donner pour développer et faire vivre ce centre ?**

-Il est intéressant de faire de la collecte auprès des organismes et associations, mais il faut aussi rechercher en ligne (via Google Scholar et tous ces outils). Il y a aussi beaucoup de choses d'accessibles au centre de documentation de l'OFB, vous pouvez les contacter.

#### d) retranscription de l'entretien avec Servanne, bergère

Date : dimanche 6 juin 2021

Durée : 15 min

Profil : bergère dans les Alpes

Contexte: Entretien en présentiel, j'ai rencontré Servanne dans le cadre de ma vie personnelle. Les enjeux liés à la présence du loup et de l'ours étant relativement proches, j'ai trouvé intéressant de l'interviewer pour ce mémoire.

**-Que pensez-vous de la présence des grands prédateurs dans les Alpes et dans les Pyrénées ?**

-Je ne suis pas contre l'ours et le loup, ils ont le droit d'exister, mais c'est compliqué. Grâce au plan ours et au plan loup, il y a des dédommagements mais cela ne fait pas tout: il y a des bêtes auxquelles on est attachées, et c'est douloureux émotionnellement de les perdre. Parfois, les loups tuent les plus gentilles... En plus, ils ont tendance à attaquer les proies les plus faciles, des bêtes donc plus âgées qui sont quand même productives mais qui, en raison de leur âge, sont peu indemnisées. Le travail de berger est très fatigant, épuisant, et le loup ou l'ours, ça nous rajoute du travail: normalement, je devrais avoir le droit à une journée de repos mais à cause des loups, mon éleveur est terrorisé et je travaille 24h/24, 7j/7 car il ne trouve pas de bergère remplaçante et ne souhaite pas laisser les animaux à la merci des prédateurs. Lorsqu'il y a une prédation, un médiateur loup

doit venir pour analyser la proie et on doit donc s'organiser pour préserver le cadavre, ce qui nous rajoute du travail et n'est pas évident (le surveiller, construire un abri...). Depuis qu'il y a le loup, nous ne pouvons pas laisser les bêtes dormir hors des enclos la nuit et donc il faut faire plus de route parfois pour aller d'un point A à un point B, on ne peut pas s'arrêter au milieu, c'est très fatigant. En plus, c'est un autre sujet mais les dédommagements coûtent très très cher à l'État...

**-Pensez-vous que des éleveurs et bergers, même s'ils sont anti-ours / anti-loups, pourraient malgré tout être intéressés pour venir dans un centre de documentation sur les grands prédateurs pour se documenter ?**

-Ça dépend de comment est le centre, par qui il est fait. S'il est fait par des associations de défense de l'ours, il ne sera pas vu comme neutre. Et ils ne viendront jamais. Lors de manif anti-ours, c'est très violent et avec beaucoup de dégâts : les agriculteurs viennent avec leurs tracteurs, en nombre, ils laissent de la bouse partout... Ils veulent se faire entendre, et le dialogue est très compliqué. Vous risquez plus d'avoir votre association et votre centre de documentation d'incendiés plutôt qu'ils y viennent pour lire des livres.

## **e) retranscription de l'entretien avec la personne responsable du syndicat d'initiative d'Arbas**

Date : mardi 20 juillet 2021

Durée : 5 min

Profil : responsable de la poste et du syndicat d'initiative d'initiative d'Arbas, localisés dans le même bâtiment que l'association

Contexte: Entretien en présentiel.

**-Que pensez-vous du projet du centre documentaire sur l'ours brun des Pyrénées ? Soutenez-vous le projet ? Si oui / non, pourquoi ?**

-Oui oui, c'est intéressant. En plus, il y a beaucoup de gens qui ne savent pas grand chose sur l'ours, qui redisent les on-dit. C'est bien qu'il y ait ce centre, les gens vont pouvoir se documenter, voir un petit peu comment vit l'ours.

**-En tant que professionnelle du tourisme, pensez-vous l'utiliser ?**

-Oui, sûrement.

**-Pensez-vous que les professionnels du tourisme aux alentours manquent d'information au sujet de l'ours et que ce centre leur sera utile, qu'ils y viendront pour se documenter ?**

-Oui, justement l'office de tourisme d'Aspet me demandait si c'était ouvert pour le faire connaître, le signaler, c'est intéressant.

## **f) retranscription de l'entretien avec une employée de l'office de tourisme d'Aspet**

Date : samedi 3 juillet 2021

Durée : 5 min

Profil : employée de l'office du tourisme d'Aspet, commune proche d'Arbas

Contexte: Entretien en présentiel.

**-Savez-vous que l'association Pays de l'Ours-ADET a créé un centre de documentation sur l'ours brun des Pyrénées ? Soutenez-vous ce projet et pensez-vous que vous allez prochainement venir l'utiliser, consulter de la documentation sur place ?**

-Oui oui, on est bien en contact avec Pays de l'Ours. On a eu récemment une formation avec Adrien et Alain sur comment réagir face à l'ours. Et à titre personnel et professionnel, oui ça m'intéresserait mais là, en ce moment, on fait surtout l'accueil du public, on n'a pas beaucoup de temps. Mais oui oui, on vous soutient dans ce projet.

## **g) retranscription de l'entretien avec Monsieur DEROUSSEAU, accompagnateur en montagne, animateur nature, salarié de l'association Pays de l'Ours - ADET**

Date : jeudi 15 juillet 2021

Durée : 15 min

Profil : accompagnateur en montagne et animateur nature spécialiste de l'ours, salarié de l'association Pays de l'Ours-ADET

Contexte: Entretien en présentiel. Adrien n'a, durant mon stage, pas utilisé le centre documentaire. Il envisage toutefois de s'y rendre et de l'utiliser dans le cadre de ses animations à l'avenir, notamment si le programme LIFE est accepté.

**-Que penses-tu du projet du centre documentaire sur l'ours brun des Pyrénées ?**

-Je trouve que c'est une bonne idée. En plus, dès qu'on en parle aux gens, il y a un retour positif. Mais c'est vrai qu'avec la covid, ça a tout ralenti, on n'a pas suivi le timing prévu, l'ouverture aux gens a été remise en

question. Pour l'instant, cela n'a pas encore été très concret, pour moi en tout cas. Mais voilà, je vois qu'à peine ouvert on a déjà eu des gens intéressés et qui sont venus consulter, c'est intéressant. Et moi surtout en tant qu'animateur, quand je vois le niveau de connaissance des gens sur le sujet... c'est un outil supplémentaire qui servira à pouvoir assurer une information, sourcer les données, montrer qu'on ne dit pas, parce que l'on est Pays de l'Ours, des choses qui nous arrangent, mais que l'on dit des choses qui sont concrètes en se basant sur des études scientifiques.

**-Penses-tu l'utiliser à l'avenir?**

-Oui je pense que je serai amené à cela. D'ailleurs, pour l'instant, c'est plus le manque de temps qui m'empêche de le faire. Mais régulièrement je me pose des questions parce que moi, on m'en pose des questions, et il faut que je puisse répondre ! Alors, j'ai une base documentaire qui est Alain (*rires*), c'est plus facile parce qu'on pose une question et ça répond tout de suite. Mais même tous les deux, des fois, on ne sait pas. Et puis, c'est important de pouvoir vérifier des infos que l'on a déjà lues mais dont on n'est pas trop sûr, et puis on en apprend tous les jours, même nous ! Mais pour l'instant, dans ma tête, ce n'est pas très concret. Tant que ce n'est pas financé et que ça ne devient pas le centre "Ress'Ours" avec le projet Life, je m'occupe l'esprit avec ce que j'ai en cours et voilà. J'attends un déclic, un truc qui va faire que je vais percuter qu'il existe, voir concrètement comment je peux l'exploiter. Pour l'instant, j'en suis pas encore là. Il est là, c'est un peu le nuage... Au fond du couloir en plus, géographiquement, il n'est pas avec nous. Il est loin, c'est tout bête mais c'est important. Moi j'aurais besoin de ça, de ce petit déclic, mais des fois, ça prend du temps. Mes idées d'animation, des fois, il y a des trucs où j'ai tourné autour et puis un jour, je sais. Je me dis que ça arrivera.

**-Penses-tu que les accompagnateurs en montagne et animateurs nature locaux manquent d'information au sujet de l'ours ? Penses-tu que ce lieu va devenir à l'avenir un véritable lieu de ressource pour eux ?**

-Est-ce qu'ils en manquent ? Certainement, comme tout le monde. A la fois, il y a du manque d'information et il y a surtout de la désinformation. Les informations qui circulent sur l'ours relayées par les médias qui viennent des éleveurs qui crient très fort, ça se diffuse bien. C'est pas que informer, c'est aussi "ré-informer". Après, les accompagnateurs sont très occupés, pour qu'ils se déplacent ici, il faudrait vraiment qu'il y ait un projet, quelque chose qui les intéressent particulièrement pour s'investir, parce que c'est quand même du temps. Je ne sais pas si naturellement, comme ça, ils vont venir se déplacer pour aller consulter.

**-Quel serait, selon toi, le plus grand frein à leur venue ?**

-Prendre du temps. Même si tout était accessible, en ligne, numérisé, je ne suis pas sûr qu'ils iraient. Mais nous à Pays de l'Ours, pour pouvoir nourrir nos formations, pour former les accompagnateurs en montagne (ce que je fais déjà), oui, on l'utiliserait.

**-Des conseils pour développer le centre ?**

-Là, comme ça, tout de suite à froid, non. Je sais qu'on va en discuter en équipe si le financement passe et que

ça devient plus important.

## **h) retranscription de l'entretien avec Madame JAILLET, stagiaire en droit de l'environnement à l'association Pays de l'Ours - ADET**

Date : lundi 12 juillet 2021

Durée : 15 min

Profil : stagiaire en droit de l'environnement à l'association Pays de l'Ours-ADET

Contexte: Entretien en présentiel. Clélia était en stage pour écrire une plainte à la commission européenne. Elle était en télétravail mais est cependant venue quelquefois travailler sur place au centre de documentation.

**-Soutiens-tu le projet du centre documentaire sur l'ours brun des Pyrénées ? Et si oui ou si non, pourquoi ?**

-Oui. Parce que c'est une grande ressource documentaire et je pense que c'est important dans une association qui se veut protéger l'ours brun et défendre sa présence en Ariège, et puis surtout pour promouvoir la présence de l'ours. C'est super important d'avoir un tas de documents accessibles pour que les gens puissent se documenter au-delà des activités que l'association fait déjà.

**-Le centre de documentation sur l'ours a-t-il été un lieu ressource pour toi durant ton stage ?**

-Un peu. J'avoue que moi, je me suis concentrée surtout sur le juridique, et à part les quelques arrêtés que j'ai déjà utilisés au début de mon stage, je n'ai pas eu énormément de ressources juridiques.

**-Seule la consultation sur place est autorisée, pour toi qui étais en télétravail est-ce que cela a été un problème ?**

-Personnellement non, comme mes ressources principales proviennent de la bibliothèque universitaire et des manuels de droit. Après, j'ai lu beaucoup de choses aussi en anglais et en espagnol. Comme les Pyrénées c'est franco-espagnol, il y a quand même pas mal de documentation en espagnol. Malheureusement, le centre de documentation, là où il a présenté un frein, c'est plutôt dans le sens qu'il ne soit que français.

**-Estimes-tu que les juristes en droit de l'environnement ont besoin d'être plus informés sur l'ours et qu'ils pourraient à l'avenir utiliser le centre de documentation pour leurs recherches ?**

-Ça dépend sur quoi ils travaillent, juriste en droit de l'environnement, c'est quand même un métier très très large. Mais certains juristes travaillent plus sur la biodiversité spécifiquement dans les Pyrénées, et là, je pense qu'effectivement ça peut leur être complètement utile. Ça dépend tout à fait du domaine de travail dans lequel ils sont.

**-Et si le ou la juriste s'intéresse justement à la question des grands prédateurs, de l'ours ?**

-Ah oui, il est extrêmement utile. Je pense aussi au pastoralisme. Ceux qui vont travailler sur ce sujet et sur le droit de la montagne, je pense qu'ils ont besoin de beaucoup se renseigner et donc effectivement qu'il serait utile, du moins dans les Pyrénées. Pour ceux qui s'intéressent à la question des grands prédateurs, pour les thèses, pour les mémoires, je pense surtout à ça, c'est super.

**-Est-ce que tu aurais des conseils pour faire vivre et développer ce centre ?**

-Je pense qu'il faut essayer de faire de la communication, pour montrer à tout le monde que le centre existe, qu'il est en pleine voie de développement. Et puis à l'avenir, quand il y aura eu de la communication et un peu de public, je pense qu'il peut être bien de faire des événements autour de ça.

## **i) retranscription de l'entretien avec Madame OLIER, stagiaire en animation à l'association Pays de l'Ours - ADET**

Date : mardi 13 juillet 2021

Durée : 5 min

Profil : stagiaire en animation à l'association Pays de l'Ours-ADET

Contexte: Entretien en présentiel. Anouck a été stagiaire en animation au mois de juillet et d'août à Pays de l'Ours-ADET. Elle n'a, durant mon stage, pas utilisé le centre de documentation mais m'a demandé si nous avions des documents sur les plantes pour créer une animation sur cette thématique.

**-Que penses-tu du projet du centre documentaire sur l'ours brun des Pyrénées ?**

Je trouve que c'est un super projet parce que je pense qu'une association, surtout sur un thème comme l'ours ça se doit d'avoir de quoi se documenter. Déjà pour tout le passage qu'il y a avec tous les stagiaires et les services civiques qui arrivent et qui ne connaissent pas forcément l'ours. Je trouve que c'est bien déjà pour eux.

**-Dans quelle mesure penses-tu l'utiliser dans le cadre de ton stage ?**

-Moi, je cherchais surtout des documents sur les plantes parce que j'ai eu une idée d'animation plutôt sur ce thème-là, c'est plutôt sur ce sujet-là que j'aurais besoin de me documenter...

**-Quels sont ses atouts et ses points faibles selon toi ? Des conseils à nous donner pour le développer et le faire vivre ?**

Peut-être qu'il y ait une version numérique ?

## **j) retranscription de l'entretien avec Madame ROI, volontaire en service civique à l'association Pays de l'Ours - ADET**

Date : mercredi 21 juillet 2021

Durée : 15 min

Profil : volontaire en service-civique à l'association Pays de l'Ours-ADET

Contexte: Entretien en présentiel. Mélanie est volontaire en service civique de juin à janvier à l'association Pays de l'Ours-ADET. Elle est venue, une fois, lire une revue au centre de documentation. Elle a suivi ma formation sur le centre documentaire comme elle sera peut-être amenée à s'en occuper à l'automne. Cet entretien a été réalisé avant cette formation.

### **-Que penses-tu du projet du centre documentaire sur l'ours brun des Pyrénées ? Soutiens-tu le projet ?**

-Déjà ce que j'en pense : je n'en pense que du bien. Après, je n'ai pas forcément beaucoup de recul, vu que cela fait un seul mois que je suis là. Mais, au vu de ce que tu m'as dit, qu'il n'existait pas encore de centre sur l'espèce vraiment à proprement parler, je trouve ça important qu'il y ait toutes les ressources bibliographiques réunies dans un endroit. Et bien sûr, je soutiens le projet, et ma collègue qui y travaille (*rires*). Et oui, je trouve que c'est un projet qui est utile et j'espère que le centre le sera vraiment, qu'il va prendre une grande ampleur et attirer des professionnels comme des passionnés pour se documenter sur l'ours.

### **-Penses-tu l'utiliser dans le cadre de ton service-civique ?**

-Oui il y a toutes les infos ici ! Ça complète les connaissances qu'on a, juste dans la revue que j'ai empruntée il y a pleins de petites choses très très intéressantes sur l'ours que je ressors souvent quand je rencontre du public, comme je trouve qu'il s'y trouvait de bons arguments, bien amenés. Personnellement, ça peut être très enrichissant parce que du coup ça permet d'avoir plus de connaissances et de plus sensibiliser les gens.

### **-Souhaites-tu également t'en occuper dans le cadre de ton volontariat ? Est-ce que tu en as envie ?**

-Le projet comme je l'ai dit, il me plaît vraiment. Aider à faire tourner le centre de doc, je pense que ça pourrait être déjà en faire la promo comme on est amené à bouger sur le territoire du massif pyrénéen. Si quelqu'un souhaite venir au centre de doc, aussi être présent, l'accueillir, faire les recherches avec lui si tu me montres comment ça fonctionne.

### **-Quels sont ses atouts et ses points faibles selon toi ? Des conseils à nous donner pour le développer et le faire vivre ?**

-Alors, l'atout, c'est qu'il existe et que t'es vraiment impliquée. Mais après, comme c'est le début, il y a plus de

points faibles. D'abord, c'est l'endroit où il est: forcément, il est dans un petit recoin. Il est agréable mais ça ne donne pas envie (même si là je suis installée dans un bon fauteuil qui me donne envie d'y rester). Il faudrait que cela soit une pièce plus grande, plus aérée, qui laisse l'esprit divaguer. Que l'on ait une vue entre l'endroit de lecture et la bibliothèque aussi. Je pense que c'est l'aménagement, moi, qui me perturbe le plus et la visibilité que le centre de doc a sur internet. Peu de monde a connaissance du centre de doc: pour moi, ça, c'est le gros point faible ! Mais il y a aussi des avantages : il y a quand même déjà un bon stock de revues, de livres...

## **k) retranscription de l'entretien avec Monsieur TROADEC, volontaire en service civique à l'association Pays de l'Ours - ADET**

Date : mercredi 21 juillet 2021

Durée : 15 min

Profil : volontaire en service-civique à l'association Pays de l'Ours-ADET

Contexte: Entretien en présentiel. Corentin est volontaire en service civique de juin à janvier à l'association Pays de l'Ours-ADET. Durant mon stage, il n'a pas utilisé le centre de documentation. Il m'a toutefois parfois aidée pour l'équipement des documents et a suivi ma formation sur le centre documentaire comme il sera peut-être amené à s'en occuper à l'automne.

### **-Que penses-tu du projet du centre documentaire sur l'ours brun des Pyrénées ?**

-Pour moi, c'est une très bonne idée d'essayer de regrouper le plus d'informations possibles. Après, il faut espérer que les gens eux, fassent la démarche d'aller vers le centre. Mais je suis favorable au projet et je comprends qu'Alain y tienne.

### **-Dans quelle mesure penses-tu l'utiliser dans le cadre de ton service civique?**

-Alors, déjà, je vais l'utiliser, c'est sûr, de manière personnelle. Je suis curieux, j'adore les bouquins. Je ne lis pas beaucoup d'histoires mais les documentaires, je vais dévorer. Et si je commence de mon côté à travailler sur un rapport que je donnerai ensuite à l'association, cela sera utile. Disons que j'ai une bibliographie à disposition dans la pièce.

### **-Souhaites-tu également t'en occuper dans le cadre de ton volontariat ?**

-Alors oui, dans la mesure de mes capacités. J'espère que je ne serai pas bloqué, mais oui c'est quelque chose qui m'intéresse. J'espère que ça va marcher et que l'on aura à s'en occuper. Que les gens viendront et que du coup naturellement on se penchera dessus.

**-Es-tu stressé à l'idée de le gérer seul par la suite ?**

-Stressé non, je ne suis pas quelqu'un de stressé, même si c'est vrai que ce n'est pas mon domaine de compétence. Je sais reconnaître que je ne sais pas forcément faire mais non ça ne me stresse pas. Je suis même plutôt curieux de découvrir, d'apprendre, de faire petit à petit et d'ajouter une petite corde à mon arc (même si ce ne sera pas une corde complète de documentaliste bien sûr, je n'en n'ai pas la prétention).

**-Quels sont ses atouts et ses points faibles selon toi ? Des conseils à nous donner pour le développer et le faire vivre ?**

-Le fait que cela soit que en langue française : c'est d'un côté un point faible et un point fort. Je trouve qu'un étudiant lambda à la fac de Toulouse qui veut faire un mémoire sur l'ours qui vient ici, ça va lui manquer la littérature en anglais. Ça reste prédominant. Mais d'un autre côté, on ne s'éparpille pas, on a ce cocon de tout ce qui a été écrit en français. Ça a même un petit côté collection, je trouve, ça fait un peu collectionneur. Sinon j'espère que même si ce n'est pas pour tout de suite, que cela ajoutera de l'attractivité pour la ville d'Arbas. Sinon c'est un centre de documentation avec des documents papiers mais je trouve qu'il y a plein d'autres choses intéressantes sur l'ours comme des documentaires, des podcasts... Je n'en ai jamais écouté sur l'ours mais je suis sûr que ça doit exister. Et l'ours, c'est quelque chose qui anime les fantasmes et il y a beaucoup d'artistes qui travaillent autour de l'ours. Il y a des sculptures ici, des photos, et je me dis que des œuvres peut-être un peu plus contemplatives qui apporteraient une certaine touche de sensibilité, ça pourrait être intéressant. Ça montre que l'ours ça déchaîne les passions, qu'elles soient positives ou négatives.

## **Annexe 8 : Étude statistique approximative à partir de catalogues en ligne sur les ressources documentaires en France**

## sur l'ours brun des Pyrénées

### a) étude statistique approximative du nombre de documents sur l'ours brun des Pyrénées présents dans les bibliothèques municipales, réseaux de bibliothèques et bibliothèques spécialisées dans les Pyrénées<sup>108</sup>

<b>Type de structure</b> <u>Bib spé</u> = bibliothèque spécialisée <u>BM</u> = Bibliothèque Municipale	<b>Nom et ville de la structure</b>	<b>Nombre de résultats de la recherche avec les termes "ours" et "Pyrénées"</b> <u>X</u> = résultat non connu	<b>Pertinence des résultats par rapport à notre thématique</b> <u>B</u> = Bonne <u>M</u> = Moyenne <u>MA</u> = Mauvaise	<b>Lien vers le catalogue</b>
Bib Spé	Bibliothèque du Muséum d'Histoire Naturelle de Toulouse	72	B	<a href="http://catalogues.toulouse.fr/web2/tramp2.exe/goto/A0mkt30m.004?screen=Home.html">http://catalogues.toulouse.fr/web2/tramp2.exe/goto/A0mkt30m.004?screen=Home.html</a>
BM	Bibliothèque municipale de Toulouse	157	M (des résultats éloignés de ce que l'on recherche)	<a href="http://catalogues.toulouse.fr/web2/tramp2.exe/goto/A0mkmev2.001?screen=PowerSearch.html">http://catalogues.toulouse.fr/web2/tramp2.exe/goto/A0mkmev2.001?screen=PowerSearch.html</a>
Réseau de médiathèques	Communautés d'agglomération Pau Béarn Pyrénées	80 <sup>109</sup>	B	<a href="https://mediatheques.agglo-pau.fr/recherche-avancee?type_rech1=0">https://mediatheques.agglo-pau.fr/recherche-avancee?type_rech1=0</a>
Réseau de médiathèques	Réseau de lecture publique en Hautes- Pyrénées	210 <sup>110</sup>	B	<a href="https://www.hapybiblio.fr/">https://www.hapybiblio.fr/</a>
Réseau de médiathèques	Médiathèque Cœur et Coteaux Comminges	73	M (livres jeunesse mélangés)	<a href="http://mc.saintgaudinois.fr/search.php">http://mc.saintgaudinois.fr/search.php</a>
Réseau de médiathèques	Médiathèque de l'agglomération Foix - Varihes	62	M (documents éloignés de ce que l'on recherche)	<a href="https://www.mediathequespaysoixvarilhes.fr/recherche-detaillee">https://www.mediathequespaysoixvarilhes.fr/recherche-detaillee</a>
BM	Perpignan	64	B (documents en langue étrangère)	<a href="https://www.mediatheques.perpignanmediterraneemetropole.fr/in/fr/advancedSearch.xhtml">https://www.mediatheques.perpignanmediterraneemetropole.fr/in/fr/advancedSearch.xhtml</a>

<sup>108</sup> Les lieux de ressources documentaires exposés dans le tableau sont ceux que j'ai trouvés comportant plus de 50 documents en langue française (livres, périodiques, cartes, brochures) pour un public adulte sur l'ours brun des Pyrénées. Chiffres datant du 13/07/2021.

<sup>109</sup> 30 documents sont présents spécifiquement dans la bibliothèque patrimoniale de Pau.

<sup>110</sup> Au sein de celui-ci, 58 notices proviennent de la bibliothèque municipale de Bagnères de Bigorre et 92 de la bibliothèque des archives des Hautes-Pyrénées.

Médiathèque	Médiathèque de la maison du patrimoine de Saint-Lary Soulan	X <sup>111</sup>	X	X
-------------	---	------------------	---	---

## **b) étude statistique approximative du nombre de documents sur l'ours brun des Pyrénées présents dans les bibliothèques départementales de la chaîne des Pyrénées**

Localisation de la médiathèque départementale	Nombre de résultats de la recherche avec les termes "ours" et "Pyrénées" destinés à un public adulte	Pertinence des résultats par rapport à notre thématique B = Bonne M = Moyenne MA = Mauvaise	Lien vers le catalogue
Pyrénées Atlantiques (64)	20	B	<a href="https://bibliotheque.le64.fr/catalogue">https://bibliotheque.le64.fr/catalogue</a>
Haute-Garonne (31)	X <sup>112</sup>	X	X
Ariège (09)	51	B	<a href="https://bdp09.c3rb.org/">https://bdp09.c3rb.org/</a>
Pyrénées Orientales (66)	33	M (documents jeunesse mélangés)	<a href="https://www.mediatheque66.fr/index.php?option=com_opac&amp;view=facettes&amp;Itemid=519&amp;m=1">https://www.mediatheque66.fr/index.php?option=com_opac&amp;view=facettes&amp;Itemid=519&amp;m=1</a>
Aude (11)	18	B	<a href="https://www.aude.fr/je-consulte-le-catalogue-de-la-bibliotheque-departementale-de-laude">https://www.aude.fr/je-consulte-le-catalogue-de-la-bibliotheque-departementale-de-laude</a>
Hautes-Pyrénées (65)	25	B	<a href="https://www.hapybiblio.fr/rechercher/recherche-simple?type_rech1=0">https://www.hapybiblio.fr/rechercher/recherche-simple?type_rech1=0</a>

## **c) étude statistique approximative du nombre de documents sur l'ours**

<sup>111</sup> La bibliothécaire de la structure m'a indiqué qu'ils possédaient un fonds important sur l'ours des Pyrénées, je n'ai toutefois pas connaissance du nombre précis d'ouvrages.

<sup>112</sup> Catalogue en ligne non accessible au grand public

## brun des Pyrénées présents dans les bibliothèques universitaires de la chaîne des Pyrénées

Localisation de la bibliothèque universitaire	Nombre de résultats de la recherche avec les termes "ours" et "Pyrénées"	Nombre de résultats de la recherche avec les termes "ours" et "Pyrénées" uniquement en langue française	Pertinence des résultats par rapport à notre thématique B = Bonne M = Moyenne MA = Mauvaise	Lien vers le catalogue
Toulouse	958	405	M (quelques documents un peu éloignés du sujet)	<a href="https://archipel.univ-toulouse.fr/">https://archipel.univ-toulouse.fr/</a>
Université de Pau et des Pays de l'Adour	25	25	B	<a href="https://uppa.primo.exlibrisgroup.com/discovery/search?vid=33BUPAU_INST:BUPAU&amp;lang=fr">https://uppa.primo.exlibrisgroup.com/discovery/search?vid=33BUPAU_INST:BUPAU&amp;lang=fr</a>
Perpignan	1143	555	MA (des documents très éloignés du sujet)	<a href="https://catalogue.univ-perp.fr/discovery/search?vid=33UDPE_INST:33UDPE_VU1">https://catalogue.univ-perp.fr/discovery/search?vid=33UDPE_INST:33UDPE_VU1</a>

## d) étude statistique approximative du nombre de documents sur l'ours brun des Pyrénées présents dans les grands portails documentaires français sur l'environnement

Nom du centre ou du portail documentaire	Nombre de résultats de la recherche avec les termes "ours" et "Pyrénées"	Pertinence des résultats par rapport à notre thématique B = Bonne M = Moyenne MA = Mauvaise	Lien vers le catalogue
Portail Eau et Biodiversité	42 <sup>113</sup>	M (des documents pas forcément centrés sur l'ours des Pyrénées)	<a href="https://www.documentation.eau-etbiodiversite.fr/">https://www.documentation.eau-etbiodiversite.fr/</a>

<sup>113</sup> La moitié des résultats viennent du SIDE présenté en-dessous. Les documents de l'OFB ne sont pas encore présents sur ce portail.

Portail documentaire des espaces naturels (ATEN)	54 <sup>114</sup>	B	<a href="http://aten.superdoc.com">http://aten.superdoc.com</a>
Portail notre-environnement.gouv.fr	5	B	<a href="https://notre-environnement.gouv.fr/">https://notre-environnement.gouv.fr/</a>
Portail du Système d'Information du Développement durable et de l'Environnement (SIDE)	72 <sup>115</sup>	B	<a href="https://side.developpement-durable.gouv.fr">https://side.developpement-durable.gouv.fr</a>

### **e) étude statistique approximative du nombre de documents sur l'ours brun des Pyrénées présents dans les grands catalogues de recherche français**

Nom de la bibliothèque ou du catalogue	Nombre de résultats de la recherche avec les termes "ours" et "Pyrénées"	Pertinence des résultats par rapport à notre thématique B = Bonne M = Moyenne MA = Mauvaise	Lien vers le catalogue
CNRS (Inist)	X <sup>116</sup>	X	<a href="https://www.inist.fr/">https://www.inist.fr/</a> <a href="https://bib.cnrs.fr/">https://bib.cnrs.fr/</a>
SUDOC	140	B	<a href="http://www.sudoc.abes.fr/cbs/">http://www.sudoc.abes.fr/cbs/</a>
MNHN (IPNP <sup>117</sup> )	889	M (quelques articles sur l'ail des ours par exemple)	<a href="https://inpn.mnhn.fr/accueil/recherche-de-donnees">https://inpn.mnhn.fr/accueil/recherche-de-donnees</a>
BnF (catalogue général)	87	M (résultats en jeunesse et en catégorie musique)	<a href="https://catalogue.bnf.fr/index.do">https://catalogue.bnf.fr/index.do</a>

<sup>114</sup> 24 pour le Parc National des Écrins, documentation riche sur l'ours. 108 dans les résultats mais 54 documents du Parc national des Pyrénées, qui n'existe plus mais n'a pas été supprimé de cette base

<sup>115</sup> Recherche effectuée dans le catalogue général

<sup>116</sup> Il y a besoin de se connecter pour pouvoir accéder au catalogue. Au sein du réservoir d'archives scientifiques au service de la recherche (Istex), il y a seulement 3 résultats avec les termes « ours brun » et « Pyrénées ». Source : <https://www.istex.fr>

<sup>117</sup> IPNP : Inventaire national du Patrimoine naturel. En outre, pour la recherche sur le catalogue MUSCAT, il y a 47 résultats avec une bonne pertinence lorsqu'on y entre « ours » et « Pyrénées ». Source : <https://www.mnhn.fr/fr/explorez/ressources-documentaires/reseau-bibliotheques-museum> / <https://bibliotheques.mnhn.fr/medias/medias.aspx?INSTANCE=EXPLOITATION>

## **Annexe 9 : La « politique documentaire » du centre de documentation d'Arbas<sup>118</sup>**

*En bref, la politique documentaire : qu'est-ce que c'est ? À quoi ça sert ?*

Ce sont les processus qui visent à **contrôler le développement des collections**. Plus concrètement, cela passe par l'élaboration de **critères** pour qu'un document entre (**acquisition**) ou sorte (**désherbage**) d'une bibliothèque. Le centre de documentation d'Arbas étant récent et comportant du fait de sa spécialisation une certaine pérennité des collections, nous n'avons pas besoin d'y réaliser de désherbage, tout du moins prochainement.

*Quelle politique documentaire pour le centre de documentation sur l'ours brun des Pyrénées ?*

### **Des premiers critères plutôt simples à respecter :**

#### **-un seul exemplaire de chaque document**

La place étant limitée et le centre étant destiné uniquement à la consultation sur place, nous gardons seulement un exemplaire de chaque document. Des exceptions peuvent toutefois être faites, par exemple si nous possédons différentes éditions d'un même ouvrage et que chacune d'entre elles à un apport particulier en termes de contenu. Les documents que nous avons en plusieurs exemplaires sont toutefois conservés : ils peuvent notamment servir de monnaie d'échange auprès de libraires ou partenaires qui auraient d'autres documents sur l'ours que nous souhaiterions acquérir pour le centre. En outre, ils peuvent, à l'occasion, être utilisés par l'association. Les documents déjà présents au centre sont rangés tout en bas de l'étagère en bois, celle avec des portes fermées. Les périodiques supplémentaires sont, quant à eux, tout en bas de l'étagère des périodiques.

#### **-des documents en langue française**

---

<sup>118</sup> Ce document a été rédigé à l'attention notamment des futur·e·s volontaires en services civiques qui s'occuperont du centre.

Pour le moment, seuls des documents en langue française, les plus faciles à acquérir et qui intéressent le plus les acteurs locaux, rentrent au centre. Il serait certes intéressant de posséder de la documentation dans d'autres langues (notamment en anglais et en espagnol), toutefois, cela nécessite une adaptation des outils (indexation, veille, site internet...) non réalisée pour le moment. En outre, d'autres centres de ressources/documentation avec de la documentation sur l'ours en langue étrangère existent ailleurs dans le monde : <http://www.osodeasturias.es/centro-de-documentacion> (en espagnol) / <https://www.bearbiology.org/iba-publications/ursus> (en anglais). Les documents que nous possédons dans une langue autre que le français sont rangés au deuxième étage, à gauche de l'étagère en bois avec des portes fermées.

#### **-des documents dans un état de conservation correcte**

Des exceptions sont toutefois réalisées pour les documents épuisés et difficiles à obtenir que nous détenons dans un état critique. Il est important, dans ce cas précis, de l'indiquer lors du catalogage, si besoin de le ranger à part, de le réparer et de le scanner, quand cela est possible. S'il vous arrive de trouver un document que nous possédons déjà au centre : vérifiez d'abord qu'il s'agit bien du même document et comparez l'état des deux exemplaires. S'il s'agit bien du même document et que l'exemplaire nouvellement trouvé est en meilleur état, procédez à l'échange des documents en notant les références inscrites lors du catalogage, puis recollez ou réimprimez une étiquette avec la cote).

#### **-des documents papiers**

Le centre a fait le choix de se concentrer dans un premier temps sur les documents papiers. Il n'y a donc pas de CD, DVD, etc, au centre de documentation. Quelques documents sont toutefois présents au format numérique, veillez à ne pas abuser de cette possibilité, réservez-là pour les documents non essentiels et d'une grande longueur car notre contrat PMB ne nous permet pas actuellement d'en insérer beaucoup.

#### **-des documents destinés à un public adulte**

Notre centre documentaire n'est pas prévu pour accueillir des enfants. Seuls les documents pour adultes sont donc les bienvenus, à l'exception des livres documentaires et des revues pour la jeunesse sur le thème de l'ours comportant des informations claires, intéressantes et susceptibles d'intéresser aussi les adultes. Dans ce cas, précisez lors du catalogage que c'est un document jeunesse. Les documents jeunesse que nous possédons sont rangés au deuxième étage, à droite de l'étagère en bois avec des portes fermées.

### La thématique et le contenu du document : cela devient parfois plus complexe et relatif

#### **-Les documents essentiels : ceux dont le sujet principal est l'ours brun des Pyrénées**

Le centre de documentation d'Arbas est dédié à l'ours brun des Pyrénées : dans le centre, nous recherchons donc d'un point de vue thématique des documents informatifs dont le sujet principal est l'ours brun (*Ursus Arctos*) dans le territoire géographique des Pyrénées. Nous avons à ce sujet des documents de nature variée et beaucoup de "littérature grise" (documents hors des circuits commerciaux) :

-livres documentaires sur l'ours brun des Pyrénées

-revues / bulletins d'information / lettres d'information précisément sur l'ours brun des Pyrénées

*(Parfois également des articles de journaux/magazines s'ils ont une certaine consistance. Le centre de documentation n'est pas un service d'archives et nous ne pouvons pas collecter et stocker tous les articles de presse parus sur l'ours. Ceux qui nous ont été donnés sont rangés au quatrième étage de l'étagère en bois avec des portes fermées.)*

-documents administratifs et juridiques sur l'ours brun des Pyrénées : plan national, convention, arrêté, document sur le chiffre et l'indemnisation des dégâts d'ours...

-thèses, mémoires, rapports, études, actes de colloques sur l'ours brun des Pyrénées (Nous retenons les comptes rendus de colloques et de conférences officiels mais nous ne gardons pas les comptes rendus personnels et notes de recherche diverses.)

-articles scientifiques sur l'ours brun des Pyrénées

-dépliants et brochures informatifs sur l'ours brun des Pyrénées

*(Veillez à bien différencier les brochures informatives des brochures publicitaires.)*

Tout document informatif répondant aux critères cités page 1 et ayant pour sujet principal l'ours brun des Pyrénées a donc sa place au centre.

### **-Les documents complémentaires importants : ceux dont une partie concerne l'ours brun des Pyrénées**

En complément des documents centrés sur l'ours brun des Pyrénées, se trouvent également au centre de documentation des documents qui traitent de l'ours brun des Pyrénées sans que cette thématique en soit pour autant le sujet principal : c'est par exemple le cas de périodiques sur la nature ayant un article/dossier sur l'ours brun des Pyrénées ou encore celui d'un livre documentaire sur la faune avec une petite partie sur notre sujet. Ce sont également des documents importants et nécessaires pour le centre.

### **- Les autres documents complémentaires**

En plus des documents précédemment cités, nous avons aussi quelques documents ne répondant pas à ces critères :

-quelques documents sur l'ours brun hors des Pyrénées (dans les Alpes en particulier et à l'étranger) -quelques documents sur d'autres espèces d'ours que l'*Ursus Arctos*

-quelques documents sur le folklore et le culte de l'ours (fêtes traditionnelles, carnaval, montreurs d'ours, mythes autour de cet animal dans le monde)

-quelques documents sur l'agriculture et le pastoralisme

-quelques documents sur les forêts (habitat de l'ours) et la biodiversité pyrénéenne

-quelques fictions sur l'ours

Ces documents permettent d'enrichir le fonds et de répondre aux éventuelles attentes des publics qui demanderaient des informations sur des thématiques proches. Nous ne cherchons toutefois pas à collecter en masse ces documents, nous en ajoutons parfois quelques-uns à l'occasion d'un don et seulement s'ils nous paraissent de qualité et pertinents. Lorsque vous vous demandez si un document a ou non sa place au centre de documentation, n'hésitez pas tout d'abord à fureter dans les étagères ou dans le catalogue, à regarder ce qui y figure pour voir si celui auquel vous pensez y aurait sa place ou au contraire s'il dénoterait par rapport aux autres. De même, voyez si vous lui trouvez facilement ou non une place dans le plan de classement. A l'inverse, vous pouvez également regarder les documents que nous avons choisis de ne pas intégrer au centre parce que leur thématique était trop éloignée de l'ours brun des Pyrénées, ils sont rangés au troisième étage de l'étagère en bois avec des portes fermées. En cas de doute, demandez à Alain.



## **Annexe 10 : Plan de classement et système de cotation du centre de documentation d'Arbas**

### **a) Cotation**

- Livres & autres docts
  - Tranche non-étiquetable (en (B)oite) : Code classement-B-N° notice  
Ex : OC1-5-B-981 pour le document "Politique de Conservation" dont la tranche est non-étiquetable et la notice est numérotée 981
  - Tranche étiquetable (sur étagère) : Code classement-N° notice  
Exemple : OC1-5-458 pour le document "Politique de Conservation" dont la tranche est étiquetable et la notice est numérotée 458
- Périodiques : P-code 3 lettres-année (4 chiffres)-N°(ou N° d'ordre si pas de N°)  
Exemple : P-GGP-2010-14 pour le N° 14 de la Gazette des Grands Prédateurs sorti en 2010

### **b) Plan de classement**

- O : Ours
  - **OC1 Conservation**  
Protection, renforcement, réintroduction, suivi, jugements / chasse...
    - OC1-1 Suivi  
suivi de population, études, génétique ...
    - OC1-2 Perception du public  
consultation, sondages ...
    - OC1-3 Concertation  
réunions, débat, polémique ...
    - OC1-4 Renforcement  
réintroduction, lâchers ...
    - OC1-5 Politique de conservation  
plans, évaluations ...
    - OC1-6 Gestion de la population

captures, interventions, ours à problème, conditionnement aversif ...

- **OC2 Cohabitation**

techniques, protection des troupeaux et des ruchers, mesures d'accompagnement/  
chasse, exploitation forestière

- OC2-1 Dégâts & indemnisation  
barèmes, procédure, bilans
- OC2-2 Protection des troupeaux et des ruchers
  - OC2-2-1 Chiens de protection  
Patous, éducation, évaluation
  - OC2-2-2 Regroupement  
Clôtures, parcs
- OC2-3 Effarouchements  
Arrêtés, décrets, procédure, évaluation, bilan
- OC2-4 Gestion forestière et ours
- OC2-5 Chasse et ours

- **OC3 Culture**

Folklore, traditions, relations homme-ours, montreurs d'ours, ours en peluche, films  
sur l'ours

- **OE Économie**

- OE1 Valorisation (tourisme)

- **OH Histoire**

- **B : Biodiversité et habitats**

- BFa : Faune (autres que l'ours)
- BFl : Flore
- BH : Habitats naturels
  - BHf Forêts

- **A : Agriculture**

- AP : Pastoralisme  
autre que cohabitation /ours
- AGF : Gestion forestière

- **OF : Fictions, récits**

Fiction (romans et contes) seront classés à part, puisqu'on peut difficilement les mêler avec  
les documentaires

- **Périodiques**

Liste par ordre alphabétique des codes. Pour les Hors-séries : mettre "HS à la place du N°

Exemples :

- Un autre écho de la montagne : AEM
- Animaux Magazine : ANM
- Artus Ours et Nature : AON
- L'Ariégeois magazine : ARM

- ...

## **Annexe 11 : Thésaurus du centre de documentation d'Arbas**

### **a) Le thésaurus actuel**

- Berger
  - Troupeaux
- Biodiversité
- Cohabitation
- Dégâts d'ours

ou dommages d'ours

- Époques
  - Préhistoire
  - Antiquité
  - Moyen-Âge
  - Époque moderne
  - Époque contemporaine
- Faune  
ou espèces animales
  - Grands prédateurs
    - Loup
    - Lynx
- Flore
- Géographie
  - Amérique
    - Canada
    - États-Unis
      - Alaska
  - Europe
    - Europe occidentale
      - France
        - Alpes
        - Pyrénées
          - Pyrénées centrales
          - Pyrénées espagnoles
          - Pyrénées françaises
          - Pyrénées occidentales
            - Béarn
      - Pyrénées orientales
    - Europe de l'Est
      - Croatie
      - Pologne
      - Russie
      - Slovaquie
      - Slovénie
      - Ukraine
- Habitat
  - Indices de présence
    - Empreintes
    - Traces
- Habitats naturels
  - Forêts
  - Montagnes
- Histoire
  - Folklore
    - Contes & légendes
    - Montreurs d'ours
  - Histoire de l'ours

- Chasse à l'ours
- Histoire de la protection
- Indemnisation
- Pastoralisme
  - Pâturages
  - Transhumance
    - Patous  
ou chiens de protection
    - Estive
- Protection
- Récit de vie
- Relations homme/animal
- Renforcement
- Vie de l'ours
  - comportement animal  
ou éthologie
    - alimentation  
ou nourriture
    - communication
    - déplacement
    - hibernation
    - prédation
    - reproduction
    - suivi de population
  - ourson

## **b) Le nouveau thésaurus que j'ai conçu**

**C** = commentaire / **EP** = employé pour (synonyme) / **TA** = terme associé (terme non synonyme mais lié par le sens)

- **Acteurs**
  - **Acteurs du pastoralisme**  
*EP: acteurs du monde pastoral*
    - **berger**  
*EP: bergère*
    - **éleveur**  
*EP: éleveuse*
  - **Anti-ours**  
*EP: opposant à l'ours - opposante à l'ours*
  - **Pro-ours**

*EP: défenseur de l'ours - défenseuse de l'ours*

- **Agriculture**

*EP: activité agricole - culture agricole*

- **Élevage**

- **Transhumance**

*EP: troupeau transhumant - système transhumant*

- **Pastoralisme**

*TA: politiques pastorales - aménagements pastoraux*

- **Gestion forestière**

*EP: sylviculture - gestion des forêts - exploitation forestière*

- **Attaque**

- **chasse**

*C: la chasse de manière générale*

*EP: gestion cynégétique - battue*

*TA: histoire de la chasse*

- **chasse à l'ours**

- **dégâts d'ours**

*EP: dommages d'ours - déprédation*

*TA: indemnisation des dégâts*

- **Biodiversité**

- **Faune**

*C: autre que l'ours*

*EP: animaux - espèces animales*

- **Grands prédateurs**

*C: autre que l'ours : loup, lynx*

- **Flore**

*EP: espèces végétales - fleurs - plantes*

- **Culture**

*C: l'ours dans l'art, représentations culturelles de l'ours, traditions, croyances, légendes, symbolisme de l'ours*

- **art**

*C: l'ours dans l'art, œuvres d'art sur l'ours (fictions, photographies...) ou document ayant trait à ces œuvres (critique d'un film sur l'ours...)*

*TA: fiction - roman*

- **folklore**

*C: ensemble des arts et traditions populaires (d'un pays d'une région, d'un groupe humain) sur l'ours*

*EP: croyance - tradition*

- **fête de l'ours**

*TA: carnaval*

- **légendes**

*EP: mythe - mythologie*

- **montreurs d'ours**

*TA: cirque - dressage de l'ours - ours dressé*

- **analyse des représentations culturelles de l'ours**

*TA: représentations culturelles de l'ours - symbolisme de l'ours - image de l'ours*

- **ours en peluche**

EP: nounours

- **Économie**
  - **coût de la protection**  
EP: *prix de la protection - dépenses pour la protection - financement de la protection*
    - **indemnisation des dégâts**  
EP: *compensation des dégâts- compensation des dommages- indemnisation des dommages*
  - **valorisation économique**  
EP: *développement économique - facteur de développement*  
TA: *tourisme*
    - **Pays de l'Ours**
  
- **Époques**  
C : *antérieures à la nôtre.*
  - **Antiquité**
  - **Époque moderne**
  - **Moyen-Âge**
  - **Préhistoire**
  
- **Espèces d'ours**
  - **Ours brun**
    - **Ours brun des Pyrénées**  
EP: *ursus arctos*
    - **Grizzly**  
EP: *grizzli - ursus arctos horribilis*
  - **Ours des cavernes**  
EP: *ursus spelaeus*
  - **Grand panda**  
EP: *ailuropoda melanoleuca - ursus melanoleucas*
  - **Ours blanc**  
EP: *ours polaire - ursus maritimus - thalarctos maritimus*
  - **Ours à collier**  
EP: *ours noir asiatique - ursus thibetanus - selenarctos thibetanus*
  - **Ours lippu**  
EP: *melursus ursinus - ursus ursinus*
  - **Ours à lunettes**  
EP: *tremarctos ornatus*
  - **Ours malais**  
EP: *helarctos malayanus - ours des cocotiers - ursus malayanus - ours de Malaisie*
  - **Ours noir**  
EP: *baribal - ursus americanus*
  
- **Géographie**
  - **Aire de répartition**  
EP: *répartition géographique*  
TA: *territoire de l'ours - zone à ours*
  - **Localisation**
    - **Amérique**
      - **Canada**
      - **États-Unis**
        - **Alaska**
    - **Europe**
      - **Europe de l'Est**
        - **Croatie**

- Pologne
- Russie
- Slovaquie
- Slovénie
- Ukraine
- Europe du Nord
  - Finlande
  - Norvège
- Europe de l'Ouest
  - Autriche
  - Allemagne
  - Espagne
    - Monts Cantabriques  
*EP: Cordillère Cantabrique*
    - Pyrénées espagnoles
- France
  - Alpes
  - Pyrénées
    - Pyrénées Centrales
      - Ariège

Couserans  
Haute-Ariège

- Comminges
- Pyrénées Occidentales
  - Béarn
- Pyrénées Orientales

- **Habitat**

*EP: milieu géographique*

*TA: territoire de l'ours - zone à ours*

- **Forêt**  
*EP: bois*  
*TA: gestion forestière*

- **Histoire**

*TA: folklore*

- **Histoire de la chasse**
- **Histoire de l'ours**
  - **Histoire de la protection de l'ours**

- **Perception du public**

*C: défense / opposition (pour les représentations culturelles de l'ours, voir catégorie culture)*

*TA: anti-ours - pro-ours*

- **manifestation**
- **sondage**  
*EP: consultation publique*
- **témoignage**  
*EP: interview – entretien*

- **Portrait de l'ours**

*EP: vie de l'ours - fiche d'identité de l'ours - carte d'identité de l'ours - informations générales sur l'ours - généralités sur l'ours*

- **comportement**  
*EP: éthologie*
  - **alimentation**





## **Annexe 12 : Présentation du projet « Centre Ress'Ours » pour le programme Life nature 2022-2028119**

Le projet Centre Ress'Ours est porté par l'association Pays de l'Ours – Adet.

---

<sup>119</sup> Le contenu de document a été réalisé par Alain REYNES en mars 2020.

Il répond à un diagnostic formulé par l'association en 2019, constatant :

-un **déficit d'information objective** et validée sur les sujets autour de l'ours et de son retour dans les Pyrénées, notamment face aux campagnes de désinformation organisées par les opposants à l'ours ;

-une **faible mobilisation des acteurs non-opposés à la présence de l'ours**, y compris de ceux qui ont objectivement un intérêt à sa présence.

Ce problème quantitatif et qualitatif d'information des populations locales explique qu'elles puissent devenir réceptives aux rumeurs, infox et intox des lobbies anti-ours. Même si le soutien local à la présence et à la restauration de la population d'ours ne s'est jamais démenti, il ne doit pas être considéré comme définitivement acquis. Chacun sait et voit comment des infox peuvent se propager et causer des dégâts au sein de l'opinion.

## Objectif

Le centre « Ress'Ours » a vocation à proposer aux acteurs locaux **des moyens (outils & services) nouveaux et structurants** pour **améliorer l'information du public** et **valoriser la présence de l'ours** dans les Pyrénées.

## Présentation générale

Le Centre « Ress'Ours » s'articule **autour du Centre de Documentation** sur l'ours brun et son retour dans les Pyrénées que Pays de l'Ours – Adet crée en 2020 à Arbas.

Autour de ce centre documentaire, « Ress'Ours » proposera un **ensemble d'outils et services** pour développer et améliorer l'information du public et la valorisation de sa présence, **déclinés en fonction des acteurs concernés** et sollicités.

## Le Centre de documentation

Le centre de Documentation a vocation à **collecter et rendre accessible toute la documentation existante sur l'ours**, la restauration de la population et la cohabitation avec les activités humaines. **Quelles qu'en soient la nature** (livres, rapports, articles, documents scientifiques, administratifs, juridiques, pédagogiques ...), **le sujet** (l'ours, biologie, écologie, restauration, cohabitation, histoire ...) **et le parti-pris** (le centre de documentation est neutre).

L'ensemble de cette documentation est rassemblée, organisée et **physiquement consultable dans un local dédié, à Arbas**.

**Le catalogue complet sera accessible via un portail internet**, intégrant un **moteur de recherche performant**. Il comprend déjà des centaines de références, bientôt des milliers, la collecte n'étant que très partiellement réalisée encore.

Le centre de Documentation sera **accessible aux acteurs locaux, sur rendez-vous**, mais ne sera **pas ouvert au grand public** (pour des raisons de place, d'accessibilité, de disponibilité du personnel, et de sécurité).

### Principaux outils proposés par le Centre Ress'Ours

		Informer	valoriser
Grand public		Centre Documentaire (num.) Colloques bisannuels (1j)	
Enseignants		Centre Documentaire Lettre(s) infos (num.)	Malle & dossier(s) pédagogiques Bibliographies thématiques
Étudiants, chercheurs		Centre Documentaire Colloques bisannuels (1-2j)	Synthèses thématiques Bibliographies thématiques
	Personnel Offices Tourisme	Lettre(s) infos (num.)	
	Accompagnateurs Montagne	Centre Documentaire Colloques bisannuels (1-2j) Lettre(s) infos (num.)	Réseau Pros Pays de l'Ours Outils pédagogiques Synthèses & biblio. thématiques
	Clubs Randonnée	Lettre(s) infos (num.) Colloques bisannuels (1-2j)	Outils pédagogiques Synthèses thématiques
	Gîtes, chambres d'hôtes, campings ...	Lettre(s) infos (num.)	Réseau Pros Pays de l'Ours
	Centres de vacances	Centre Documentaire Lettre(s) infos (num.)	Malle & dossier(s) pédagogiques Jeu(x) de rôles
Journalistes, documentaristes		Centre Documentaire Colloques bisannuels (1-2j)	Synthèses thématiques Bibliographies thématiques
Élus		Centre Documentaire Colloques bisannuels	
Responsables associatifs		Centre Documentaire Lettre(s) infos (num.) Colloques bisannuels (1-2j)	Synthèses thématiques Bibliographies thématiques
Administrations		Centre Documentaire Lettre(s) infos (num.) Colloques bisannuels	Synthèses thématiques Bibliographies thématiques

### Principaux services proposés par le Centre Ress'Ours

		Services		
		informer	former	Accompagner
Grand public		Veille documentaire		
Enseignants				Conseil pédagogique Mise en contact

Etudiants, chercheurs		Veille documentaire		Recherche bibliographique Mise en contact
	Personnel Offices Tourisme		Action annuelle	« Hotline »
	Accompagnateurs Montagne	Veille documentaire	Action annuelle (ou +)	Mise en contact « Hotline »
	Clubs Randonnée		Action annuelle	
	Gîtes, chambres d'hôtes, campings ...			Mise en contact « Hotline »
	Animateurs de centres de vacances		Action à la carte	
Journalistes, documentaristes		Veille documentaire		Recherche documentaire « Hotline »
Elus				« Hotline »
Responsables associatifs		Veille documentaire		« Hotline »
Administrations		Veille documentaire		

### Présentation synthétique des principaux outils & services

La stratégie de Ress'Ours est de **miser sur les acteurs susceptibles de démultiplier l'information et la sensibilisation** du public sur l'ours.

Les outils et services imaginés ont vocation à **transmettre des informations de qualité** à ces relais, et à **les inciter à mettre en œuvre des actions d'information, de formation, d'éducation et de valorisation**.

#### Les colloques

Le Centre Ress'Ours organisera **tous les deux ans dans les Pyrénées** un colloque sur le thème de l'Ours.

Ces colloques ont vocation à **diffuser et restituer aux acteurs et populations locales les connaissances acquises** sur et autour de l'Ours.

Pendant **deux ou trois jours**, les **chercheurs et documentaristes** ayant récemment travaillé sur l'ours seront invités à présenter leur travail et/ou productions et à répondre aux questions du public.

Le public sera constitué des **acteurs-relais** (enseignants, journalistes, élus, professionnels du Tourisme,

associations, administrations ...), une journée pouvant toutefois être ouverte au grand public.

Les **actes des colloques** seront rédigés, édités et diffusés par Ress'Ours.

Si l'action est intégrée au Life nature et le programme validé par la CE, **le premier colloque est envisagé en 2022, puis 2024, 2026, 2028 ( ?).**

### **Les Lettres d'information**

Des Lettres d'information numériques thématiques et ciblées selon les acteurs diffuseront régulièrement les informations et activités de Ress'Ours. Elles pourront autant traiter d'informations locales et/ou ponctuelles que présenter les actions, outils et services disponibles.

### **Les veilles documentaires**

Le Centre Ress'Ours mettra en place une veille documentaire performante sur tous les sujets liés à l'ours et la cohabitation. Le contenu pourra être disponible en ligne et/ou via les Lettres d'information sur abonnement.

### **Les outils et malles pédagogiques**

Afin d'encourager l'évocation de l'ours dans les établissements scolaires, les centres de loisirs et de vacances, les villages-vacances, mais aussi par les accompagnateurs en montagne, nous produirons des outils pédagogiques, utilisables selon les situations (scolaire ou loisirs, intérieur ou extérieur, enfants ou adultes ...). Ces outils pourront être donnés à des structures relais ou partenaires et/ou prêtés pour des utilisations ponctuelles.

### **Les synthèses thématiques**

Les synthèses thématiques sont des **documents faisant le point des connaissances acquises sur un thème donné**, en s'appuyant sur des **données validées et sourcées**. S'agissant de l'ours, elles peuvent autant concerner la biologie de l'espèce que les relations avec l'homme ou l'histoire. Certaines synthèses concernent des **sujets permanents**, d'autres peuvent être rédigées **en fonction de l'actualité**. Pour la rédaction, nous envisageons un partenariat avec une association de jeunes chercheurs engagés pour une vulgarisation scientifique de qualité.

### **Le Réseau des Professionnels « Pays de l'Ours »**

La création du Centre Ress'Ours pourrait être une occasion de **redynamiser le Réseau des Professionnels du Pays de l'Ours** qui s'est essoufflé par manque de projet. C'est une demande qui nous est régulièrement remontée par les professionnels, notamment du Tourisme.

### **Les formations**

Le but des formations est de transmettre aux acteurs-relais les connaissances utiles sur l'ours et les sujets connexes afin de démultiplier l'information. Pays de l'ours – Adet assure déjà quelques formations avec des acteurs du Tourisme et les retours sont très bons : les professionnels apprécient et nous disent parler beaucoup plus d'ours depuis. Ce projet Life nature constituerait une bonne opportunité de les développer, notamment en apportant un financement, dont l'absence est le principal obstacle actuellement.

### **Le service de recherche documentaire**

Comme le font certains centres documentaires sur d'autres sujets, il serait intéressant de développer un service de recherche documentaire « **à la carte** ». Un acteur local, enseignant ou journaliste par exemple, pourrait ainsi nous solliciter pour obtenir une bibliographie sélectionnée sur un thème précis ayant trait à l'ours. **La qualité des informations diffusées ensuite ne peut qu'en être améliorée.**

La **qualité professionnelle de l'outil de gestion du centre documentaire**, associée à **l'exhaustivité de la base de données** permettra un **service de qualité**, d'autant que le programme Life pourrait permettre la création d'un poste d'animateur(trice)-documentaliste diplômé(e).

### **La « hotline-Ours »**

La « hotline-Ours » sera le **service d'information** joignable pour toute question sur l'ours, **par téléphone et/ou par mail**. Du touriste qui craint de rencontrer un ours au journaliste qui cherche à vérifier une info, en passant par l' élu local ou le professionnel du tourisme, il est bon que chacun sache qu'il peut appeler un service qui lui donnera une **information de qualité**. Pour les questions de fond, l'information est largement disponible au centre documentaire ; pour les questions d'actualité, cela **suppose une bonne circulation de l'information** avec les administrations et services compétents.

### **Le conseil et l'accompagnement pédagogique**

Au-delà du centre documentaire, notre équipe comprend également des animateurs diplômés et expérimentés. Cela permet de proposer aux enseignants, animateurs et professionnels du tourisme, un **conseil de qualité pour la création d'animations ou de projets pédagogiques** abordant l'ours. Non seulement cela **améliorera la qualité des interventions**, mais cela pourra également **inciter et encourager les acteurs locaux à aborder le sujet de l'ours**. Une **base de données des séquences pédagogiques** créées et collectées sera mise à la disposition des acteurs concernés.

## **Estimation des moyens nécessaires pour l'action « Centre Ress'Ours »**

### **Matériel & prestations**

Informatique, mobilier, hébergement web, achats publications

(/an) ..... 2 500 €

### **Personnel**

Besoin estimé à 1,5 ETP + stagiaire(s) et SC

(/an) ..... 50 000 €

### **Fonctionnement**

Loyer, énergie, déplacements, communication, assurance, compta ...  
(/an) ..... 5 000 €

### **Productions, éditions**

Variables selon choix retenus  
(/an) ..... 10 000 €

#### Frais spécifiques /Colloques

Locations, matériel, communication, actes, frais intervenants  
(/colloque de 3j) ... ..... 15 000 €  
(*option colloque international, avec traduction simultanée – 2 langues (/colloque de 3j) : + 12 000 €*)

**Total annuel** ..... **75 000 €**



## **RESUME**

Avec peu de moyens financiers mais l'appui de stagiaires qualifiées, l'association Pays de l'Ours-ADET s'est récemment lancée dans la création d'un centre de documentation spécialisé sur l'ours brun des Pyrénées, qu'elle revendique comme étant le premier centre documentaire français dédié à une espèce menacée. Quel est cependant l'intérêt et la viabilité d'un tel centre associatif, situé dans le petit local d'une commune rurale, avec un fonds aussi spécialisé ? Avec quels objectifs, quelle démarche et quels outils celui-ci a-t-il été créé ? Et quelles sont ses perspectives d'évolution ?

Je réponds à ces questions au cours de ce mémoire de recherche appliquée qui a été conçu en deux temps : une première partie présente tout d'abord l'association Pays de l'Ours – ADET, son nouveau centre documentaire et les missions de stage qui m'ont été confiées à ce propos ; une seconde partie, plus axée sur la recherche, montre pour quelles raisons et de quelle manière il est possible de créer un centre de documentation spécialisé. J'y explicite alors les raisons à l'origine du projet, les différentes étapes suivies lors de la phase de création (définition et cadrage du projet, constitution du fonds documentaire, choix d'un SIGB, création d'un thésaurus et d'un plan de classement maison), et celles appliquées et/ou prévues ensuite pour son développement et sa valorisation (évaluation, veille documentaire, réadaptation et entretien du thésaurus, communication et création de nouveaux produits et services). En plus du témoignage de mon expérience personnelle en tant que stagiaire pendant cinq mois au centre documentaire, ce travail est enrichi de

nombreuses références bibliographiques et d'entretiens (retranscrits en annexe) réalisés auprès de documentalistes de centres de documentation spécialisés dans le domaine environnemental.

## **MOTS-CLES**

Centre de documentation – Fonds spécialisé – Création – Valorisation – Ours – Environnement – Association – Thésaurus

## **ABSTRACT**

With limited financial means but with the support of specialized interns, the non-profit association Pays de l'Ours – ADET has recently created a documentation centre about brown bears in the Pyrénées, which is the first French documentation centre dedicated to an endangered species. However, what is the point of creating such a specialized documentation centre in a small room in a small rural commune ? With what objectives, what approach and what tools was it created ? And what are its development prospects ?

I answer these questions in my Master's thesis, which has been divided into two parts : the first one presents the non-profit association Pays de l'Ours – ADET, its new documentation centre and my main missions ; the second one shows why and how it is possible to create a specialized documentation centre. I explain in it the reasons behind the project, the different steps followed during the phase of creating (definition and framing of the project, creation of documentary collection, choice of Library Management System, creation of a thesaurus and a classification scheme) and those in progress or planned to be developed to progress the service (evaluation, familiarisation with new documentation, communication, creation of products and services). In addition to the testimony of my personal experience as an intern for five months in the documentation centre, this thesis contains a lot of bibliographic references and some interview transcripts that I conducted with librarians of documentation centres that specialize in the environmental field.

## **KEYWORDS**

Documentation centre – Specialized documentary collection - Creation – Valorization – Bear – Environment  
– Non-profit association – Thesaurus